
Revue de presse

Mercredi 29 juin 2022 à 12 h 05

47 documents

Sommaire

Revue de presse • 47 documents

Le Soleil (Québec, QC)	24 décembre 2018	Lumineuse tradition	5
Le Devoir	21 décembre 2018	Noël fait son "Chemin" à Québec	7
Le Soleil (Québec, QC) (site web)	16 décembre 2018	La distribution de billets gratuits pour «Le chemin de Noël» fait des mécontents	9
Le Journal de Québec (réf. site web)	3 décembre 2018	Vision entrepreneuriale Québec 2023: quinze nouvelles entreprises lauréates à Québec	11
Le Soleil (Québec, QC) (site web)	10 novembre 2018	La ministre McCann «sensible» à la clinique SABSA	12
Le Soleil (Québec, QC)	10 novembre 2018	La ministre «sensible» à la clinique SABSA	15
Le Courrier du Sud (Longueuil, QC) (site web)	20 septembre 2018	Dernier Rendez-vous du dimanche de Catherine Fournier	18
Le Soleil (Québec, QC)	18 septembre 2018	Les infirmières praticiennes spécialisées veulent poser des diagnostics	19
Le Soleil (Québec, QC)	13 septembre 2018	Le PQ s'engage à financer SABSA	21
Le Devoir	13 septembre 2018	Libre opinion - Le système de santé a évolué, oui. Mais dans quel sens?	23
Le Soleil (Québec, QC) (tablette)	12 septembre 2018	Le PQ s'engage à financer SABSA à la hauteur de ses besoins	25
Le Soleil (Québec, QC) (site web)	12 septembre 2018	La clinique SABSA veut des engagements fermes de la part des partis	27
Le Soleil (Québec, QC)	12 septembre 2018	SABSA veut des engagements fermes de la part des partis	29
ICI Radio-Canada - Québec (site web)	12 septembre 2018	Le Parti québécois veut favoriser l'accès à toutes les ressources en santé	31
Le Journal de Québec (réf. site web)	12 septembre 2018	Le PQ prône un «grand décloisonnement» en santé	33
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)	8 septembre 2018	Une infirmière ne fait pas le printemps!	34
Le Soleil (Québec, QC) (tablette)	1 septembre 2018	Accès à un médecin: que proposent les partis?	36
Le Devoir	25 août 2018	Les promesses électorales des partis	39
Canada NewsWire (français)	12 juillet 2018	Le Parti Québécois et le Collectif Santé au diapason	41
La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)	10 juillet 2018	Rousseau promet une clinique d'infirmières praticiennes spécialisées	43

La Tribune (Sherbrooke, QC)	10 juillet 2018	Rousseau promet une clinique d'infirmières	45
Le Soleil (Québec, QC) (site web)	12 mai 2018	Le psychiatre qui a un peu quitté l'hôpital	47
ICI Radio-Canada - Québec (site web)	9 mai 2018	Un psychiatre sort de l'hôpital pour combattre la maladie mentale	49
L'Actuel (Haute-St- Charles/Les Rivières/ Wendake)	9 mai 2018	Pascale Picard avec les Violons du Roy	51
Le Devoir (site web)	5 mai 2018	Réseau de la santé: l'après-Barrette	52
Canada NewsWire (français)	3 mai 2018	Soirée Florence 2018 : huit lauréats honorés et 110 000 \$ amassés au profit de la Fondation de l'OIIQ	55
Le Soleil (Québec, QC)	2 mai 2018	SABSA : rectifions les faits	58
Le Soleil (Québec, QC)	1 mai 2018	Les supercliniques et SABSA au menu	59
Le Soleil (Québec, QC)	10 avril 2018	Financement de SABSA : deux poids, deux mesures?	61
Le Soleil (Québec, QC)	6 avril 2018	«Il faut que SABSA vive»	63
Le Journal de Québec	6 avril 2018	CONCERT-BÉNÉFICE SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE LABEAUME	65
Le Soleil (Québec, QC)	6 avril 2018	Spectacle-bénéfice : une formule orchestrale inédite	67
Le Soleil (Québec, QC) (tablette)	5 avril 2018	Plaidoyer de Labeaume en faveur de SABSA et du communautaire	68
ICI Radio-Canada - Québec (site web)	5 avril 2018	Un concert-bénéfice pour la clinique SABSA	71
Le Journal de Québec (réf. site web)	5 avril 2018	Labeaume président d'honneur d'un concert-bénéfice en faveur de la Fondation SABSA	73
La Presse Canadienne - Le fil radio	5 avril 2018	Voici la liste des événements prévus le jeudi 5 avril 2018	74
Le Devoir	3 mars 2018	La colère des infirmières en guerre contre la surcharge de travail	77
Canada NewsWire (français)	18 février 2018	Calendrier de travail du Parti Québécois - Douze mois pour mettre le système de santé au service des patients	79
Le Journal de Québec	18 février 2018	PARTI QUÉBÉCOIS : CLINIQUES SANS MÉDECIN ET CLSC OUVERTS JUSQU'À 21 H	83
Le Journal de Québec (réf. site web)	18 février 2018	Le Parti québécois propose des cliniques sans médecin et des CLSC ouverts jusqu'à 21 h	84
La Presse+	12 février 2018	L'heure des infirmières	85
Le Devoir	7 février 2018	Barrette promet de mieux prendre soin des infirmières	87
Le Devoir (site web)	7 février 2018	Barrette promet de mieux prendre soin des infirmières	89

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)	17 janvier 2018 Agnès Maltais «brûlée» par 20 ans de vie politique	91
Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC)	17 janvier 2018 Agnès Maltais se dit «brûlée»	95
Le Quotidien (Saguenay, QC)	17 janvier 2018 Maltais « brûlée » par 20 ans de politique	97
Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)	16 janvier 2018 Agnès Maltais «brûlée» par 20 ans de vie politique	99



Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 4



Lundi 24 décembre 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 313 • p. 4 • 589 mots

Aussi paru dans

23 décembre 2018 -

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

Le chemin de Noël

Lumineuse tradition

Josianne Desloges

Le chemin de Noël, présenté pour une troisième fois le 23 décembre au Palais Montcalm, est en voie de devenir une belle tradition à Québec. Le pèlerinage tout en chant et en poésie est un moment de recueillement précieux, magique et lumineux, offert par La Chapelle de Québec et Bernard Labadie.

Paradoxalement, dans la salle, on n'y voit rien. La pénombre confortable rend l'introspection plus propice, d'accord, mais par contre, impossible de suivre les pièces, de lire les paroles (souvent en anglais et en allemand) ou les refrains qu'il faut chanter. Ce serait si joli et utile de mettre quelques lumières dans l'assistance...

Une fois l'inutile (pendant la représentation du moins) livret rangé, on prenait plaisir à retrouver les éléments familiers : un prélude harpe (Valérie Milot) et orgue (Richard Paré), le petit mot de bienvenue de Bernard Labadie, l'entrée des choristes, lampions en main. Le voyage des voix qui se déplacent autour de nous est envoûtant. On se sent bercés, enveloppés, apaisés.

Photo Le Soleil, Erick Labbé

À l'extérieur, à la place D'Youville, les patineurs et promeneurs ont pu entendre des chanteurs du Chœur des Rhapsodes, du Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec et du Chœur En Supplément'Air.

La première voix à retentir, seule, comme un appel, était celle de la soprano Sheila Dietrich, juchée comme une apparition au balcon. Comme l'an dernier, l'espace en hauteur permettait aux solistes de briller et d'entrer discrètement. Le baryton Jean-François Lapointe y est apparu pour Adam laybounden (un chant anonyme du XVIe siècle en Angleterre).

Si la présence de M. Lapointe était plus sobre que celle d'Hélène Guilmette, l'an dernier, il s'est tout de même fort bien acquitté de sa tâche. Notamment pendant I wonder as I wander (de John Jacob Niles) où sa voix a révélé une gamme plus étendue, et où le chant des femmes et celui des hommes ajoutaient de douces volutes autour d'elle. C'était l'un des très beaux moments musicaux du spectacle.

La Chapelle est réellement un ensemble vocal exceptionnel, où les voix se

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181224-LS-0003



fondent magnifiquement, mais où chacune a aussi un éclat magnétique qui lui est propre. Lorsque la voix de Sheila Dietrich se détachait du lot, on touchait au sublime. Pour Lully, Lulla, Lullay, d'une tristesse infinie, ses montées nous ont tiré des larmes.

Voix caressante

Après Jacques Leblanc et Marie-Thérèse Fortin, c'était au tour du comédien Yves Jacques d'agir comme récitant pour livrer les courtes histoires de foi, d'amour, d'étoiles, voire de monstre, avec Hérode, pour évoquer le massacre des Innocents. La voix caressante, chuchotant même, par moments, il donnait l'impression de nous raconter des histoires avant d'aller dormir et de nous confier des secrets.

À l'extérieur, à la place D'Youville, les patineurs et promeneurs ont pu entendre des chanteurs du Chœur des Rhapsodes, du Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec et du Chœur En Supplément'Air. L'artiste multidisciplinaire Julien Lebargy orchestrait une œuvre collective, à l'aide de lanternes et de chandelles, sur la patinoire et dans les marches du Palais Montcalm. Les astres lumineux dessinés sur la glace créaient une dernière image pleine de poésie, pour clore la soirée.

Le chemin de Noël, présenté le 23 décembre, était l'occasion de recueillir des dons pour la Coopérative de solidarité **SABSA**. Il est accessible pour écoute pendant toute la période des Fêtes à www.radio-canada.ca/quebec

jdesloges@lesoleil.com

Illustration(s) :

Photo Le Soleil, Erick Labbé

Après Jacques Leblanc et Marie-Thérèse Fortin, Yves Jacques a lui aussi livré de courtes histoires de foi, d'amour, d'étoiles, voire de monstres.

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. b4



Vendredi 21 décembre 2018

Le Devoir • p. B4 • 409 mots

Aussi paru dans 21 décembre 2018 - Le Devoir (site web)

Noël fait son "Chemin" à Québec

Christophe Huss

Le chemin de Noël Dimanche 23 décembre, 18 h. Spectacle en salle complet. Les détenteurs de laissez-passer doivent occuper leur place au plus tard à 17 h à la salle Raoul-Jobin. Diffusion sur la webradio ICI Musique.ca en direct, puis sur ICI Radio-Canada Première le 24 décembre à 22 h.

Bernard Labadie est en train de réussir son pari de donner à la ville de Québec une nouvelle tradition : Le chemin de Noël. Inspiré du Festival of Nine Lessons Carols du King's College de Cambridge, qui fêtera son centenaire le 24 décembre, Le chemin de Noël de Québec en sera à sa troisième édition.

3, les Violons du Roy, La Chapelle de Québec et le Palais Montcalm, à l'instigation de Bernard Labadie.

Les laissez-passer distribués samedi dernier ont été raflés en peu de temps. Présentée gratuitement, la soirée sera l'occasion de recueillir des dons pour la coopérative de solidarité **Sabsa**. Elle sera aussi relayée à la place D'Youville, illuminée pour l'occasion et animée musicalement dès 16 h. Le tout est retransmis en direct sur la webradio ICI Musique.ca.

Les racines du Chemin de Noël, qui alterne lecture de textes, par Yves Jacques, et chants de Noël, sont ancrées dans une

tradition désormais centenaire. Nommé doyen du King's College de Cambridge en 1918, Eric Milner-White eut envie d'utiliser la fameuse chapelle et le chœur de l'endroit pour expérimenter de nouvelles cérémonies hors des canons dictés par les autorités religieuses. À la recherche de "couleur, de chaleur et de raffinement" pour échapper au souvenir des tranchées, il monta, pour la veillée de Noël 1918, un service alternant lectures et chants de Noël, prenant exemple sur une tradition qui existait dans l'épiscopat de Truro.

L'événement de Cambridge eut une résonance internationale dès les premières radiodiffusions, en 1928. La beauté du lieu, la renommée du chœur firent le reste. Au long des années, le rendez-vous a même suscité de nouvelles oeuvres, ce que montre bien un splendide double album publié par le King's College à l'occasion de ce centenaire. Il comprend un CD d'archives de la BBC (1957-2017) avec les trois chefs emblématiques, David Willcocks, Philip Ledger et Stephen Cleobury, et un CD de nouveaux enregistrements.

Quant à la francisation de cet événement, Le Devoir sera à Québec dimanche et vous rendra compte de ses impressions lundi matin sur toutes ses plateformes numériques.

100 Years of Nine Lessons Carols

© 2018 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20181221-LE-2018-12-21_544049

King's College, KGS, 2 CD, 0033 (distr.
Pias).

leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Dimanche 16 décembre 2018 • 04h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (site web) • 584 mots

Aussi paru dans

15 décembre 2018 -

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)

La distribution de billets gratuits pour «Le chemin de Noël» fait des mécontents

Sébastien St-Onge

Le Soleil

Si quelques centaines de personnes sont reparties tout sourire du Palais Montcalm, billets pour «Le chemin de Noël» en main, d'autres ont été déçues d'apprendre qu'ils n'auraient possiblement pas cette chance dès leur arrivée à la salle de spectacle, samedi.

La distribution des billets gratuits pour la troisième présentation du *Chemin de Noël* qui se tiendra le 23 décembre a débuté à 10h. Le Palais Montcalm a ouvert ses portes à 8h pour permettre aux gens d'attendre à l'intérieur.

Mais avec un maximum de deux billets par personne et l'engouement de la population, l'événement affichait déjà complet un peu moins d'une heure avant la distribution des précieux laissez-passer. Les employés sur place annonçaient la mauvaise nouvelle à tous ceux qui arrivaient par la suite.

«C'était prévisible», dit Marie-Hélène Roy arrivée trop peu trop tard. Comme plusieurs autres, elle est restée en file dans l'espoir de mettre la main sur des billets qui n'auraient pas trouvé preneur malgré l'annonce des employés de la salle.



Le Soleil, Erick Labbé

Le spectacle «Le chemin de Noël» a été victime de sa popularité et les billets gratuits se sont envolés rapidement.

«Ils disaient que les billets commençaient à être distribués à 10h», poursuit-elle en gardant le sourire, estimant toutefois que l'information aurait pu être plus précise pour éviter la déception.

Dans la même situation, Jacques Pouliot considère que c'était une bonne idée de faire entrer les gens à l'intérieur pour attendre.

«La formule se raffine», dit Bernard Labadie, fondateur des Violons du Roy

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181216-LSW-f0a9b5079adc8cf916660506b7b7dcff

et directeur musical de la Chapelle de Québec, conscient que l'offre ne pourrait répondre à la demande.

À la fin de la file d'attente, des personnes mécontentes du déroulement ont accepté de prendre les coordonnées du Palais pour pouvoir formuler une plainte en bonne et due forme.

Ceux qui n'ont pas eu la chance d'obtenir leur laissez-passer auront une chance de se reprendre, puisque les détenteurs de billets ont jusqu'à 17h30 le soir du spectacle pour occuper leur place. Après cette heure, celles-ci seront mises à la disposition du grand public.

Événement collectif

Le chemin de Noël est un événement inspiré par *A Festival of Nine Lessons and Carols* qui se tient chaque année depuis 1918 au King's College de Cambridge en Angleterre.

«Ce n'est pas un concert ordinaire. C'est un événement collectif, c'est un événement pour la communauté. C'est une façon de réunir les gens», explique Bernard Labadie qui a importé le concept à Québec.

Les spectateurs présents auront droit à une alternance entre des lectures récitées par le comédien Yves Jacques et des chants sacrés interprétés par le chœur La Chapelle de Québec.

«Ça se fait dans une ambiance intime. On demande aux gens de ne pas applaudir, ça se fait pas mal dans l'obscurité», ajoute M. Labadie entre deux remerciements de la part de gens qui venaient de recevoir leurs billets.

«Quatre fois on demande aux gens de se lever et de chanter avec le chœur et c'est

un moment assez impressionnant, parce que c'est une salle qui sonne quand 1000 personnes chantent à l'unisson», conclut-il.

Durant la soirée, les gens sont invités à faire preuve de générosité, puisque les dons recueillis seront entièrement remis à la Coopérative de solidarité **SABSA**.

Cet article est paru dans Le Soleil (Québec, QC) (site web)

<https://www.lesoleil.com/arts/la-distribution-de-billets-gratuits-pour-le-chemin-de-noel-fait-des-mecontents-f0a9b5079adc8cf916660506b7b7dcff>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-12-16 à 08h28 HE.



Le Journal de Québec (réf. site web)

3 décembre 2018

Nom de la source

Le Journal de Québec (réf. site web)

Type de source

Presse • Presse Web référencée

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Vision entrepreneuriale Québec 2023: quinze nouvelles entreprises lauréates à Québec

Elisa Cloutier

La ville de Québec a dévoilé les quinze entreprises qui bénéficieront de subventions pour leur caractère «innovant, structurant et créateur» dans le cadre du projet de financement Vision entrepreneuriale Québec 2023...

Lire la suite

<https://www.journaldequebec.com/2018/12/03/vision-entrepreneuriale-quebec-2023-quinze-nouvelles-entreprises-laureates-a-quebec>

Ce document référence un lien URL de site non hébergé par CEDROM-SNi.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

web-20181203-ORW-099



leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Samedi 10 novembre 2018 • 04h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (site web) • 1703 mots

Aussi paru dans

9 novembre 2018 - Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

La ministre McCann «sensible» à la clinique SABSA

Élisabeth Fleury

Le Soleil

Trois semaines après sa nomination à titre de ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann nous a accordé sa première entrevue de fond. Si la prudence était de mise, l'ancienne gestionnaire du réseau s'est aussi montrée encline à rouvrir des portes jusque là fermées par son prédécesseur, dont celle du financement de la clinique sans médecin SABSA.

«**J**e suis très sensible [...]. Je prends l'engagement de bien évaluer les besoins de la clinique. Si elle a besoin d'argent, on va regarder ça très sérieusement. Elle voit aux besoins des clientèles les plus vulnérables, et moi, dans mon livre à moi, c'est très important», a répondu la nouvelle ministre de la Santé lorsque questionnée sur son ouverture à financer la coopérative du quartier Saint-Roch.

La clinique SABSA offre environ 3600 consultations par année à des patients qui ont pour la majorité une situation et un état de santé précaire (hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie et sans médecin de famille dans 64 % des cas). Ses besoins s'élèvent à environ 250 000 \$ par année.

Or à l'heure actuelle, l'entente entre le gouvernement du Québec et la coopérative ne prévoit que le paiement des fournitures médicales et du salaire de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Is-

Photothèque Le Soleil

Pour la ministre de la Santé Danielle McCann, l'amélioration de l'accès à la première ligne passe beaucoup par le décloisonnement des pratiques médicales et la révision du mode de rémunération des médecins de famille.

abelle Têtu. Une travailleuse sociale est également «prêtée» par le CIUSSS de la Capitale-Nationale à la clinique trois jours par semaine. Le reste, notamment les frais d'opération, doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement chaque année pour assurer sa survie.

À propos des IPS, Danielle McCann a dit vouloir qu'elles jouent leur rôle «pleinement». Un rôle qu'elles peuvent très bien jouer en dehors des murs des groupes de médecine familiale, selon elle. «On est à l'ère numérique, on n'est pas obligé d'être dans le même édifice», a dit l'ex-présidente-directrice générale de l'Agence de santé de Montréal, qui voit très bien les IPS pratiquer dans les CLSC, par exemple, et se référer à des

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181110-LSW-231fcd5a43d1559a0b22b0e5b0f260ec

médecins au besoin.

Décloisonnement des pratiques et révision de la rémunération des médecins

Son parti en a parlé abondamment pendant la campagne électorale, Mme McCann l'a martelé en entrevue : l'amélioration de l'accès à la première ligne passe beaucoup par le décloisonnement des pratiques médicales et la révision du mode de rémunération des médecins de famille.

«Il y a des choses qui peuvent être faites par des travailleurs sociaux, des psychologues, des infirmières, des pharmaciens... Il va falloir réviser certains éléments, dont le mode de rémunération des médecins de famille, qui sont payés à l'acte dans une forte proportion de leur rémunération. Il n'y a pas là un gros incitatif de déléguer des actes. Ils le font déjà [déléguer des actes], mais nous on pense qu'ils pourraient le faire davantage», dit la ministre de la Santé, qui veut que le médecin soit majoritairement (à 75 %) rémunéré en fonction du nombre de patients qu'il a (pondérés selon leur vulnérabilité).

«Nous, notre seul but, c'est d'augmenter l'accès, insiste Mme McCann. On a besoin de tout le monde, de nos médecins, de nos infirmières, de nos pharmaciens... Les pharmaciens, c'est souvent eux qu'on voit le plus, qui nous donnent des conseils. Pour le suivi des médicaments, ce sont les personnes expertes. Il y a vraiment des choses à faire avec les pharmaciens, et nous sommes actuellement en discussion avec eux» pour qu'ils jouent un plus grand rôle en première ligne.

Nous, notre seul but, c'est d'augmenter l'accès. On a besoin de tout le monde,

de nos médecins, de nos infirmières, de nos pharmaciens... Les pharmaciens, c'est souvent eux qu'on voit le plus

La ministre est «optimiste» quant à la volonté des ordres professionnels de collaborer ensemble pour améliorer l'accès. «On a des nouvelles personnes au Collège des médecins et à l'Ordre des infirmières et des infirmiers [Mauril Gaudreault et Luc Mathieu, nouveaux présidents], et un changement de gouvernement, de leadership. On est tous arrivés à peu près en même temps. [...]

Je suis optimiste parce que je perçois une volonté de ces acteurs-là de changer des choses qui n'ont jamais été réglées», dit Mme McCann.

Réouverture de sans-rendez-vous et mot d'ordre aux hôpitaux

Toujours dans l'optique d'améliorer l'accès à la première ligne, le gouvernement caquiste compte rétablir rapidement le financement des cliniques-réseau qui ont dû fermer leur sans rendez-vous parce qu'incapables de répondre aux exigences du programme de supercliniques de l'ex-ministre Gaétan Barrette. «On les contacte, on leur demande si elles sont capables de rouvrir le sans rendez-vous», et si elles le sont, on rétablit leur financement, promet la ministre.

Danielle McCann prévoit par ailleurs donner «un mot d'ordre» aux hôpitaux pour qu'ils se dotent d'un protocole de redirection des cas non-urgents vers des cliniques. Selon elle, des établissements comme l'Hôpital général juif de Montréal et l'Hôpital Sacré-Coeur, qui réorientent les patients les moins prioritaires vers des cliniques partenaires, «font des choses qui fonctionnent très bien». «On veut que les bonnes pratiques fassent

tache d'huile», dit-elle.

Mais «la balle est dans notre camp, elle n'est pas dans le camp du patient». «Il faut faire en sorte que ce soit facile [pour le patient de consulter au bon endroit]. C'est à nous de donner l'information à la population. Notre premier objectif, c'est que le patient n'attende plus des heures à l'urgence, qu'il ait accès facilement à la première ligne», insiste Mme McCann.

Une réforme de fonctionnement

«Ce qu'on fait dans tous les dossiers actuellement, et spécialement en première ligne et en santé mentale, c'est un *mapping*. On regarde, avec les CISSS [centres intégrés de santé et de services sociaux] et les CIUSSS [centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux], région par région, quels sont les besoins de la population. Ça n'a jamais été fait de cette façon-là. C'est notre réforme à nous, une réforme de fonctionnement. On est là pour répondre aux besoins des citoyens, et il faut bien les évaluer, ces besoins-là», fait valoir la ministre.

Mme McCann cite l'exemple de l'Isle-aux-Coudres et de ses 1150 résidents qui ont perdu leur médecin. «Il faut faire quelque chose, ils sont sur une île! [...] On travaille beaucoup avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, je connais bien son pdg [Michel Delamarre], et on a une très grande collaboration. Le CIUSSS a fait quelque chose d'important dans ce dossier-là, mais nous, ça se peut qu'on veuille aller plus loin [faire en sorte qu'il y ait un médecin en permanence à l'Isle-aux-Coudres]», a-t-elle dit.

Prendre soin du personnel

Autre priorité de la nouvelle ministre

de la Santé : prendre soin du personnel. Mme McCann veut abolir le temps supplémentaire obligatoire, valoriser le travail des préposés aux bénéficiaires, améliorer leurs conditions en injectant plus de ressources — son gouvernement prévoit demander un «état des lieux» sur la pénurie de main-d'œuvre et se doter d'un «plan» — et en augmentant «peut-être» leur salaire.

L'épuisement des médecins préoccupe également Danielle McCann, qui veut qu'on valorise et qu'on forme plus de médecins de famille. «On va voir ça avec les universités. [...] Actuellement, je ne crois pas qu'il manque de médecins de famille au Québec, mais je sais qu'il y aura des médecins qui vont quitter pour la retraite. Et les médecins de famille qui sont plus âgés ont beaucoup de patients. Il faut se préparer en conséquence», dit-elle.

Mme McCann compte du reste poursuivre plusieurs initiatives mises en place par son prédécesseur, notamment en matière informatique. Elle continuera ainsi le déploiement du système Rendez-vous santé Québec, «un très bon système», selon elle, du Centre de répartition des demandes de services pour les médecins spécialistes et du Carnet santé Québec, qui permet aux patients de suivre leur santé en ligne.

SANTÉ MENTALE : INJECTER PLUS DE RESSOURCES «AU BESOIN»

Consciente que la santé mentale est le parent pauvre du système de santé, la ministre Danielle McCann promet d'injecter des ressources «au besoin». Et de mettre en place le programme public de psychothérapie de 35 millions \$ proposé

par l'ex-ministre Gaétan Barrette.

La ministre McCann voit dans le projet-pilote du Programme québécois de psychothérapie pour les troubles mentaux lancé cet été à Lévis «une expérience positive».

«C'est un bon programme [...] qui répond à des besoins [troubles anxieux et dépressifs chez les jeunes et les adultes]. On a beaucoup besoin d'un programme comme ça, et c'est très bien accueilli. On veut qu'il s'élargisse à d'autres régions. On pense qu'il y a un besoin, donc on va le supporter et regarder comment on peut l'élargir», a indiqué la ministre en entrevue.

Danielle McCann a dit croire aux services en santé mentale dans la communauté. «On est en train de regarder ce qu'on a comme offre de services en santé mentale dans chacune des régions, qu'est-ce qui manque. On va regarder comment on peut mieux organiser les choses [...]. Et, bien sûr, on va injecter des ressources au besoin», a promis la ministre, tout en assurant que l'amélioration de l'offre de services en santé mentale, «c'est un objectif pour nous».

Mme McCann est par ailleurs revenue sur l'engagement de son parti à mieux soutenir les organismes communautaires, dont ceux en santé mentale, et à revoir leur financement. «Ils sont financés par projets, et c'est très instable. Beaucoup de ces organismes doivent engager une personne, parfois à temps plein, pour faire ces demandes-là. Nous, ce qu'on a promis et qu'on va faire, c'est leur donner un financement stable, récurrent. [...] Ça va diminuer la pression sur les organismes communautaires.»

Cet article est paru dans Le Soleil

(Québec, QC) (site web)

<http://www.lesoleil.com/ca/actualite/sante/la-ministre-mccann-sensible-a-la-clinique-sabsa-231fcd5a43d1559a0b22b0e5b0f260ec>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-11-09 à 23h54 HE.

leSoleil**Nom de la source**

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 6



p. 7



Samedi 10 novembre 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 276 • p. 6,7 • 1284 mots

danielle mccann au soleil

La ministre «sensible» à la clinique SABSA

Élisabeth Fleury

Trois semaines après sa nomination à titre de ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann nous a accordé sa première entrevue de fond. Si la prudence était de mise, l'ancienne gestionnaire du réseau s'est aussi montrée encline à rouvrir des portes jusque là fermées par son prédécesseur, dont celle du financement de la clinique sans médecin SABSA.

«Je suis très sensible [...]. Je prends l'engagement de bien évaluer les besoins de la clinique. Si elle a besoin d'argent, on va regarder ça très sérieusement. Elle voit aux besoins des clientèles les plus vulnérables, et moi, dans mon livre à moi, c'est très important», a répondu la nouvelle ministre de la Santé lorsque questionnée sur son ouverture à financer la coopérative du quartier Saint-Roch.

La clinique SABSA offre environ 3600 consultations par année à des patients qui ont pour la majorité une situation et un état de santé précaire (hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie et sans médecin de famille dans 64 % des cas). Ses besoins s'élèvent à environ 250 000 \$ par année.

Or à l'heure actuelle, l'entente entre le gouvernement du Québec et la coopéra-

PHOTO THÈQUE LE SOLEIL

Pour la ministre de la Santé Danielle McCann, l'amélioration de l'accès à la première ligne passe beaucoup par le décloisonnement des pratiques médicales et la révision du mode de rémunération des médecins de famille.

tive ne prévoit que le paiement des fournitures médicales et du salaire de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Isabelle Têtu. Une travailleuse sociale est également «prêtée» par le CIUSSS de la Capitale-Nationale à la clinique trois jours par semaine. Le reste, notamment les frais d'opération, doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement chaque année pour assurer sa survie.

À propos des IPS, Danielle McCann a dit vouloir qu'elles jouent leur rôle «pleinement». Un rôle qu'elles peuvent très bien jouer en dehors des murs des groupes de médecine familiale, selon elle. «On est à l'ère numérique, on n'est pas obligé d'être dans le même édifice», a dit l'ex-présidente-directrice générale de l'Agence de santé de Montréal, qui voit très bien les IPS pratiquer dans les CLSC, par exemple, et se référer à des médecins au besoin.

Décloisonnement des pratiques et révision de la rémunération des médecins

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20181110-LS-0003

Son parti en a parlé abondamment pendant la campagne électorale, Mme McCann l'a martelé en entrevue : l'amélioration de l'accès à la première ligne passe beaucoup par le décloisonnement des pratiques médicales et la révision du mode de rémunération des médecins de famille.

«Il y a des choses qui peuvent être faites par des travailleurs sociaux, des psychologues, des infirmières, des pharmaciens... Il va falloir réviser certains éléments, dont le mode de rémunération des médecins de famille, qui sont payés à l'acte dans une forte proportion de leur rémunération. Il n'y a pas là un gros incitatif de déléguer des actes. Ils le font déjà [déléguer des actes], mais nous on pense qu'ils pourraient le faire davantage», dit la ministre de la Santé, qui veut que le médecin soit majoritairement (à 75 %) rémunéré en fonction du nombre de patients qu'il a (pondérés selon leur vulnérabilité).

«Nous, notre seul but, c'est d'augmenter l'accès, insiste Mme McCann. On a besoin de tout le monde, de nos médecins, de nos infirmières, de nos pharmaciens... Les pharmaciens, c'est souvent eux qu'on voit le plus, qui nous donnent des conseils. Pour le suivi des médicaments, ce sont les personnes expertes. Il y a vraiment des choses à faire avec les pharmaciens, et nous sommes actuellement en discussion avec eux» pour qu'ils jouent un plus grand rôle en première ligne.

La ministre est «optimiste» quant à la volonté des ordres professionnels de collaborer ensemble pour améliorer l'accès. «On a des nouvelles personnes au Collège des médecins et à l'Ordre des infirmières et des infirmiers [Mauril Gaudreault et Luc Mathieu, nouveaux prési-

dents], et un changement de gouvernement, de leadership. On est tous arrivés à peu près en même temps. [...] Je suis optimiste parce que je perçois une volonté de ces acteurs-là de changer des choses qui n'ont jamais été réglées», dit Mme McCann.

Réouverture de sans-rendez-vous et mot d'ordre aux Hôpitaux

Toujours dans l'optique d'améliorer l'accès à la première ligne, le gouvernement caquiste compte rétablir rapidement le financement des cliniques-réseau qui ont dû fermer leur sans rendez-vous parce qu'incapables de répondre aux exigences du programme de supercliniques de l'ex-ministre Gaétan Barrette. «On les contacte, on leur demande si elles sont capables de rouvrir le sans rendez-vous», et si elles le sont, on rétablit leur financement, promet la ministre.

Danielle McCann prévoit par ailleurs donner «un mot d'ordre» aux hôpitaux pour qu'ils se dotent d'un protocole de redirection des cas non-urgents vers des cliniques. Selon elle, des établissements comme l'Hôpital général juif de Montréal et l'Hôpital Sacré-Coeur, qui réorientent les patients les moins prioritaires vers des cliniques partenaires, «font des choses qui fonctionnent très bien». «On veut que les bonnes pratiques fassent tache d'huile», dit-elle.

Mais «la balle est dans notre camp, elle n'est pas dans le camp du patient». «Il faut faire en sorte que ce soit facile [pour le patient de consulter au bon endroit]. C'est à nous de donner l'information à la population. Notre premier objectif, c'est que le patient n'attende plus des heures à l'urgence, qu'il ait accès facilement à la première ligne», insiste

Mme McCann.

Une réforme de fonctionnement

«Ce qu'on fait dans tous les dossiers actuellement, et spécialement en première ligne et en santé mentale, c'est un mapping. On regarde, avec les CISSS [centres intégrés de santé et de services sociaux] et les CIUSSS [centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux], région par région, quels sont les besoins de la population. Ça n'a jamais été fait de cette façon-là. C'est notre réforme à nous, une réforme de fonctionnement. On est là pour répondre aux besoins des citoyens, et il faut bien les évaluer, ces besoins-là», fait valoir la ministre.

Mme McCann cite l'exemple de l'Îsle-aux-Coudres et de ses 1150 résidents qui ont perdu leur médecin. «Il faut faire quelque chose, ils sont sur une île! [...] On travaille beaucoup avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale, je connais bien son PDG [Michel Delamarre], et on a une très grande collaboration. Le CIUSSS a fait quelque chose d'important dans ce dossier-là, mais nous, ça se peut qu'on veuille aller plus loin [faire en sorte qu'il y ait un médecin en permanence à l'Îsle-aux-Coudres]», a-t-elle dit.

Prendre soin du personnel

Autre priorité de la nouvelle ministre de la Santé : prendre soin du personnel. Mme McCann veut abolir le temps supplémentaire obligatoire, valoriser le travail des préposés aux bénéficiaires, améliorer leurs conditions en injectant plus de ressources - son gouvernement prévoit demander un «état des lieux» sur la pénurie de main-d'œuvre et se doter d'un «plan» - et en augmentant «peut-être» leur salaire.

L'épuisement des médecins préoccupe également Danielle McCann, qui veut qu'on valorise et qu'on forme plus de médecins de famille. «On va voir ça avec les universités. (...) Actuellement, je ne crois pas qu'il manque de médecins de famille au Québec, mais je sais qu'il y aura des médecins qui vont quitter pour la retraite. Et les médecins de famille qui sont plus âgés ont beaucoup de patients. Il faut se préparer en conséquence», dit-elle.

Mme McCann compte du reste poursuivre plusieurs initiatives mises en place par son prédécesseur, notamment en matière informatique. Elle continuera ainsi le déploiement du système Rendez-vous santé Québec, «un très bon système», selon elle, du Centre de répartition des demandes de services pour les médecins spécialistes et du Carnet santé Québec, qui permet aux patients de suivre leur santé en ligne.

efleury@lesoleil.com

Jeudi 20 septembre 2018

Le Courrier du Sud (Longueuil, QC) (site web) • 316 mots

Nom de la source

Le Courrier du Sud (Longueuil, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Locale

Provenance

Longueuil, Québec, Canada

Dernier Rendez-vous du dimanche de Catherine Fournier

Catherine Fournier

Crédit photo : Archives - Le Courrier du Sud

En prévision de son quatrième et dernier Rendez-vous du dimanche, Catherine Fournier, députée sortante de Marie-Victorin et candidate du PQ aux élections du 1er octobre, invite les citoyens à venir la rejoindre le 23 septembre, dès 9h, à la Maison Le Réveil, 930, rue Saint-Jacques.

À cette occasion, ses invités seront Diane Lamarre, députée sortante et candidate du PQ dans Taillon, ainsi que le Dr Éric Tremblay, candidat dans Repentigny. Ces derniers discuteront de santé et d'ânés avec les personnes présentes, en plus d'expliquer les différentes propositions du PQ dans ces domaines.

Ces propositions sont d'ailleurs nombreuses et ont pour principal objectif de remettre le patient au coeur des choix budgétaires de l'État.

Favoriser le décloisonnement professionnel en santé Donner davantage d'autonomie aux 200 000 professionnels de la santé autres que les médecins Imposer un gel de la rémunération des médecins et rouvrir l'entente avec les médecins spécialistes Améliorer l'accès aux services de santé Garantir un accès de proximité à une infirmière spécialisée dans chaque CLSC jusqu'à 21h, 7 jours

sur 7. Étendre à l'ensemble du Québec le modèle des cliniques d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) pratiquant de manière autonome, selon le modèle de la coopérative **SABSA** Réinvestir pour les soins en santé mentale Couvrir le premier cycle de fécondation in vitro pour les couples infertiles Former des équipes d'infirmières et d'hygiénistes dentaires en CHSLD Investir massivement et de façon urgente en soutien à domicile Ajouter 100 M\$ par année pendant 5 ans pour augmenter le soutien à domicile Bonifier le programme d'adaptation de domicile Mieux financer les organismes offrant du soutien et du répit aux proches aidants Appuyer la mise en place d'équipes multidisciplinaires afin de soutenir les personnes âgées qui restent chez elles et de leur assurer un continuum de services.

(Source: Équipe Catherine Fournier (PQ) pour Marie-Victorin)

Cet article est paru dans Le Courrier du Sud (Longueuil, QC) (site web)

<https://www.lecourrierdusud.ca/dernier-rendez-vous-du-dimanche-de-catherine-fournier/>

© 2018 Le Courrier du Sud (Longueuil, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180920-WQCO-014



Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mardi 18 septembre 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 231 • p. 13 • 636 mots

Aussi paru dans

- 17 septembre 2018 - Le Soleil (Québec, QC) (site web)
- Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
- Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
- Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)
- 18 septembre 2018 - Le Droit (Ottawa, ON) (site web)

p. 13



ÉLECTIONS 2018

Les infirmières praticiennes spécialisées veulent poser des diagnostics

Élisabeth Fleury

L' Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec (AIPSQ) se réjouit des engagements pris par les différents partis, qui promettent de donner plus d'autonomie à ses membres. Elle souhaite maintenant que ces engagements se concrétisent, notamment par la modification de la Loi médicale, qui empêche actuellement les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) de poser des diagnostics.

«C'est cette loi-là au Québec qui fait en sorte que d'autres professionnels de la santé ne peuvent poser de diagnostic. Ailleurs au Canada, les IPS le peuvent», rappelle en entrevue au *Soleil* la présidente de l'AIPSQ, Christine Laliberté.

Il faut, dit-elle, faire confiance au professionnalisme des IPS du Québec, qui sont les mieux formées au Canada et qui ont tout autant à cœur la sécurité des pa-

Photo 123rf/dolgachov

Pour améliorer l'accès aux soins de santé, les infirmières praticiennes devraient pouvoir poser des diagnostics, selon leur ordre professionnel.

tients que les médecins.

«On a une pratique sécuritaire. C'est évident que quand l'opinion d'un médecin est requise, ou quand ça devient de la deuxième ou de la troisième ligne, l'IPS n'en posera pas, de diagnostic, elle va référer le patient. Il faut se fier à son jugement, à son évaluation de la situation, elle est formée pour ça. Elle ne ferait jamais quelque chose juste parce qu'elle est autorisée à le faire, mais bien parce qu'elle a les compétences pour le faire», souligne Mme Laliberté.

En attendant la modification de la Loi médicale et le décloisonnement des pratiques en santé, un processus qui peut

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180918-LS-0016

être long si tant est que le prochain gouvernement décide de s'engager dans cette voie, il faut assouplir «rapidement» les lignes directrices des nouveaux règlements régissant la pratique des IPS, réclame Christine Laliberté.

Car à l'heure actuelle, lorsqu'une infirmière soupçonne qu'un patient souffre de diabète d'hypertension, d'hypercholestérolémie, d'asthme, d'une maladie pulmonaire obstructive chronique ou d'hyperthyroïdie, elle a le droit d'amorcer un traitement, mais il lui est interdit de poser le diagnostic. Le patient doit obligatoirement rencontrer un médecin dans un délai de 30 jours suivant l'amorce du traitement par l'IPS, ce qui a nécessairement un impact sur l'accessibilité, déplore la présidente de l'AIPSQ.

Christine Laliberté insiste : si les IPS veulent être utilisées «à leur plein potentiel», c'est pour améliorer l'accès.

«Ce n'est pas pour prendre la place des médecins ou parce qu'on veut travailler en silo. On va toujours collaborer avec les médecins. Le projet Archimède et la clinique **SABSA** sont de bons exemples de collaboration maximale. [...] Il n'y a pas une IPS qui va s'isoler des médecins, à l'exception de celles qui sont parties au privé parce qu'elles n'en pouvaient plus de ne pas avoir assez d'autonomie», dit Mme Laliberté.

Pendant la campagne électorale, des candidats du Parti québécois, de Québec solidaire et de la Coalition avenir Québec ont fait allusion au «corporatisme» du Collège des médecins, qui expliquerait selon eux sa réticence à déléguer des actes. Le Collège n'a pas voulu commenter ces accusations. «Le Collège des médecins ne commente pas

la campagne électorale, nous collaborons avec le gouvernement au pouvoir pour améliorer la protection du public», nous a d'abord répondu le Collège.

L'ordre professionnel a par la suite assuré qu'il reconnaissait l'expertise et l'autonomie professionnelle des IPS. «Afin de répondre aux besoins de santé de la population québécoise, une offre concertée, adaptée et centrée sur la personne est essentielle et nécessite l'instauration d'une pratique de collaboration» qui se concrétise notamment par un partenariat avec un médecin, a réitéré le Collège des médecins.

Au sujet des nouveaux règlements encadrant la pratique des IPS, le Collège rappelle qu'un comité de suivi a été créé pour «examiner de façon générale la qualité de la pratique clinique de l'IPS» et «faire des recommandations».

«Il faut assurer la qualité de l'acte avant de penser à l'élargissement de la pratique des IPS», conclut le Collège.



Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Jeudi 13 septembre 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 227 • p. 10 • 729 mots

Aussi paru dans

12 septembre 2018

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)
- Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
- Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

p. 10



ÉLECTIONS 2018

Le PQ s'engage à financer **SABSA**

Élisabeth Fleury

Le Parti québécois (PQ) s'est fermement engagé mercredi à financer de façon récurrente et pérenne la coopérative sans médecin **SABSA** à la hauteur de ses besoins, qui s'élèvent à environ 250 000 \$ annuellement.

«Nous, on pense que dans un réseau de santé qui a des milliards de dollars, on doit être capable de trouver 250 000 \$ pour maintenir une clinique qui répond aux besoins d'une clientèle [vulnérable et marginalisée] qui ne va pas dans le réseau traditionnel et après laquelle les GMF [groupes de médecine familiale] ne courent pas. Ces gens-là ont autant droit à des services de santé que n'importe qui d'autre dans la population», a dit en conférence de presse la candidate du PQ dans Taschereau, Diane Lavallée.

La veille, son adversaire libéral, Florent Tanlet, s'était engagé à apporter son «soutien indéfectible» à **SABSA** dans la bonification de son entente avec le gouvernement du Québec. Un engagement jugé «timide» par la coordonnatrice de la coopérative du quartier Saint-Roch, Amélie Bédard, qui rappelait dans nos

Photo Le Soleil, Patrice Laroche

La candidate du PQ dans Taschereau, Diane Lavallée, entourée d'autres candidats de son parti

pages que «ce dont on a besoin, c'est 250 000 \$ par année».

La clinique **SABSA** compte quelque 2600 patients et offre environ 3600 consultations par année. Les trois quarts de ses patients ont une situation et un état de santé précaire : hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie, sans médecin de famille dans 64 % des cas...

À l'heure actuelle, l'entente entre le gouvernement du Québec et la coopérative ne prévoit que le paiement des fournitures médicales et du salaire de l'infirmière praticienne spécialisée Isabelle Têtu. Une travailleuse sociale est également «prêtée» par le CIUSSS de la Capitale-Nationale à la clinique trois jours par semaine. Le reste, notamment les frais d'exploitation, doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement chaque an-

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180913-LS-0014

née pour assurer sa survie.

«Grand Décloisonnement»

Diane Lavallée est par ailleurs revenue mercredi sur l'engagement du PQ de procéder au «Grand Décloisonnement» des pratiques en santé, qui permettrait à 200 000 professionnels de la santé de fournir un plus grand nombre de soins «qu'ils ne peuvent actuellement prodiguer sans devoir obtenir l'assentiment préalable du médecin».

«On veut travailler de bonne foi avec le Collège des médecins. [...] Comme gouvernement, si on n'arrive pas à avoir une délégation suffisante d'actes [de la part du Collège], il y aura la possibilité de légiférer. Mais on ne veut pas en arriver à ça», a dit Mme Lavallée.

Présent à la conférence de presse avec les autres candidats péquistes de la région de Québec, l'ambulancier Alexandre Huot, qui se présente dans Montmorency, a plaidé pour «mettre les compétences des paramédics à profit».

Un gouvernement péquiste soutiendrait ainsi, dans la Capitale-Nationale, un projet-pilote d'ambulanciers paramédicaux communautaires qui feraient de la prévention et de l'éducation auprès des clientèles vulnérables, souvent des personnes âgées, a expliqué M. Huot.

«Ces paramédics pourraient aller chez les patients qui appellent les services ambulanciers à répétition pour leur apprendre à reconnaître les situations dans lesquelles ils doivent faire appel à nos services», a précisé le candidat péquiste dans Montmorency, ajoutant que le paramédic communautaire pourrait aussi enseigner aux malades chroniques comment faire les premiers soins.

Selon lui, non seulement cela permettrait de briser la solitude de ces patients vulnérables et de les orienter au bon endroit, mais on éviterait aussi les transports ambulanciers inutiles et coûteux, en plus de désengorger les urgences.

Ce service de paramédicaux communautaires existe notamment en Nouvelle-Écosse, en Alberta et en Ontario. «Selon une étude récente, il a permis de diminuer de moitié le nombre d'appels inutiles, et le nombre de transports vers l'hôpital a été réduit de 65 % dans les endroits où on offre ce service», a souligné Alexandre Huot.

Hôtel-Dieu

À propos de l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec, le PQ est d'avis qu'il faut y maintenir des services de première ligne de type «mini-urgence». «Ce qu'on souhaite, c'est surtout pas une superclinique privée. On veut une urgence qui serait en mesure de recevoir des gens et de permettre des hospitalisations de courte durée [...] C'est sûr qu'il n'y aurait pas de services de deuxième et de troisième ligne, mais on pense que les services d'un petit hôpital de proximité doivent être maintenus» pour répondre aux besoins des touristes et de la population du secteur, a dit Diane Lavallée.

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. a6



Jeudi 13 septembre 2018

Le Devoir • p. A6 • 801 mots

Aussi paru dans

13 septembre 2018

- [Le Devoir \(site web\)](#)

Libre opinion - Le système de santé a évolué, oui. Mais dans quel sens?

Bernard Roy - Professeur titulaire à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Lors d'un débat organisé par la FIQ, la porte-parole en matière de santé de QS, Véronique Roy, affirma que sa formation politique désirait actualiser le rêve des années 1970 en matière d'organisation des soins de première ligne. Posant un regard ironique sur sa vis-à-vis, la candidate libérale et aspirante au poste de ministre de la Santé, Gertrude Bourdon, affirma, d'un ton condescendant, que " nous ne sommes plus dans les années 1970. Nous avons évolué ".

Il est vrai, Madame Bourdon, que nous ne sommes plus dans les années 1970. Et le système de santé a effectivement évolué considérablement depuis cette décennie d'un autre siècle. Toutefois, cette évolution est allée dans un sens tout à fait contraire au " virage santé " que proposaient des utopistes comme les Villedieu, Illich, Lalonde, Castonguay et quelques autres. Ces penseurs, d'un autre temps, témoins de l'hypermédicalisation de la société québécoise de l'époque, estimaient que les milieux de la santé devaient transformer en profondeur les modèles socioculturels de la maladie et de la santé qui les animaient. Ces idéalistes ringards jugeaient essentiel que survienne un bouleversement

des principes économiques, sociaux et politiques qui régissaient une société québécoise de plus en plus libérale. Une société dominée par de puissants groupes d'intérêts, dois-je les nommer, qui, dans le champ de la santé, défendaient la libre concurrence, la privatisation, la limitation des interventions de l'État au profit du libre choix et de l'intérêt d'individus prétendument indépendants les uns des autres.

Des valeurs diamétralement opposées à celles des citoyennes et citoyens, infirmières, médecins et autres intervenants, qui, en 1968, fondaient la clinique populaire de Pointe-Saint-Charles (CPPSC). Claude Castonguay, dans un entretien qu'il accordait en 2004, mentionna que l'organisation des cliniques populaires comme la CPPSC inspira la création des CLSC. Par crainte d'être targués d'obédience communiste, les commissaires ne dévoilèrent jamais cette source d'inspiration. L'organisation de la CCPSC comme d'autres cliniques populaires mettait en avant la démystification de la médecine libérale qui ne parvenait pas à répondre aux besoins des populations défavorisées.

Malgré l'évolution prétendue par Gertrude Bourdon, en 2018, il apparaît

© 2018 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180913-LE-2018-09-13_536640

que la médecine libérale ne parvient toujours pas à répondre aux besoins des populations vulnérables et non seulement de celle-ci. Il suffit de penser à la coopérative de solidarité **SABSA** en basse-ville de Québec. Créée en 2011, cette coopérative constituait et constitue toujours une solution à l'incapacité du système de santé à répondre aux besoins de soins de grands pans des populations des quartiers centraux. Un des hauts dirigeants de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) avoua aux infirmières de **SABSA**, il y a quelques années, que la majorité des médecins préféraient, de loin, pratiquer auprès de clientèles moins poquées.

Madame Bourdon a raison, le système de santé a évolué... mais dans le sens unique que lui ont insufflé les puissantes corporations médicales. À peine les CLSC furent-ils fondés au début des années 1970 que la FMOQ se mit à faire de la résistance contre ceux-ci. Cette puissante organisation n'acceptait pas que ses membres soient considérés sur le même pied que les citoyennes et citoyens qui siégeaient, avec eux, aux CA des CLSC. La FMOQ acceptait encore moins la proposition de mettre à salaire les médecins oeuvrant au sein des CLSC. De ce côté-là, il n'y a pas eu beaucoup d'évolution. Les corporations médicales demeurent fortement opposées à réformer le mode de rémunération des médecins. Considérant les CLSC comme une menace à leur libre entreprise, la FMOQ recommanda à ses membres de ne pas s'y engager. Elle les encouragea plutôt à créer un vaste réseau de polycliniques, ancêtres des GMF et supercliniques du Dr Barrette. Est-ce de l'évolution ou de la résistance permanente ?

Le système de santé québécois a évolué

dans le sens des intérêts de puissants et un peu moins puissants ordres professionnels. Sous le couvert de la protection du public, en s'acoquinant les uns aux autres, ces ordres protègent davantage leurs membres que le public. [...]

Pour ma part, je continuerai d'enseigner à mes étudiantes et étudiants en sciences infirmières les valeurs passées de la santé communautaire des années 1970. Ces valeurs qui contribuèrent à élaborer une proposition de soins de première ligne de proximité inscrits dans une approche communautaire qui contribuait à transformer les milieux de vie. Je persisterai à leur enseigner l'histoire d'infirmières qui ont su prendre leur place dans le système de santé et qui refusaient de quémander leur autonomie auprès des corporations médicales. En m'appuyant sur des " données probantes " qui ne font pas l'apologie du système Toyota, je leur enseignerai l'efficacité en première ligne de soins infirmiers compétents inscrits dans une interdisciplinarité horizontale et respectueuse.

Mais, surtout, je persisterai à leur enseigner qu'elles sont des soignantes et que le soin, comme l'affirment les philosophes Fabienne Brugère et Frédéric Worm, est politique.

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mercredi 12 septembre 2018 • 20h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (tablette) • 847 mots

Aussi paru dans

12 septembre 2018 -

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)
- Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

Le PQ s'engage à financer **SABSA** à la hauteur de ses besoins

Élisabeth Fleury

Le Soleil

Le Parti québécois (PQ) s'est fermement engagé mercredi à financer de façon récurrente et pérenne la coopérative sans médecin **SABSA à la hauteur de ses besoins, qui s'élèvent à environ 250 000\$ annuellement.**

«**N**ous on pense que dans un réseau de santé qui a des milliards \$, on doit être capable de trouver 250 000\$ pour maintenir une clinique qui répond aux besoins d'une clientèle [vulnérable et marginalisée] qui ne va pas dans le réseau traditionnel et après laquelle les GMF [groupes de médecine familiale] ne courent pas. Ces gens-là ont autant droit à des services de santé que n'importe qui d'autre dans la population», a dit en conférence de presse la candidate du PQ dans Taschereau, Diane Lavallée.

La veille, son adversaire libéral, Florent Tanlet, s'était engagé à apporter son «soutien indéfectible» à **SABSA** dans la bonification de son entente avec le gouvernement du Québec. Un engagement jugé «timide» par la coordonnatrice de la coopérative du quartier Saint-Roch, Amélie Bédard, qui rappelait dans nos pages que «ce dont on a besoin, c'est



Le Soleil, Patrice Laroche

La candidate du PQ dans Taschereau, Diane Lavallée, entourée d'autres candidats de son parti, a pris notamment l'engagement d'assurer le financement adéquat de la coopérative **SABSA**.

250 000 \$ par année».

La clinique **SABSA** compte quelque 2600 patients et offre environ 3600 consultations par année. Les trois quarts de ses patients ont une situation et un état de santé précaire: hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie, sans médecin de famille dans 64% des cas...

À l'heure actuelle, l'entente entre le

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180912-TLS-41fee765df7427e65f924380a67442a8

gouvernement du Québec et la coopérative ne prévoit que le paiement des fournitures médicales et du salaire de l'infirmière praticienne spécialisée Isabelle Têtu. Une travailleuse sociale est également «prêtée» par le CIUSSS de la Capitale-Nationale à la clinique trois jours par semaine. Le reste, notamment les frais d'opération, doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement chaque année pour assurer sa survie.

«Grand Décloisonnement des pratiques»

Diane Lavallée est par ailleurs revenue mercredi sur l'engagement du PQ de procéder au «Grand Décloisonnement» des pratiques en santé, qui permettrait à 200 000 professionnels de la santé de fournir un plus grand nombre de soins «qu'ils ne peuvent actuellement prodiguer sans devoir obtenir l'assentiment préalable du médecin».

«On veut travailler de bonne foi avec le Collège des médecins. [...] Comme gouvernement, si on n'arrive pas à avoir une délégation suffisante d'actes [de la part du Collège], il y aura la possibilité de légiférer. Mais on ne veut pas en arriver à ça», a dit Mme Lavallée.

Présent à la conférence de presse avec les autres candidats péquistes de la région de Québec, l'ambulancier Alexandre Huot, qui se présente dans Montmorency, a plaidé pour «mettre les compétences des paramédics à profit».

Un gouvernement péquiste soutiendrait ainsi, dans la Capitale-Nationale, un projet-pilote de paramédics communautaires qui feraient de la prévention et de l'éducation auprès des clientèles vulnérables, souvent des personnes âgées, a expliqué M. Huot.

«Ces paramédics pourraient aller chez les patients qui appellent les services ambulanciers à répétition pour leur apprendre à reconnaître les situations dans lesquelles ils doivent faire appel à nos services», a précisé le candidat péquiste dans Montmorency, ajoutant que le paramédic communautaire pourrait aussi enseigner aux malades chroniques comment faire les premiers soins.

Selon lui, non seulement cela permettrait de briser la solitude de ces patients vulnérables et de les orienter au bon endroit, mais on éviterait aussi les transports ambulanciers inutiles et coûteux, en plus de désengorger les urgences.

Ce service de paramédics communautaires existe notamment en Nouvelle Écosse, en Alberta et en Ontario. «Selon une étude récente, il a permis de diminuer de moitié le nombre d'appels inutiles, et le nombre de transports vers l'hôpital a été réduit de 65% dans les endroits où on offre ce service», a souligné Alexandre Huot.

Une urgence plutôt qu'une superclinique à l'Hôtel-Dieu

À propos de l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec, le PQ est d'avis qu'il faut y maintenir des services de première ligne de type «mini-urgence». «Ce qu'on souhaite, c'est surtout pas une superclinique privée. On veut une urgence qui serait en mesure de recevoir des gens et de permettre des hospitalisations de courte durée [...] C'est sûr qu'il n'y aurait pas de services de deuxième et de troisième ligne, mais on pense que les services d'un petit hôpital de proximité doivent être maintenus» pour répondre aux besoins des touristes et de la population du secteur, a dit Diane Lavallée.

+

POUR VOUS ABONNER au Baromètre Élections 2018, c'est ici . Groupe Capitales Médias et Recherche Mainstreet vous y présentent tous les jours des sondages, données exclusives, des analyses, et des tableaux pour suivre au quotidien l'évolution des intentions de vote en vue du scrutin du 1er octobre.

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-09-12 à 17h21 HE.

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mercredi 12 septembre 2018 • 07h47 HE

Le Soleil (Québec, QC) (site web) • 818 mots

Aussi paru dans

11 septembre 2018

- Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

La clinique **SABSA** veut des engagements fermes de la part des partis

Élisabeth Fleury

Le Soleil

[https://www.lesoleil.com/Le_candidat_liberal_dans_Taschereau,_Florent_Tanlet,_s'est_engagé_mardi_à_apporter_son_«soutien_indéfectible»_à_SABSA_dans_la_bonification_de_son_entente_avec_le_gouvernement_du_Québec._Un_engagement_jugé_«timide»_par_la_coordonnatrice_de_la_coopérative_du_quartier_Saint-Roch,_Amélie_Bédard,_qui_rappelle_que_«ce_dont_on_a_besoin,_c'est_250_000_\\$_par_année!»](https://www.lesoleil.com/Le_candidat_liberal_dans_Taschereau,_Florent_Tanlet,_s'est_engagé_mardi_à_apporter_son_«soutien_indéfectible»_à_SABSA_dans_la_bonification_de_son_entente_avec_le_gouvernement_du_Québec._Un_engagement_jugé_«timide»_par_la_coordonnatrice_de_la_coopérative_du_quartier_Saint-Roch,_Amélie_Bédard,_qui_rappelle_que_«ce_dont_on_a_besoin,_c'est_250_000_$_par_année!»)

<https://www.lesoleil.com/>

En conférence de presse, mardi, Florent Tanlet a dévoilé ses principaux engagements pour sa circonscription, dont celui de «faire les revendications pour **SABSA** auprès du gouvernement». Il y a lieu, a-t-il dit, de «bonifier, peaufiner» l'entente actuelle entre Québec et la coopérative, qui offre des services de santé à une clientèle vulnérable et marginalisée. «C'était la première entente, donc en fonction des réalités, il y a sans doute besoin de changer quelques petites choses», a dit le candidat libéral dans Taschereau.

Selon lui, peut-être y aurait-il moyen, par exemple, de permettre à **SABSA** d'utiliser différemment le budget prévu pour l'achat de fournitures médicales. Vérification faite auprès d'Amélie Bédard, l'entente prévoit un montant pouvant atteindre jusqu'à 20 000 \$ pour l'achat de ces fournitures, mais la coopérative de santé ne dépense pas plus



Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

À l'heure actuelle, l'entente de **SABSA** avec le gouvernement prévoit seulement, outre le salaire de l'infirmière praticienne spécialisée et le remboursement des fournitures médicales, le «prêt» d'une travailleuse sociale trois jours par semaine. Le reste doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement pour assurer sa survie.

de 5000 \$. Selon elle, la différence pourrait servir à assumer d'autres dépenses, comme celles liées au logiciel informatique utilisé par l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Isabelle Têtu.

La coordonnatrice de **SABSA** souligne que l'entente avec le gouvernement, qui se renouvelle d'office chaque automne, doit être complètement révisée. «On va faire de plus grosses demandes», prévient Mme Bédard, qui voudrait no-

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180912-LSW-ea3f01a28805d64cfe8b9107236eca9a

tamment que les frais d'opération (loyer, chauffage, télécommunications, frais de déplacement, etc.) et le salaire de l'infirmière bachelière de la coopérative soit payés par le système public.

À l'heure actuelle, l'entente prévoit seulement, outre le salaire de l'IPS et le remboursement des fournitures médicales, le «prêt» d'une travailleuse sociale trois jours par semaine. Le reste doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement pour assurer sa survie.

Laurentienne en boulevard urbain

Florent Tanlet s'est par ailleurs engagé lundi à «transformer la plus grande partie du sud de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain», faisant ainsi écho aux demandes faites la semaine dernière par des groupes environnementaux et des conseils de quartier.

«Mon souhait, idéalement, c'est que le boulevard urbain s'étende de Soumande à Dorchester. [...] Mais tous les organismes savent très bien qu'on ne fera pas une pelletée de terre d'ici quatre ans. On n'en est pas là. On sait que c'est un horizon de 20 ou 30 ans», a-t-il dit, ajoutant que le Parti libéral avait la volonté de «voir loin», lui qui a donné son appui au réseau de transport structurant de la Ville de Québec.

Un passage piétonnier arc-en-ciel

Le candidat libéral a également fait part de sa volonté d'avoir dans Taschereau un passage piétonnier arc-en-ciel, comme il y en a dans d'autres villes, pour souligner l'ouverture de la capitale à la diversité sexuelle. «J'en ai parlé à la Ville, et elle s'est montrée très, très ouverte. C'est juste quelques coups de peinture, et le tour est joué», a-t-il dit.

Florent Tanlet a aussi promis de tout faire pour qu'une «Aire ouverte», un lieu d'accueil qui vise l'amélioration de la santé globale et du bien-être des jeunes vulnérables de 12 à 25 ans, soit implantée dans Taschereau (il y a actuellement des «Aires ouvertes» dans la région de Montréal et sur la Côte-Nord). Le candidat libéral, qui s'est dit «préoccupé depuis toujours» par le sort des jeunes, a rappelé que plus de 75 % des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 25 ans, et que 50 % des troubles présents chez les adultes ont débuté avant l'âge de 14 ans.

Une école 42 dans Taschereau

Un autre engagement des libéraux : appuyer l'établissement dans Taschereau d'un centre de formation inspiré de l'école 42, implantée en France et destinée aux jeunes et aux adultes souhaitant poursuivre des études informatiques poussées. Rappelant que Québec était particulièrement touchée par une pénurie de main-d'œuvre dans le secteur numérique, Florent Tanlet s'est engagé à ce que ce genre de centre s'installe dans sa circonscription si l'étude de faisabilité confiée à Québec numérique recommande l'implantation d'un tel lieu d'apprentissage.

Cet article est paru dans Le Soleil (Québec, QC) (site web)

<http://www.lesoleil.com/ca/actualite/elections-2018/la-clinique-sabsa-veut-des-engagements-fermes-de-la-part-des-partis-ea3f01a28805d64cfe8b9107236eca9a>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-09-12 à 07h39 HE.



leSoleil**Nom de la source**

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 11



Mercredi 12 septembre 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 226 • p. 11 • 613 mots

ÉLECTIONS 2018

SABSA veut des engagements fermes de la part des partis

Élisabeth Fleury

Le candidat libéral dans Taschereau, Florent Tanlet, s'est engagé mardi à apporter son «soutien indéfectible» à SABSA dans la bonification de son entente avec le gouvernement du Québec. Un engagement jugé «timide» par la coordonnatrice de la coopérative du quartier Saint-Roch, Amélie Bédard, qui rappelle que «ce dont on a besoin, c'est 250 000 \$ par année!»

En conférence de presse, mardi, Florent Tanlet a dévoilé ses principaux engagements pour sa circonscription, dont celui de «faire les revendications pour SABSA auprès du gouvernement». Il y a lieu, a-t-il dit, de «bonifier, peaufiner» l'entente actuelle entre Québec et la coopérative, qui offre des services de santé à une clientèle vulnérable et marginalisée. «C'était la première entente, donc en fonction des réalités, il y a sans doute besoin de changer quelques petites choses», a dit le candidat libéral dans Taschereau.

Selon lui, peut-être y aurait-il moyen, par exemple, de permettre à SABSA d'utiliser différemment le budget prévu pour l'achat de fournitures médicales. Vérification faite auprès d'Amélie Bédard, l'entente prévoit un montant pouvant atteindre jusqu'à 20 000 \$ pour l'achat de ces fournitures, mais la

coopérative de santé ne dépense pas plus de 5000 \$. Selon elle, la différence pourrait servir à assumer d'autres dépenses, comme celles liées au logiciel informatique utilisé par l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Isabelle Têtu.

La coordonnatrice de SABSA souligne que l'entente avec le gouvernement, qui se renouvelle d'office chaque automne, doit être complètement révisée. «On va faire de plus grosses demandes», prévient Mme Bédard, qui voudrait notamment que les frais d'opération (loyer, chauffage, télécommunications, frais de déplacement, etc.) et le salaire de l'infirmière bachelière de la coopérative soient payés par le système public.

À l'heure actuelle, l'entente prévoit seulement, outre le salaire de l'IPS et le remboursement des fournitures médicales, le «prêt» d'une travailleuse sociale trois jours par semaine. Le reste doit être assumé par la coopérative, qui doit organiser des campagnes de financement pour assurer sa survie.

Laurentienne en boulevard urbain

Florent Tanlet s'est par ailleurs engagé lundi à «transformer la plus grande partie du sud de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain», faisant ainsi écho aux demandes faites la semaine dernière par des groupes environnementaux et des conseils de quartier.

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180912-LS-0015

«Mon souhait, idéalement, c'est que le boulevard urbain s'étende de Soumande à Dorchester. [...] Mais tous les organismes savent très bien qu'on ne fera pas une pelletée de terre d'ici quatre ans. On n'en est pas là. On sait que c'est un horizon de 20 ou 30 ans», a-t-il dit, ajoutant que le Parti libéral avait la volonté de «voir loin», lui qui a donné son appui au réseau de transport structurant de la Ville de Québec.

Un passage piétonnier arc-en-ciel

Le candidat libéral a également fait part de sa volonté d'avoir dans Taschereau un passage piétonnier arc-en-ciel, comme il y en a dans d'autres villes, pour souligner l'ouverture de la capitale à la diversité sexuelle. «J'en ai parlé à la Ville, et elle s'est montrée très, très ouverte. C'est juste quelques coups de peinture, et le tour est joué», a-t-il dit.

Florent Tanlet a aussi promis de tout faire pour qu'une «Aire ouverte», un lieu d'accueil qui vise l'amélioration de la santé globale et du bien-être des jeunes vulnérables de 12 à 25 ans, soit implantée dans Taschereau (il y a actuellement des «Aires ouvertes» dans la région de Montréal et sur la Côte-Nord). Le candidat libéral, qui s'est dit «préoccupé depuis toujours» par le sort des jeunes, a rappelé que plus de 75 % des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 25 ans, et que 50 % des troubles présents chez les adultes ont débuté avant l'âge de 14 ans.

efleury@lesoleil.com



Nom de la source

ICI Radio-Canada - Québec (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mercredi 12 septembre 2018

ICI Radio-Canada - Québec (site web) • 349 mots

Aussi paru dans

12 septembre 2018 - MSN (Canada) (français) (site web réf.)

Le Parti québécois veut favoriser l'accès à toutes les ressources en santé

Le Parti québécois souhaite « décloisonner » les pratiques en santé et augmenter les services à domicile, s'il forme le gouvernement le 1er octobre prochain.

Les candidats du Parti québécois de la région de Québec ont présenté mercredi matin leurs engagements en santé. Ils disent notamment vouloir améliorer les conditions de vie des aînés avec un meilleur financement des soins à domicile.

Un gouvernement du Parti québécois y investirait plus de 100 millions de dollars par année jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars durant un premier mandat, a affirmé la candidate péquiste de Taschereau, Diane Lavallée.

« Les gens vont pouvoir ainsi rester chez eux plus longtemps. C'est d'ailleurs ce que la population souhaite. [...] Ça passe par une augmentation du service à domicile ».

Le PQ s'engage également à « décloisonner » les pratiques en santé afin de permettre « une meilleure utilisation des 200 000 professionnels en soins qui peuvent poser plus d'actes que ce qu'ils font présentement », mentionne Diane Lavallée.

Aussi, le PQ promet l'accès à une in-

firmière praticienne spécialisée dans chaque CLSC, sept jours sur sept, jusqu'à 21 h.

Dans la région de la Capitale-Nationale, 29 points de service pourraient ainsi bénéficier de la présence d'une infirmière praticienne spécialisée pour répondre à des besoins mineurs. Financement de la clinique **SABSA**

Le PQ compte également financer de façon récurrente la clinique **SABSA**, qui offre des services à une clientèle marginalisée.

« Actuellement, seul le salaire de l'infirmière praticienne est comblé par le CIUSSS, aucun budget n'est prévu pour son fonctionnement, c'est ce qui les oblige à des campagnes de sociofinancement annuelles. Avec le Parti québécois, ils auront l'assurance d'un financement récurrent adéquat », a affirmé Mme Lavallée.

Le parti entend par ailleurs soutenir l'implantation d'un premier service de paramédics communautaires dans la capitale nationale.

Ce projet pilote permettrait à des techniciens ambulanciers de faire de la prévention et de l'éducation auprès des clientèles vulnérables afin de les aider à comprendre leurs propres conditions

© 2018 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180912-CSQ-007

médicales et briser l'isolement. Cela permettrait aussi de diminuer le nombre de transports inutiles vers l'hôpital, fait valoir le PQ.

Cet article est paru dans ICI Radio-Canada - Québec (site web)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1123379/pq-engagements-sante-capitale-nationale-quebec>





Le Journal de Québec (réf. site web)

12 septembre 2018

Nom de la source

Le Journal de Québec (réf. site web)

Type de source

Presse • Presse Web référencée

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Le PQ prône un «grand décroissement» en santé

Taïeb Moalla

Affirmant que «les libéraux ont fait beaucoup de mal à notre système de santé», les candidats péquistes de la région de Québec veulent «décroisser» les pratiques en santé. C'est ce...

Lire la suite

<https://www.journaldequebec.com/2018/09/12/le-pq-prone-un-grand-decroissement-en-sante>

Ce document référence un lien URL de site non hébergé par CEDROM-SNi.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

web-20180912-ORW-076



leNouvelliste

Nom de la source

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Trois-Rivières, Québec, Canada

Samedi 8 septembre 2018 • 20h00 HE

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette) • 1094 mots

Aussi paru dans

8 septembre 2018 -

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)

Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)

Une infirmière ne fait pas le printemps!

J'ai hésité à rédiger ce commentaire. Ne sommes-nous pas à une époque où même des professeurs d'université bénéficiant, pourtant, de la liberté universitaire s'autocensurent par crainte de conséquences plus ou moins sérieuses pour eux où pour leur environnement. Mon ami et collègue de recherche, Damien Contandriopoulos anciennement de l'Université de Montréal, l'a appris en osant questionner, voir critiquer des dysfonctions de notre système de santé. Pourtant, ces propos étaient toujours appuyés par de solides «données probantes». Mais, malheureusement pour lui, les chiffres et arguments qu'il présentait ne servaient pas les intérêts des bonnes corporations.

L'entrée en politique de Madame Gertrude Bourdon, présentée comme une infirmière devenue, selon les mots du journaliste du Soleil Normand Provencher, la «femme forte du réseau de la santé» m'a interpellée. Cette infirmière, présentée comme la future ministre de la Santé d'un éventuel gouvernement libéral a, au cours des 25 dernières années, occupé les postes de directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Québec (2009 à 2012) et du CHU de Québec jusqu'à sa nomination en 2015, au poste de présidente-directrice générale du CHU de Québec-Université Laval. Jusqu'à tout récemment elle pilotait la construction du nouveau complexe hospitalier CHU de Québec-Université Laval. Un projet de 1,967 milliards de dollars.



Photothèque Le Soleil

réputation. L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Québec offre même, chaque année, une bourse d'études Gertrude Bourdon qui profite à des étudiant.e.s universitaires. Sa notoriété transcende les frontières du Québec. Le 29 juin 2018, la gouverneure générale du Canada annonçait la nomination de Gertrude Bourdon au sein de l'Ordre du Canada.

Certains font de l'âgisme, d'autres font preuve de racisme ou de sexisme. Moi, face à l'entrée en politique de Mme

Indéniablement, Mme Bourdon brille. Elle jouit d'une grande et excellente

© 2018 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180908-TNV-d4ac208b815cb37cabab416fcd77241

Bourdon j'aurais eu tendance, comme quelques collègues, à faire preuve de disciplinarisme. Hourra! Enfin, une infirmière de haut calibre est promise à la plus haute fonction du ministère de la Santé. Oups! Mais non, l'habit ne fait le moine. Tout comme la couleur de la peau ou le genre ne permettent pas de situer une personne sur l'axe gauche-droite.

J'étais heureux à l'idée qu'une des promesses de la CAQ consistait à exiger la réouverture de l'entente signée entre les médecins spécialistes et le gouvernement des médecins Philippe Couillard et Gaétan Barrette. Point de programme partagé par les solidaires et les péquistes. De nombreux experts s'entendent pour dire que l'accroissement de la masse salariale des médecins spécialistes (pardonnez mon outrage. Les médecins ne sont pas salariés) a eu et aura une incidence sur tous les autres secteurs de la santé. Plusieurs experts estiment que, depuis 2010, les coupures dans les établissements de la santé ont été plus grandes que jamais auparavant dans l'histoire du Québec. La lourde tendance inflationniste du secteur de la santé s'illustre du fait que depuis des années les dépenses en santé s'accroissent plus rapidement que la richesse collective des Québécois et du reste des dépenses de l'État. Pas étonnant, dans ce contexte, que des secteurs comme l'éducation ou de l'assistance sociale souffrent de sous-financement.

Mais, Mme Bourdon ne semble pas partager ces éléments d'analyse. Pour justifier sa non-adhésion à la CAQ, Radio-Canada rapportait, le 20 août dernier, le désaccord de Mme Bourdon à l'idée de rouvrir l'entente avec les médecins spécialistes. Plus encore. Elle aurait exigé un rehaussement de 8 % du

budget de la santé. De toute évidence, Mme Bourdon ne s'abreuve pas à l'aune des mêmes «données probantes» que de nombreux chercheurs, dont le Dr Alain Vadeboncoeur (puisqu'il faut nommer des médecins), utilisent pour dénoncer, d'une part, cette entente qui gruge honteusement dans les budgets de l'État québécois et, d'autre part, l'organisation médico-centrée de notre système de santé.

Comment, sans rouvrir cette odieuse entente, la présumée future ministre de la Santé entend réduire le fardeau, mais, surtout, la souffrance vécue par de nombreuses infirmières dans le réseau de la santé? Souffrance qui atteint également les cadres. Au cours de l'été, j'ai discuté avec une infirmière-cadre du réseau de la santé qui, elle aussi, a fait le saut dans l'arène électorale. Elle me confia qu'à ses yeux de gestionnaire, il lui apparaissait que les différents acteurs du réseau de la santé ne faisaient plus preuve de résilience. Non... ils étaient tout simplement et majoritairement résignés. Triste réalité!

Investir dans la première ligne

J'aurais souhaité entendre Mme Bourdon nous parler du comment elle parviendra à investir dans la première ligne, dans la santé publique, dans la prévention et la promotion de la santé, dans la lutte contre la pauvreté — source intarissable de souffrance humaine, de mal-être physique et mental. Lors de l'entrevue qu'elle accorda à Guillaume Dumas le 29 août sur les ondes de la SRC, Mme Bourdon affirma «Moi je suis une infirmière... je suis faite forte». Une affirmation que je partage.

Oui, en effet, de nombreuses infirmières sont «faites fortes» pour supporter l'état

actuel du réseau de la santé. Je pense, entre autres, à des infirmières comme l'IPSPL Isabelle Têtu et à l'équipe de SABSA qui, en basse ville de Québec, dans un climat de non-pérennité, offrent quotidiennement des soins à des clientèles souvent désaffiliées ou peu rejointes par le système de santé. Je pense à l'infirmière Émilie Ricard, enfin à toutes les Émilie Ricard qui, par passion, par souci de l'autre, tiennent à bout de bras un système de santé en manque de soin. Et je n'oublie pas tous ces préposés aux bénéficiaires et autres dispensateurs de soins qui, sur les départements, ne savent plus où donner de la tête à travers le carillon des cloches de chambre.

Dans la foulée de la crise infirmière qui suivit la sortie d'Émilie Ricard sur Facebook en janvier 2018, le Parti libéral avait et a toujours intérêt à faire du charme aux infirmières et infirmiers du Québec. Est-ce que la venue de Gertrude Bourdon dans l'équipe libérale fait partie de cette entreprise de charme? À la lueur de ce que j'ai entendu et lu à ce jour je ne crois pas que cette infirmière de grande renommée annonce un doux printemps dans le système de santé.

Bernard Roy, Ph.D., professeur titulaire, Faculté des sciences infirmières, Université Laval

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-09-08 à 12h52 HE.

leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Samedi 1 septembre 2018 • 20h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (tablette) • 1598 mots

Aussi paru dans

31 août 2018

- Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

1 septembre 2018

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC)

Le Droit (Ottawa, ON) (site web)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

MSN (Canada) (français) (site web réf.)

Accès à un médecin: que proposent les partis?

Élisabeth Fleury

Le Soleil

L'accès à un médecin demeure un enjeu important de la présente campagne électorale, notamment à Québec, où on compte plus de 100 000 patients orphelins et où des services de sans rendez-vous ont fermé leurs portes l'an dernier. Le Soleil a demandé cette semaine à des candidats et candidates des principaux partis ce qu'ils proposent pour améliorer la première ligne. Compte-rendu.

Pénalités et supercliniques

Il l'a martelé cette semaine, s'il est réélu, le Parti libéral du Québec (PLQ) appliquera les pénalités prévues par la loi 20 si le taux d'inscription à un médecin de famille n'atteint pas 85 % au 31 décembre. Les médecins avaient initialement jusqu'à la fin de 2017 pour atteindre cette cible, mais il a été décidé il y a quelques mois de leur laisser plus de temps. Foi de Philippe Couillard, il n'est plus question cette fois de remettre l'atteinte de la cible à plus tard.

Le PLQ a également promis un médecin de famille pour 90 % de la population au terme d'un deuxième mandat, soit d'ici les quatre prochaines années.



Photo 123RF/strannikfox

Un gouvernement libéral réélu poursuivra par ailleurs le déploiement et l'embauche de 2000 infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'ici 2024-2025 et «travaillera avec les ordres professionnels pour assouplir les règles encadrant leur pratique».

Il permettra en outre le développement à

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180901-TLS-71e3f33eb6f23525763e2aaa61c685cc

travers le Québec d'initiatives inspirées du projet Archimède afin d'augmenter la prise en charge de patients par des groupes de médecine familiale (GMF), où des IPS jouent un rôle accru.

Autre engagement du PLQ : poursuivre les investissements dans les soins à domicile. «Je suis une grande fervente des soins à domicile. Il y a un bon investissement qui a été fait et qui va se poursuivre. Quand il y a un bon suivi à domicile, ça évite que les patients se rendent à l'urgence», expose celle qui dirigerait le ministère de la Santé dans un deuxième mandat des libéraux, Gertrude Bourdon.

Le PLQ s'est aussi engagé à ouvrir 25 nouvelles supercliniques — accessibles sept jours sur sept, 12 heures par jour — dans des agglomérations d'au moins 50 000 personnes, d'ici les quatre prochaines années. Elles s'ajouteraient aux 49 annoncées par le ministre Gaétan Barrette au cours des deux dernières années.

Selon Gertrude Bourdon, ces supercliniques ont assurément leur place dans le réseau de la santé. «Si vous avez un problème de santé à 18h avec votre petite de deux ans qui fait de la fièvre, la superclinique, elle peut être très intéressante», juge la candidate du PLQ dans Jean-Lesage.

**

Rétablir le financement des cliniques-réseau

Pour le député de Lévis sortant et porte-parole de la Coalition Avenir Québec (CAQ) en matière de santé, François Paradis, le modèle de superclinique du gouvernement Couillard n'est pas la solution à tous les maux.

«On a fait fermer trop rapidement des services de sans rendez-vous. On a retiré le financement à des cliniques-réseau sans leur donner le temps de se transformer en supercliniques. Et on se retrouve avec des patients orphelins qui sont pris de court, qui ne savent plus où se rendre», déplore-t-il.

Un gouvernement caquiste rétablirait sans hésiter le financement de ces cliniques-réseau, dont celui du Centre médical de Charlesbourg, qui a dû fermer son service de sans rendez-vous en novembre 2017. Ces cliniques n'auraient aucune obligation d'adhérer au programme de superclinique mis sur pied par le gouvernement Couillard, assure François Paradis.

«Elles pourraient décider de rester cliniques-réseau. [...] Ce qu'on a comme obligation, c'est de faire en sorte qu'il y ait assez de points de services pour répondre à la demande, ce qui n'est pas le cas actuellement. À Québec, on a 104 000 patients orphelins, on en a 40 000 sur le guichet d'accès. Il faut donc rétablir immédiatement le financement de ces cliniques pour qu'on ait suffisamment de points de services», martèle le député de Lévis sortant.

Un gouvernement caquiste reverrait aussi le système d'attribution des effectifs médicaux (les fameux PREM, pour plans régionaux d'effectifs médicaux). «Le problème de recrutement de médecins, il est partout [...]. Le système de PREM, on nous le dit, c'est complexe, c'est pas transparent. Il va falloir le modifier, le rendre plus transparent, faire des ajustements. Et il faut être capable d'accorder des dérogations aux cliniques pour leur permettre de recruter de nouveaux médecins. Il faut savoir faire preuve de souplesse, de flexibilité», estime M. Paradis.

ité», estime M. Paradis.

Le candidat caquiste attribue aussi le problème des effectifs médicaux à la méthode «coercitive, punitive» du ministre de la Santé sortant, qui a rendu la médecine familiale «moins attractive».

«Il faut faire en sorte que tous les postes en médecine familiale soient pourvus. Cette année, 65 postes de résidence n'ont pas été pourvus, du jamais-vu. Et c'est un effet direct de la réforme Barrette», juge François Paradis, selon qui l'écart salarial entre les omnipraticiens et les spécialistes est aussi un problème.

**

Des IPS dans les CLSC

Le Parti québécois (PQ), lui, introduirait les IPS dans les CLSC pour améliorer l'accès à la première ligne et désengorger les urgences, qui reçoivent encore trop de patients présentant des conditions mineures. Ces CLSC seraient ouverts sept jours, sept soirs, entre 9h et 21h.

«C'est sûr que le service de sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville [qui a été fermé à la clientèle non inscrite l'an dernier] serait réactivé», dit la députée sortante de Taillon et porte-parole du PQ en matière de santé, Diane Lamarre.

«On a les effectifs d'IPS qu'il faut, c'est juste qu'elles sont actuellement dans les GMF, où il y a des médecins. C'est un gaspillage de professionnelles, dans un contexte où on a 40 000 personnes qui attendent sur le guichet, où on a encore 20 % des gens qui n'ont pas accès à un médecin», estime Mme Lamarre, selon qui le fait de «maintenir les IPS dans un état de dépendance à l'endroit des médecins, c'est quelque chose qui

bloque notre système de santé et embourbe nos urgences».

«Les IPS, on leur a permis d'initier des traitements pour six conditions, mais on a ajouté dans les lignes directrices qu'il fallait que le patient soit vu par le médecin dans les 30 jours! C'est de la double facturation, c'est indécent», dénonce Diane Lamarre, dont le parti s'engage à donner non seulement aux IPS, mais aussi aux autres professionnels de la santé, une autonomie «franche et réelle».

«En février 2019, on fait une loi qui révisé l'ensemble des champs d'exercice des professions [...]. Il y aura ensuite quelques formations ciblées. On pense être capable, à l'intérieur d'un an, d'ouvrir les champs d'exercice d'une vingtaine de professions et donc de 200 000 professionnels qui vont venir à la rescousse des médecins, qui pourront se concentrer sur les cas complexes et instables. Les cas simples, les autres professionnels vont pouvoir s'en occuper.»

Mme Lamarre estime par ailleurs que «tout centrer sur les supercliniques, ça crée un système d'urgence ponctuelle de *touch and go*, où il n'y a pas de suivi, et ça dénature le rôle du médecin de famille». Elle croit qu'il est important de maintenir les effectifs dans les GMF de quartier, mais qu'il faut aussi s'ouvrir à d'autres modèles, comme celui de la clinique sans médecin **SABSA**, «dans des secteurs qui sont des déserts médicaux».

**

«Décentraliser les actes médicaux»

Pour Québec solidaire (QS), qui défend un système «100 % public, 100 % gratuit et 100 % accessible», la première

ligne signifie «soins de proximité». «L'erreur qu'on a faite dans les dernières années, c'est de tout concentrer vers des gros centres, des grosses organisations», estime Sol Zanetti, candidat solidaire dans Jean-Lesage.

QS veut qu'on réinvestisse «massivement» dans les CLSC, qui seraient ouverts 24 heures, sept jours sur sept, «là où c'est nécessaire». «On a beaucoup mis le médecin au centre du système de santé. Comme travailleur autonome, le médecin décide un peu où il va pratiquer, contrairement à d'autres dans le système de la santé. Nous, on dit qu'il faut une équité», dit Sol Zanetti.

Selon lui, il faut «décentraliser les actes médicaux». «Depuis très longtemps, ce sont les intérêts corporatistes du Collège des médecins qui ont primé sur le bien collectif et l'organisation logique du système de la santé. Nous, on veut renverser la tendance. On veut faciliter la délégation d'actes [...]. La logique, c'est de répartir les tâches et de ne laisser entre les mains des médecins que les actes qu'ils sont les seuls à pouvoir faire», analyse le candidat solidaire.

Si QS croit qu'il faut «retourner les ressources vers les CLSC», il estime aussi que les GMF «font partie du plan de services de proximité». «On ne revient pas en arrière sur les GMF. On veut juste regarnir les CLSC. Et on va réussir à faire ça avec la délégation d'actes. On peut, avec le même nombre de médecins, faire beaucoup plus de soins», croit M. Zanetti, dont le parti faciliterait aussi le processus de reconnaissance des diplômes des médecins étrangers.

QS est de ceux qui croient qu'il y a amplement de médecins de famille au

Québec. «La raison pour laquelle tout le monde n'a pas accès à un médecin, c'est vraiment une question de partage des actes», juge Sol Zanetti.

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-08-31 à 22h21 HE.

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Samedi 25 août 2018

Le Devoir • p. B4 • 561 mots

Aussi paru dans

25 août 2018 -

[Le Devoir \(site web\)](#)

[MSN \(Canada\) \(français\) \(site web réf.\)](#)

Les promesses électorales des partis

Marco Fortier

p. b4



Que proposez-vous pour améliorer le quotidien des habitants de cette circonscription ?

Dans le secteur de Beauharnois et Valleyfield, 13 178 patients sont encore orphelins d'un médecin de famille. L'accès aux soins de première ligne est difficile et se traduit par l'engorgement de l'urgence à l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay. Pour donner aux patients un accès plus rapide à des soins de qualité, la CAQ s'engage à revoir le mode de rémunération des médecins de famille. Pour renforcer la première ligne, nous voulons accélérer le déploiement de l'accès adapté, redonner l'accès aux consultations sans rendez-vous aux patients orphelins, améliorer l'accès aux soins le soir et la fin de semaine et permettre aux patients de prendre rendez-vous avec un médecin par Internet, ouvrir des lits en dehors des hôpitaux et investir dans les soins à domicile. Nous voulons aussi poursuivre le déploiement des 2000 nouvelles infirmières praticiennes spécialisées, ouvrir des postes d'infirmières à temps complet et abolir les heures supplémentaires obligatoires, poursuivre les 17 projets pilotes des ratios de patients par infirmière, décloisonner la pratique médicale pour permettre aux professionnels de la santé d'utiliser toutes leurs

compétences et valoriser le travail des infirmières auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires.

-- Coalition avenir Québec

Les mesures que nous avons mises en place au courant des 4 dernières années ont porté fruit. Il y a maintenant 1,1 million de Québécoises et Québécois de plus qui ont accès à un médecin de famille, soit l'équivalent des villes de Laval et Québec réunies. Ceci dit, il reste encore du chemin à faire. Nos engagements seront connus en temps et lieu au courant de la campagne.

-- Parti libéral du Québec

Le Parti québécois ne prétend pas qu'il réglera tout du jour au lendemain, mais un gouvernement résolument voué à donner accès à un médecin de famille doit avoir une tout autre approche. Nous allons geler leur rémunération afin de réinvestir les sommes dans l'accessibilité aux soins de santé. Nous changerons également le mode de rémunération des médecins pour que les patients vulnérables soient pris en charge en priorité. Nous déploierons des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) dans la centaine de CLSC existants, ouverts sept jours sur sept de 9 h à 21 h, afin de pouvoir répondre aux principales ur-

© 2018 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180825-LE-2018-08-25_535296

gences mineures. Dans les endroits où il n'y a pas de CLSC, nous encouragerons les cliniques de proximité inspirées du modèle **SABSA** ou d'un autre, où les IPS pourront voir les patients et leur donner des soins. Nous décloisonnerons les professions afin de sortir de la tutelle des médecins les 200 000 professionnels de la santé -- infirmières, pharmaciens, psychothérapeutes -- qui veulent et peuvent en faire plus pour les patients sans toujours demander la permission aux docteurs.

-- Parti québécois

Dans une circonscription comme Beauharnois, Québec solidaire croit qu'il faut agir sur plusieurs facettes pour régler le manque de médecins de famille. La solution n'est pas de donner toujours plus d'argent aux médecins, mais de miser sur ce que nous avons déjà ! Notre plan d'action consiste d'abord à implanter un réseau de CLSC ouverts 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine ; à accélérer et à faciliter le processus de reconnaissance des diplômes des médecins immigrants ; à accroître les responsabilités des infirmières pour désengorger le réseau ; et à investir en santé publique.

-- Pierre-Paul St-Onge, candidat de Québec solidaire dans Beauharnois



Nom de la source

Canada NewsWire (français)

Type de source

Presse • Communiqués de presse

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Jeudi 12 juillet 2018 • 10:04:00 UTC -0400

Canada NewsWire (français) • 728 mots

Le Parti Québécois et le Collectif Santé au diapason

Cabinet du chef de l'opposition officielle

QUÉBEC, le 12 juill. 2018 /CNW Telbec/ - Le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée, la porte-parole en matière de santé et d'accessibilité aux soins, Diane Lamarre, et le porte-parole en matière de services sociaux et de protection de la jeunesse, Dave Turcotte, sont fiers d'annoncer que les engagements du Parti Québécois pour remettre le système de santé au service des patients ont été accueillis très positivement par les représentants du Collectif Santé, au terme d'une rencontre avec leurs représentants.

EN BREF

Le Parti Québécois propose déjà des solutions concrètes pour améliorer le système public de santé et de services sociaux.

Les engagements du Parti Québécois concordent avec les actions prioritaires demandées par le Collectif Santé.

Le Parti Québécois s'engage à ajouter du personnel pour améliorer la qualité et la rapidité des services dont les patients ont besoin.

« Le Collectif réunissant des patients, des médecins, des intervenants et des gestionnaires du milieu de la santé en arrive aux mêmes conclusions que nous : après 4 ans d'austérité et de réformes ratées, l'amélioration de notre système public de santé et de services sociaux

sera un enjeu majeur de l'élection du 1er octobre prochain. Le Parti Québécois propose déjà des solutions concrètes pour relever ce défi, à commencer par le gel de la rémunération des médecins qui permettra d'investir dans l'amélioration des services directs à la population, l'élargissement des champs de pratique des 200 000 professionnels de la santé ainsi que le rétablissement des budgets en santé publique pour mieux prévenir les problèmes de santé avant de devoir les guérir », a affirmé le chef de l'opposition officielle.

« Les engagements du Parti Québécois concordent avec les actions prioritaires demandées par le Collectif, parce que ce sont des solutions réfléchies, crédibles et qui vont faire une vraie différence dans l'accès des patients aux services de santé. Nous devons déployer dans les CLSC des professionnels, dont des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), et en faire de vrais points de services ouverts 7 jours sur 7, de 9 h à 21 h, pour les urgences mineures. Nous devons aussi encourager la création de cliniques de proximité, inspirées de modèles comme **SABSA** et d'autres, là où les CLSC ne peuvent jouer ce rôle. La rémunération des médecins doit aussi être revue pour favoriser le travail d'équipe et la collaboration avec les autres professionnels. Il est aussi incontournable d'assurer un nombre minimal d'heures de répit chaque semaine pour les proches aidants. Notre plan en matière de santé

© 2018 Canada NewsWire. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180712-FW-0c7579

est prêt et il est centré sur le patient, parce que c'est ce que les Québécois veulent! », a indiqué Diane Lamarre.

« La surcharge de travail des employés du réseau de la santé et des services sociaux a atteint un point critique après 4 ans d'austérité et de réformes ratées. Le Parti Québécois s'engage à ajouter du personnel pour y remédier et pour améliorer la qualité et la rapidité des services dont les patients ont besoin. Nous devons aussi redonner une voix aux usagers ainsi qu'aux différents territoires dans la prise de décisions du réseau, alors qu'ils sont souvent ignorés dans les mégastructures des CISSS et des CIUSSS du ministre Barrette. L'apport de la relève, qu'elle vienne d'ici ou de l'étranger, doit aussi être valorisé et encouragé, en gardant toujours en tête que c'est l'intérêt du patient qui doit primer », a ajouté Dave Turcotte.

« Le Parti Québécois a été la première formation politique qui a accepté de nous rencontrer et d'échanger avec nous à la suite du dévoilement des actions prioritaires que nous proposons pour améliorer le système de santé et nous les en remercions. Nous constatons que sur de nombreux aspects, leur programme correspond à nos revendications et nous souhaitons maintenant rencontrer les autres formations politiques afin de produire un "bulletin de notes" de chacune d'entre elles afin d'évaluer leurs engagements respectifs en vue de la prochaine élection », a conclu Jérôme Di Giovanni, président de l'Alliance des patients pour la santé (APS), au nom du Collectif qui réunit également l'Association médicale du Québec (AMQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSSS).

SOURCE Cabinet du chef de l'opposition officielle

Consulter le contenu original :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/July2018/12/c7579.html>

Contact

Valérie Chamula, Attachée de presse,
Aile parlementaire du Parti Québécois,
418 643-2743

Note(s) :

A l'attention Health Editors

Nom de la source

La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Sherbrooke, Québec, Canada

Mardi 10 juillet 2018 • 06h22 HE

La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web) • 423 mots

Rousseau promet une clinique d'infirmières praticiennes spécialisées

Samuel Rhéaume

La Tribune

S'il est élu au pouvoir lors des élections provinciales à l'automne, Guillaume Rousseau promet que sa priorité sera de créer une clinique d'infirmières praticiennes spécialisées à Sherbrooke. Pour lui, il est urgent de placer les patients au cœur des mesures en santé publique.

Sherbrooke - Accompagné de Diane Lamarre, porte-parole du PQ en matière de santé, le candidat péquiste à Sherbrooke a tenu à indiquer que la population de Sherbrooke a un besoin criant d'avoir sa propre super-clinique, et que la promesse d'en mettre une en place qui avait été annoncé par les ministres Gaétan Barrette et Luc Fortin en décembre 2016 n'a pas été livrée.

Il souhaite ainsi mettre en place une clinique inspirée de la clinique **SABSA** (services à bas seuil d'accessibilité) à Québec, et ce, au lendemain des élections s'il était élu.

«?Ce que je voudrais, c'est une clinique qui serait ouverte aux personnes qui n'ont pas de médecins de famille et aux personnes plus vulnérables, et ce, tous les jours. C'est exactement ce dont Sherbrooke a besoin, alors que la promesse des libéraux n'a pas été livrée?», a-t-il lancé, tout en misant sur le fait que ces services permettraient d'être adaptés à la population locale.

Rappelons qu'une super-clinique se dis-



Spectre Média, René Marquis

Diane Lamarre et Guillaume Rousseau du PQ.

tingue en étant ouverte à la population 12 heures par jour et tous les jours de la semaine.

La clinique **SABSA** offre des services de santé traditionnels avec des infirmières spécialisées en misant sur la proximité avec les patients.

«?À Sherbrooke on a une population vieillissante et un problème d'accès aux cliniques en après-midi les fins de semaine. Une clinique inspirée du modèle **SABSA** pourra tenir compte de cela et donc, tout en étant ouverte à tous, offrir des services adaptés?», a-t-il affirmé.

Diane Lamarre constate que la population manque d'options lorsqu'ils ont be-

© 2018 La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180710-TBW-5336b9d12ac540e6c1b60e2435ef130d

soin d'accéder à des soins de santé et la solution doit absolument passer par les services de proximité.

« 60 pour cent des cas des patients qui se présentent dans les hôpitaux en urgence ne représentent pas réellement des cas d'urgence. Il faut absolument déployer plus de points de service. En ce moment, ça coûte très cher et ce n'est pas efficace. Guillaume est prêt à se battre pour le bien-être de ses citoyens?, et ça s'inscrit dans notre plateforme électorale » a-t-elle avancé.

Cet article est paru dans La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)

<http://www.latribune.ca/ca/actualites/sherbrooke/rousseau-promet-une-clinique-dinfirmieres-praticiennes-specialises-5336b9d12ac540e6c1b60e2435ef130d>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-07-09 à 13h35 HE.


Nom de la source

La Tribune (Sherbrooke, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Sherbrooke, Québec, Canada

p. 5



Mardi 10 juillet 2018

La Tribune (Sherbrooke, QC) • no. Vol. 109 n° 116 • p. 5 • 710 mots

Aussi paru dans

9 juillet 2018

- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

Campagne électorale

Rousseau promet une clinique d'infirmières

Samuel Rhéaume

SHERBROOKE - S'il est élu lors des élections provinciales à l'automne, Guillaume Rousseau promet que sa priorité sera de créer une clinique d'infirmières praticiennes spécialisées à Sherbrooke. Il estime qu'il est urgent de placer les patients au cœur des mesures en santé publique.

Accompagné de Diane Lamarre, porte-parole du Parti québécois (PQ) en matière de santé, le candidat péquiste dans Sherbrooke a indiqué que la population de sa circonscription a un besoin criant d'avoir une super-clinique, et que la promesse de la mettre en place qui avait été faite par les ministres Gaétan Barrette et Luc Fortin en décembre 2016 n'a toujours pas été livrée.

Dans les faits, une première super-clinique située dans l'Est de la ville, mieux connue sous le nom de la Clinique des médecins d'urgence (CMU), a été mise en fonction en octobre 2017 selon les normes dictées par le ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment celle d'être ouverte 12 heures par jour, 365 jours par année.

Une deuxième super-clinique doit ouvrir

Photo Spectre Média, René Marquis

Guillaume Rousseau, accompagné de Diane Lamarre, a annoncé son intention de mettre en place une clinique d'infirmières spécialisées s'il est élu en octobre.

sur la rue King Ouest, soit dans la circonscription de Sherbrooke, mais était toujours en attente de sa désignation aux dernières nouvelles.

Guillaume Rousseau souhaite pour sa part mettre en place une clinique inspirée de la clinique **SABSA** (services à bas seuil d'accessibilité) à Québec, et ce, au lendemain des élections s'il était élu.

« Ce que je voudrais, c'est une clinique qui serait ouverte aux personnes qui n'ont pas de médecins de famille et aux personnes plus vulnérables, et ce, tous les jours. C'est exactement ce dont Sherbrooke a besoin, alors que la promesse des libéraux n'a pas été livrée », a-t-il lancé, tout en misant sur le fait que ces services permettraient d'être adaptés à la population locale.

La clinique **SABSA** offre des services de santé traditionnels avec des infirmières spécialisées en misant sur la proximité avec les patients.

© 2018 La Tribune (Sherbrooke, QC). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180710-TB-0005



« À Sherbrooke on a une population vieillissante et un problème d'accès aux cliniques en après-midi les fins de semaine. Une clinique inspirée du modèle **SABSA** pourra tenir compte de cela et donc, tout en étant ouverte à tous, offrir des services adaptés », a-t-il affirmé.

Diane Lamarre constate que la population manque d'options lorsqu'elle a besoin d'accéder à des soins de santé et la solution doit absolument passer par les services de proximité.

« Soixante pour cent des cas des patients qui se présentent dans les hôpitaux en urgence ne représentent pas réellement des cas d'urgence. Il faut absolument déployer plus de points de service. En ce moment, ça coûte très cher et ce n'est pas efficace. Guillaume est prêt à se battre pour le bien-être de ses citoyens, et ça s'inscrit dans notre plateforme électorale », a-t-elle avancé.

Elle critique entre autres la réforme du ministre Barrette en la qualifiant de « centrée sur le médecin, plutôt que centré sur les patients ».

Canicule : prévenir pour éviter le pire

À la lumière du bilan des neuf décès en Estrie survenus lors de la canicule de la semaine dernière, Mme Lamarre croit que les mesures entreprises par la ministre Charlebois n'étaient pas suffisantes.

« Demander aux gens de contacter leurs proches, c'est n'est pas assez. Depuis août 2017, on a comme objectif de généraliser le programme PAIR. Ce programme lance des appels automatisés à des personnes atteintes de problèmes de santé physique ou mentale. S'il n'y a pas de réponses après trois reprises, on envoie des proches aidants ou des bénévoles à leur domicile », a-t-elle affirmé.

La Dre Mélissa Généreux, directrice de la santé publique en Estrie, expliquait à La Tribune vendredi dernier qu'il y aurait sans doute eu plus de décès si cela n'avait pas été des interventions sur le terrain.

Rappelons qu'à l'ensemble du territoire provincial, la canicule aurait fait près de 60 victimes.

Mme Lamarre en a aussi profité pour faire la promotion des services de soutien à domicile sur l'ensemble du territoire provincial.

« Une personne qui réside en CHSLD coûte entre 80 000 \$ et 100 000 \$ dollars à l'état par année. Imaginez le nombre d'heures et de services que nous pourrions déployer au domicile des gens en les accompagnant convenablement avec des professionnels qualifiés », conclut-elle.

leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Samedi 12 mai 2018 • 04h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (site web) • 881 mots

Aussi paru dans

11 mai 2018 - Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)
 Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)
 La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

12 mai 2018 - Le Soleil (Québec, QC)
 Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
 Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
 La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
 La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

Le psychiatre qui a un peu quitté l'hôpital

Mylène Moisan

Le Soleil

CHRONIQUE / Roch-Hugo Bouchard n'a pas totalement quitté l'hôpital, le psychiatre sait qu'il y est utile, il a des patients à la pochetée.

Québec - Mais il sait aussi qu'on a besoin de lui ailleurs.

En dehors de l'hôpital.

Il fait aussi des consultations à **SABSA**, cette essentielle bibitte du système de santé, une coopérative qui prodigue des soins à des gens qui n'en auraient pas autrement et qui sont, souvent, ceux qui en ont le plus besoin. Des personnes qui n'ont parfois pas d'adresse, qui ont perdu leur carte-soleil.

Ou la carte tout court.

C'est pour ceux-là que Roch-Hugo vient donner un coup de main à **SABSA**, même si ça ne figure sur aucun plan régional d'effectif médical (PREM), même si ça va totalement à l'encontre des sacro-saintes cibles de performance. Il va là où les malades vont quand ils ne

La Presse, Martin Chamberland

La désinstitutionnalisation s'est à peu près limitée à sortir les patients de l'asile. Et les soins et les services qui devaient suivre n'ont pas suivi.

veulent pas aller à l'hôpital.

C'est trop logique pour le système.

J'ai rencontré Roch-Hugo quelques fois depuis un an et demi, on parle de tout mais surtout de l'organisation de la psychiatrie à Québec. La première fois, il m'a remis une liasse de documents, certains datant de plusieurs années. «Tout y est, m'avait-il dit. Ça fait longtemps qu'on sait quoi faire. Mais on ne le fait pas.»

On brasse la soupe en repensant le bouton à quatre trous.

En fait, de ce que j'ai compris de nos conversations, c'est que la désinstitu-

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180512-LSW-d4b2f7dbedf332ec5a159e90e046c12a

tionnalisation s'est à peu près limitée à sortir les patients de l'asile. Et les soins et les services qui devaient suivre n'ont pas suivi. Ça donne le phénomène des portes tournantes, le malade est dehors jusqu'à temps qu'il craque. Il entre à l'hôpital, en ressort souvent trop vite.

Le taux de réhospitalisation au Québec est ahurissant.

À force de voir les mêmes faces revenir, Roch-Hugo s'est dit qu'il allait essayer autre chose. Il a pensé en dehors de l'hôpital. «Une des solutions aux situations répétitives de surcapacité et de surutilisation des urgences psychiatriques demeure la prévention et la présence des services dans la communauté.»

Le psychiatre a pensé en termes de société.

Précisément ce que fait **SABSA**, qui tire toujours le diable par la queue pour trouver du financement. «La culture hospitalo-centriste reste, malgré les mots et les "transformations", résistante et inchangée dans la réalité.»

Et tant pis pour ceux qui ne vont pas à l'hôpital.

Ou qui n'ont leur place nulle part. Comme X, dont je vous ai parlé récemment, qui est à l'hôpital depuis presque un an. Un tribunal a ordonné au CIUSSS, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, de trouver une façon de le réintégrer dans la communauté.

Il est présentement en processus de sortie.

La seule option qui s'approche de ce dont il a besoin, c'est une prise en charge par une des cinq équipes de suivi

intensif dans le milieu (SIM), qui regroupent des professionnels outillés pour les cas lourds. Mais X a un trouble de personnalité limite et les SIM n'ont pas été conçus pour ça.

Les SIM ne doivent pas devenir des fourre-tout.

Parce que ça ne règle pas le problème de toutes les autres personnes qui ne répondent pas aux critères d'admission dudit programme. Et le CIUSSS, faute d'être en mesure de les soigner hors de l'hôpital, les y laisse ou encore les dirige vers un suivi moins serré, plus à risque.

«La situation actuelle est un recul considérant qu'il y avait eu des acquis importants depuis le rapport Bédard et les Fous crient au secours des années 60. Nous recréons consciemment ou pas un asile à ciel ouvert qui est en même temps une solution et un problème. Situation paradoxale. Inacceptable? Oui, mais pas insoluble.»

Il y a des solutions, je vous le disais plus tôt.

C'est dans cet asile à ciel ouvert que Roch-Hugo essaye de limiter les dégâts, d'aller là où il sent qu'il fait une véritable différence. De soigner les plus malades, ou ceux qui ont simplement peur d'aller à l'hôpital. «L'idée n'est pas d'opposer un modèle à l'autre, c'est d'avoir les deux. **SABSA**, c'est un milieu qui est ouvert et ça fait toute la différence de la planète, on règle des problèmes à grande vitesse, à moindre coût.»

Mais la bureaucratie n'aime pas les géométries variables.

Le problème ne date pas d'hier. «Il faut éviter de chercher une seule cause ou un seul coupable pour expliquer la situation

actuelle. Nous récoltons aujourd'hui ce que nous avons semé hier. [...] Pourtant, la prévention et le traitement précoce contribuent à modifier favorablement l'évolution et la sévérité des maladies mentales comme toutes les autres maladies.»

Non seulement nous n'apprenons pas de nos erreurs, mais nous les répétons. Nous les érigeons même en système.

Cet article est paru dans Le Soleil (Québec, QC) (site web)

<http://www.lesoleil.com/ca/chroniques/mylene-moisan/le-psychiatre-qui-a-un-peu-quitte-lhopital-d4b2f7dbedf332ec5a159e90e046c12a>

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-05-11 à 22h36 HE.



Nom de la source

ICI Radio-Canada - Québec (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mercredi 9 mai 2018

ICI Radio-Canada - Québec (site web) • 639 mots

Un psychiatre sort de l'hôpital pour combattre la maladie mentale

Camille Simard

Le psychiatre Roch-Hugo Bouchard a une vision bien personnelle des soins de santé. Il a décidé de sortir du milieu hospitalier traditionnel pour aller à la rencontre de patients présentant de graves problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

Un texte de Camille Simard

Depuis maintenant six mois, le professionnel affilié à l'Institut en santé mentale de Québec (CIUSSS-CN) collabore avec la coopérative de santé sans médecin **SABSA**, située dans le quartier Saint-Roch. Il rencontre en moyenne quatre patients tous les mercredis.

C'est la seule façon de rejoindre une clientèle qui a de la difficulté à se retrouver dans le système de santé traditionnel, estime-t-il.

« Ce sont des gens qui ne correspondent pas ou ne veulent pas correspondre à une image, à des critères que représentent les services publics, à travers un hôpital psychiatrique. »

Plusieurs patients sont passés par l'urgence psychiatrique et en ressortent avec une image négative, souligne le psychiatre. Le psychiatre Roch-Hugo Bouchard se rend à la clinique **SABSA** une fois par semaine. Photo : Radio-Canada/Carl Boivin

« L'urgence psychiatrique, c'est d'abord

un accès un peu difficile, l'attente est longue, les gens craignent l'hôpital. Ils craignent d'y être contraints. La porte est fermée, on doit aussi se départir de ses vêtements. Avoir des mesures de sécurité, pour un individu, ça peut être une expérience difficile », croit Roch-Hugo Bouchard,

L'idée de la maladie mentale peut amener un individu à penser qu'il sera gardé longtemps à l'hôpital, contre son gré. Il y a comme une espèce d'allergie à la présence à l'urgence. Roch-Hugo Bouchard, psychiatre sans carte d'assurance maladie

Près de 10 % des personnes qui se présentent à la clinique **SABSA** n'ont pas de carte d'assurance maladie. Ce n'est pas un problème pour le psychiatre. Il se dit très à l'aise de ne pas obtenir de rémunération.

« Les gens qui n'ont pas de carte d'assurance maladie, on tentera de faire en sorte qu'ils s'inscrivent dans ce réseau-là éventuellement. Mais ce n'est pas un empêchement pour qu'ils rencontrent un médecin », croit-il. Le patient Michel Caron en compagnie du psychiatre Roch-Hugo Bouchard. Photo : Radio-Canada/Carl Boivin

Michel Caron, un résident de Québec âgé de 55 ans, consultait le psychiatre lors de la visite de Radio-Canada.

Atteint d'un trouble de bipolarité, M.

© 2018 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180509-CSQ-002

Caron a effectué un séjour de trois mois consécutifs à l'hôpital psychiatrique, l'été dernier. J'étais tellement désorganisé aux niveaux physique et psychologique, j'avais besoin d'aide pour passer au travers de ce que je vivais. Michel Caron, patient à la **SABSA**

Aujourd'hui, Michel Caron a réduit de moitié sa consommation de médicaments.

Sans tourner le dos au système de santé, il estime avoir trouvé en l'équipe de **SABSA** l'accompagnement dont il avait besoin.

« Quand je viens à mon rendez-vous, je trouve ça personnel, ça roule comme un CLSC. J'arrive ici, c'est comme une petite famille, on se connaît, on se parle. Je sens le contact meilleur, c'est moins problématique, c'est moins gros; c'est pas un hôpital, c'est simplement une place où je vais rencontrer le docteur Bouchard », affirme-t-il. Elle salue l'arrivée du psychiatre

L'infirmière praticienne à la tête de la clinique, Isabelle Têtu, constate le cheminement des patients au fil des rencontres.

Elle estime que l'arrivée du psychiatre aide à mieux cerner les problématiques. Isabelle Têtu, infirmière praticienne spécialisée Photo : Radio-Canada/Carl Boivin

« Un regard externe avec un riche bagage sur certaines situations, surtout sur les troubles en santé mentale, ça nous guide dans nos interventions », explique-t-elle.

L'infirmière constate elle aussi que plusieurs patients suivis à la clinique **SABSA** ont vécu une certaine « brisure

» avec le système de santé. Certains n'en gardent pas de bons souvenirs.

« Ils ont eu des contentions, ils ont eu parfois des altercations avec les professionnels qui étaient sur place, ils ont l'impression que le diagnostic s'est fait rapidement. »

La clinique **SABSA** voit en moyenne 3600 patients par année.

Cet article est paru dans ICI Radio-Canada - Québec (site web)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1099842/psychiatre-sabsa-rencontre-client-ele-roch-hugo-bouchard>

**Nom de la source**

L'Actuel (Haute-St-Charles/Les Rivières/Wendake)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Mensuel ou bimensuel

Couverture géographique

Locale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 9



Mercredi 9 mai 2018

L'Actuel (Haute-St-Charles/Les Rivières/Wendake) • no. Vol. 31 n° 25 • p. 9 • 60 mots

Pascale Picard avec les Violons du Roy

C.L.

L' auteure-compositrice-interprète Pascale Picard fera équipe le 12 mai prochain avec les Violons du Roy, sous la direction de Mathieu Lussier. Le spectacle sera produit dans une formule inédite au profit de la Coopérative de solidarité **SABSA**, un organisme qui prodigue des soins infirmiers et psychosociaux aux clientèles vulnérables des quartiers centraux de Québec.

© 2018 L'Actuel (Haute-St-Charles/Les Rivières/Wendake). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180509-QD-0011

Nom de la source

Le Devoir (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Samedi 5 mai 2018

Le Devoir (site web) • 1759 mots

Réseau de la santé: l'après-Barrette

Georges Jodoin

Au Québec, le réseau public de la santé et des services sociaux a connu des bouleversements énormes au cours des cinq dernières années. Pour le citoyen qui cherche à comprendre les actions de l'État québécois, l'impression générale qui se dégage est celle d'un grand désordre où une chatte n'y retrouverait pas ses petits.

Les solutions aux problèmes d'engorgement des urgences, aux difficultés d'accéder à un médecin de famille, de recevoir des soins à domicile, d'assurer la présence de médecins en CHSLD, d'obtenir un rendez-vous avec son médecin de famille (lorsqu'on en a un), bref, tous ces problèmes d'accessibilité à des soins de première ligne ont-ils été résolus par les mesures drastiques mises en place par le ministre Gaétan Barrette au cours de son passage à la tête du ministère de la Santé??

Fusionner les établissements Pour l'administrateur amateur qu'est le ministre Barrette, gestion se résume à fusion. Plus c'est gros, mieux c'est : établissements, cliniques médicales, laboratoires, tout y passe, envers et contre tous.

D'emblée, rien ne permet de voir comment la fusion des établissements de santé (loi 10) a pu améliorer l'accessibilité aux services même si c'était là un des objectifs de ce qui a été la plus vaste

réorganisation administrative que le Québec ait connue. Beaucoup trop de temps et d'énergie ont été dépensés dans ce processus de réorganisation aux dépens des soins aux patients. Les conséquences humaines de cette réforme tant pour le personnel que pour les patients restent à être évaluées en profondeur.

Inciter les médecins à travailler davantage Inciter les médecins en clinique à prendre en charge davantage de patients (loi 20), voilà qui constitue un autre élément récent de solutions mis de l'avant par le ministre de la Santé pour améliorer l'accessibilité aux soins.

L'augmentation considérable de la rémunération des médecins paraît avoir plutôt contribué à faire en sorte que ces derniers aient davantage à privilégier la qualité de vie au détriment du service à la population. Réaction normale ou effet pervers, peu importe, les résultats escomptés ne semblent pas avoir été au rendez-vous. La citation suivante paraît bien indiquée : « Toute méthode est regrettable qui prétend faire boire cheval qui n'a pas soif. »

Fermer les petites cliniques et ouvrir des supercliniques De gigantesques CISSS, des supercliniques, des mégas laboratoires d'analyse, le ministre de la Santé voit gros. En plus de la dépersonnalisation et de la perte du sentiment d'appartenance, la centralisation des cliniques

© 2018 Le Devoir (site web). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180505-LEW-038

paraît, en tout cas pour certaines clientèles, aller à l'encontre d'un objectif d'accessibilité.

Former davantage de médecins Former davantage de médecins en augmentant les admissions dans les programmes de formation en médecine (au point où les facultés de médecine fonctionnent à plein régime) ne constitue pas, selon plusieurs sources, la formule gagnante puisque le Québec compte déjà un ratio médecins/population parmi les plus élevés au Canada.

Cette solution a néanmoins été privilégiée alors que l'on se traîne les pieds dans le dossier de la formation d'infirmières praticiennes.

Former davantage d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) En Ontario, on compte plus de 2200 infirmières praticiennes (au Québec, 347) et 26 cliniques gérées par des superinfirmières (au Québec, 1 seule: **SABSA**). À noter que les infirmières praticiennes du Québec sont mieux formées qu'en Ontario, mais moins bien payées.

On veut former 2000 IPS d'ici 2024. Et leur donner davantage de pouvoirs.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux déclare qu'il veut bien former davantage d'IPS et leur donner plus de pouvoirs, mais qu'il n'est pas responsable parce qu'il s'agit d'une prérogative qui lui échappe, que cela relève de l'Office des professions et du Collège des médecins qui fait obstruction.

Il appert en effet que les règlements actuels empêchent d'atteindre un résultat positif notable et tangible pour la population, laquelle doit assumer une attente souvent inacceptable pour recevoir les soins, parfois mineurs, soit d'ordre sys-

témique, c'est-à-dire qu'ils font partie d'un système rigide de protection, de chasse gardée, de cloisonnement des champs de pratique. Même le ministre de la Santé, si tant est qu'il ait vraiment eu la volonté de faire bouger les choses, doit déclarer forfait, tant la résistance du Collège des médecins à des changements souhaités entrave l'évolution des services. Le Collège des médecins se permet d'ailleurs de mettre en garde les partis politiques à ne pas lancer des propositions dans les médias concernant l'interdisciplinarité avant les élections.

On peut tous observer que la plupart des professionnels de la santé (pharmaciens, dentistes, physiothérapeutes, optométristes...) travaillent en étroite collaboration avec des technicien(ne)s spécialisé(e)s qui les assistent avant, pendant et/ou après leur intervention. Mais les omnipraticiens?? Où sont les infirmières praticiennes spécialisées (IPS) qui pourraient les décharger d'une bonne partie de leur travail, les rendre plus productifs afin de voir davantage de patients, de rencontrer seulement les patients qui requièrent un nouveau diagnostic, etc. ?

La dernière vaste opération pour décloisonner les champs de pratique dans le domaine de la santé remonte en 2002, soit une quinzaine d'années?!

En matière d'orientations gouvernementales permettant l'amélioration du système professionnel en vigueur dans le domaine de la santé, l'Office des professions se trouve sous la responsabilité du ministre de la Justice et non du ministre de la Santé, comme c'est le cas en Ontario.

Sans vouloir critiquer le travail de l'Office des professions, il est possible que

le ministre de la Justice et que l'Office des professions soient moins sensibles aux problématiques et aux besoins de la population au regard de l'accessibilité aux services de santé.

Le décloisonnement des champs de pratique professionnels en santé représente encore une fois une solution connue et proposée publiquement (du moins dans le programme du Parti québécois).

Cela pourrait-il se faire plus facilement si le ministre de la Santé était responsable de ces questions à l'instar du modèle en vigueur depuis 1991 en Ontario?? Il s'agirait en tout cas d'une proposition qui mériterait d'être étudiée et qui serait à la mesure des obstacles rencontrés.

Accès à des soins à domicile Outre le fait que le Québec ne compte que peu d'IPS (par rapport à l'Ontario), il accuse également un sérieux retard au chapitre des soins à domicile.

Lorsqu'une personne est malade au point d'avoir de grandes difficultés à se rendre dans une clinique médicale ou à l'urgence en raison par exemple d'une grippe ou d'une infection, celle-ci devrait d'abord avoir recours aux services d'Info-Santé qui pourrait disposer du pouvoir de diligenter une infirmière à domicile laquelle, au besoin, devrait avoir le pouvoir de demander à ce qu'un médecin se rende au chevet du patient. Certains trouveront que ce scénario est trop beau pour être vrai, serait trop dispendieux, que l'on n'a pas les ressources, qu'Info-Santé et les infirmières n'ont pas ce pouvoir, etc.

Les coûts des services ambulanciers et des services de l'urgence sont comparables aux coûts des visites à domicile. Au Québec, les médecins font peu de visite à domicile selon le Collège of Fam-

ily Physicians of Canada. Les données de la RAMQ pour les visites médicales à domicile montrent que celles-ci représentent une très faible partie des actes médicaux des médecins omnipraticiens (2,6 % en 2006 et sans doute moins en 2018).

En définitive, ce qui est inacceptable, c'est que ce soit le patient alité qui doive se déplacer, parfois en ambulance, pour recevoir des soins, à moins de dépenser pour un médecin désaffilié de la RAMQ disponible pour venir à domicile.

La crédibilité du processus de négociation

Au-delà des piètres résultats tangibles concernant l'accessibilité aux soins, il appert qu'une meilleure rémunération des médecins ne profite pas aux patients. Maintes voix se sont fait entendre, même de la part de médecins, pour décrier que le drainage des ressources financières vers la rémunération des médecins se fasse au préjudice des autres services du réseau.

Un processus occulte Qui peut prétendre connaître véritablement le processus occulte de négociation du gouvernement avec les fédérations médicales sinon le quarteron de participants aux séances permanentes de négociation et éventuellement quelques rares observateurs disposant de certaines sources d'information privilégiées??

Pourtant, les résultats de ces négociations engagent annuellement des milliards de dollars payés par les contribuables. Le gouvernement ou les fédérations annoncent soudainement qu'une entente de principe est intervenue, laquelle est suivie de l'annonce d'une entente en bonne et due forme, mais dont les termes demeurent très

généraux, enfin quelques détails finissent par être distillés. Le flou, les imprécisions sont soigneusement entretenus en soulignant à gros traits que le tout est très complexe et décidément au-dessus de la compréhension de la population en général. Qui plus est, des informations véhiculées par les médias, qui sous-estimeraient les coûts réels des ententes, ne sont pas démenties par le gouvernement, jusqu'à ce que des experts indépendants finissent par découvrir le pot aux roses.

La connivence dans le silence et l'opacité des deux parties à l'entente, le manque de transparence du gouvernement surtout lorsque des milliards de dollars récurrents sont en jeu, ne sont pas conformes au bien commun et à l'éthique, voire à la justice.

Une prise en charge à la mesure des enjeux C'est le mode de fonctionnement même des négociations entre le gouvernement et les fédérations médicales qui doit être revu afin de mettre fin à des décennies d'obscurantisme. Les dernières ententes auront été la goutte qui fait déborder le vase.

Le comité patronal de négociation devrait être remplacé par un nouvel organisme très bien outillé et aussi dépolitisé que possible. Cette entité administrative autonome devrait être placée près de l'agent payeur que représente la RAMQ et offrir la crédibilité que lui conférerait son expertise en matière de négociation et son accès aux données dont dispose la RAMQ.

Quatre grands défis pour le prochain ministre

Le prochain ministre de la Santé et des Services sociaux devra relever de nombreux défis et, pour les relever, il devra

disposer des outils nécessaires, d'abord pour redonner de la crédibilité au processus de négociations entre l'État et les fédérations médicales afin de redresser la situation qui a sérieusement dérapé lors des dernières ententes.

Il devra également mettre en place des moyens pour évaluer les effets de la loi 10 et trouver des solutions innovantes pour atténuer les effets négatifs des coupures de personnel et de la mégalomanie de son prédécesseur en matière de structures administratives.

Le nouveau ministre devra également lever les obstacles entourant la formation de quelque 2000 infirmières praticiennes spécialisées, tout en négociant avec le Collège des médecins, de manière à ce que ces dernières puissent avoir davantage de pouvoirs d'intervention auprès des patients.

Un quatrième chantier devrait porter sur l'amélioration des soins à domicile, lequel chantier va de pair avec la formation d'infirmières praticiennes et le décongestionnement des urgences.

Cet article est paru dans Le Devoir (site web)

<http://www.ledevoir.com/societe/sante/527008/l-apres-barrette>

CISION

Nom de la source

Canada NewsWire (français)

Type de source

Presse • Communiqués de presse

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Jeudi 3 mai 2018 • 12:39:00 UTC -0400

Canada NewsWire (français) • 1146 mots

Soirée Florence 2018 : huit lauréats honorés et 110 000 \$ amassés au profit de la Fondation de l'OIIQ

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Vibrant hommage rendu à Régine Laurent

MONTREAL, le 3 mai 2018 /CNW Telbec/ - Le mercredi 2 mai, en présence de **Gaétan Barrette**, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, et de **Diane Lamarre**, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a célébré les réussites professionnelles de six infirmières et de deux infirmiers pour leur remarquable contribution à la profession dans le cadre de la 16e Soirée Florence, qui réunissait près de 430 invités. La soirée, animée par les chanteurs **Marie-Ève Janvier** et **Jean-François Breau**, se déroulait au Marché Bonsecours et a permis de remettre la somme de 110 000 \$ à la Fondation de l'OIIQ.

16e Soirée Florence : tracer la voie

« La Soirée Florence célèbre l'excellence de la profession, le leadership et l'engagement d'infirmières et d'infirmiers qui contribuent à l'avancement des soins infirmiers. Quel que soit leur domaine de pratique, les lauréats des prix Florence illustrent la contribution déterminante de l'expertise infirmière et leur réussite témoigne d'une même passion pour venir en aide aux autres. Devant les défis grandissants de notre profession, cette soirée permet également de saluer le travail et la détermination

des quelque 75 000 infirmières et infirmiers du Québec, qui font toute la différence pour le bien-être et la santé de la population québécoise », a déclaré la présidente de l'OIIQ, **Lucie Tremblay**.

Les huit lauréates et lauréats des prix Florence se sont démarqués sur le plan professionnel en préconisant l'excellence des soins et le bien-être des patients, et ce, dans huit catégories :

Engagement professionnel : Christine Laliberté

Enseignement et recherche en sciences infirmières : Sylvie Cossette

Excellence des soins : Julien Côté

Leadership : Geneviève Ménard

Promotion de la santé : Martine Gagnon

Pratique collaborative : Sylvie Leclerc

Rayonnement international : Dave Bergeron

Relève : Jessica Rassy

La soirée a rendu hommage à **Régine Laurent**, infirmière et présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec de 2009 à 2017, qui s'est portée à la défense de la profession et qui demeure une source d'inspiration pour ses pairs.

© 2018 Canada NewsWire. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180503-FW-0c1320

L'innovation infirmière au bénéfice des plus vulnérables

Présentée par TD Assurance Meloche Monnex, la Soirée Florence est organisée au profit de la Fondation de l'OIIQ. Les fonds recueillis permettent à la Fondation de soutenir le développement de projets infirmiers porteurs et novateurs pour le bénéfice des patients. Son programme de subvention *Pour mieux soigner* d'une valeur pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ constitue la plus importante aide financière au Québec destinée à des initiatives infirmières. Depuis 2017, le prix *Coup de coeur leadership* d'une valeur pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ est également remis à un organisme qui met en valeur la profession infirmière.

« Au nom de tous ceux qui bénéficient des projets que la Fondation a financés, je remercie nos invités et partenaires, dont le soutien contribue au succès de cet événement-bénéfice annuel. Ce sont TD Assurance Meloche Monnex, La Capitale assurances générales inc., la Banque Nationale, l'agence Cartier, Rogers et le ministère de la Santé et des Services sociaux », a tenu à souligner **Lyne Tremblay**, présidente de la Fondation de l'OIIQ.

Depuis sa création, la Fondation a financé six projets d'envergure et deux organismes

2018 :

Projet du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'intégration précoce de l'approche palliative en groupe de médecine familiale à l'intention des personnes recevant un diagnostic de cancer.

Remise d'un prix Coup de coeur leadership à la Clinique des femmes de

l'Outaouais.

2017 :

Optimisation des meilleures pratiques infirmières au sein des unités de soins intensifs néonataux de six grands centres hospitaliers universitaires impliqués du Québec, par la création d'une communauté virtuelle de pratique.

Remise d'un prix Coup de coeur leadership à la coopérative de solidarité **SAB-SA**, emblème de l'autonomie professionnelle infirmière.

2016 : Projet du CIUSSS de la Capitale-Nationale visant à améliorer l'accès aux soins de santé mentale pour les jeunes.

2015 : Intégration de l'infirmière clinicienne en pédiatrie sociale en communauté, par les équipes de la Fondation du Dr Julien et du CSSS Lucille-Teasdale.

2014 : Mise sur pied d'une équipe de consultation infirmière de proximité par l'équipe du CSSS du Nord de Lanaudière.

Les Florence 2018 sont :

Dave Bergeron, inf., M. Sc.

Président, Infirmières de l'humanité

Doctorant, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke

Professeur, Université du Québec à Rimouski

Sylvie Cossette, inf., Ph. D.

Vice-doyenne à la recherche et au développement international

Professeure titulaire

Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal

Codirectrice du Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ)

Chercheuse régulière à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Julien Côté, inf., B. Sc., stomathérapeute

Conseiller en soins infirmiers, volet soins de plaies

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Martine Gagnon, inf. B. Sc. inf.

Consultante clinique

Réseau québécois d'éducation en santé respiratoire (RQESR)

Christine Laliberté, inf., M. Sc. inf., D.E.S.S. (soins de première ligne)

Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

CIUSSS de la Capitale Nationale - GMF St-Vallier, projet clinique Archimède

Sylvie Leclerc, inf., M. Sc. inf.

Conseillère-cadre en soins infirmiers

CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal

Geneviève Ménard, inf., M. Sc. inf., M. Sc. adm.

Consultante

Gouvernance en soins infirmiers

Consultante en gestion clinique

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Jessica Rassy, inf., Ph. D.

École des sciences infirmières

Faculté de médecine et des sciences de la santé

Université de Sherbrooke - Campus Longueuil

À propos de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'OIIQ est le plus grand ordre professionnel dans le domaine de la santé au Québec. Il est régi par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et par le *Code des professions*. L'OIIQ est également guidé par ses valeurs de gouvernance que sont la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité. Au 31 mars 2018, il comptait quelque 75 000 membres et quelque 15 000 étudiants immatriculés. Sa mission est d'assurer la protection du public par et avec les infirmières et infirmiers, tout en veillant à l'amélioration de la santé des Québécois. L'OIIQ a également pour mandat de promouvoir une pratique infirmière de qualité et de contribuer au maintien des compétences des infirmières et des infirmiers.

Légende :

De gauche à droite :

Matthew Fireman, vice-président, Marché de l'affinité, TD Assurance Meloche Monnex, **Lyne Tremblay**, présidente de la Fondation de l'OIIQ et **Lucie Tremblay**, présidente de l'OIIQ.

» Téléchargez la photo en haute résolution

Légende :

En arrière, de gauche à droite : **Martine Gagnon**, **Geneviève Ménard**, **Sylvie**

Cossette et Julien Côté.

Devant : **Sylvie Leclerc**, **Christine Laliberté**, **Lyne Tremblay**, **Lucie Tremblay**, **Jessica Rassy** et **Dave Bergeron**.

» Téléchargez la photo en haute résolution

SOURCE Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Consulter le contenu original : <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/May2018/03/c1320.html>

Contact

et entrevues : Colette Ouellet, Directrice des communications et affaires publiques, OIIQ, 514 604-2298, colette.ouellet@oiiq.org; Karina Sieres, Conseillère, Relations publiques, OIIQ, 514 935-2501, poste 400, 514 895-1987 (cellulaire), karina.sieres@oiiq.org

Note(s) :

A l'attention National Editors

leSoleil**Nom de la source**

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 22



Mercredi 2 mai 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 116 • p. 22 • 415 mots

Aussi paru dans

1 mai 2018 - Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

SABSA : rectifions les faits

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative de solidarité **SABSA**

Vous [le ministre Gaétan Barrette] soulignez que **SABSA** est «un mélange de communautaire et de soins aux gens», que la clinique chevauchait «deux états». Vous n'avez pas tort. Cependant, est-ce que les soins donnés aux plus vulnérables ne doivent pas «par équité» relever du public? Nous souhaiterions voir notre ministre de la Santé faire preuve d'un peu plus de créativité dans l'offre de soins à des clientèles atypiques, délaissées de tous, souvent sans carte de RAMQ et référées par son propre réseau de santé (notons qu'à **SABSA**, environ une consultation sur trois provient d'une référence du réseau de la santé et des pharmaciens).

De mémoire, l'unique proposition ayant été faite à **SABSA** était de déménager son IPS au CLSC voisin et non son équipe au complet. Cette offre, l'IPS a eu le courage de la décliner afin de respecter l'unicité du modèle de **SABSA** qui tente de desservir des personnes non rejointes par le CLSC justement, dans une structure d'accueil plus souple et moins contraignante. Est-ce à dire que **SABSA** a sciemment choisi d'être financé par des sources extérieures, plus que précaires et non récurrentes, à coup de campagnes d'autofinancement qui sont exigeantes et essoufflantes pour

une petite équipe? Si tel est le cas, il s'agissait là d'un choix bien illusoire.

Rappelons qu'à chaque fois qu'une IPS travaille au sein d'un GMF ou d'une super clinique, un montant de 30 000\$ par année lui est associé pour payer les frais de bureau. Ce qui n'est aucunement le cas pour **SABSA**. D'ailleurs, il n'y a aucun frais d'admission ou d'ouverture de dossiers, de frais accessoires exigés à la clientèle ni de frais de consultation soumis à la RAMQ, ce qui représente de grandes économies pour le système de santé. De plus, seulement 5 % des consultations réalisées à **SABSA** doivent être référées à un médecin. En ce qui a trait à la «partie communautaire», comme le mentionne le ministre, encore faudrait-il que **SABSA** puisse avoir accès aux subventions dédiées aux organismes communautaires autonomes à but non lucratif. Une fois de plus, cela n'est pas le cas de **SABSA** considérant son statut de Coopérative.

Le modèle de soins et de services mis de l'avant par **SABSA** permet une excellente rétention des patients dans nos services, et ce, surtout pour les personnes les plus désaffiliés, les plus en rupture avec le système de santé, celles qui ne cadrent nulle part. Comme notre clinique d'ailleurs.

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180502-LS-0028



Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 12



Mardi 1 mai 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 115 • p. 12 • 767 mots

Aussi paru dans

30 avril 2018

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Étude des crédits du ministère de la Santé

Les supercliniques et SABSA au menu

Élisabeth Fleury

Le Parti québécois a profité de l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Santé lundi pour s'en prendre au programme de supercliniques du gouvernement. Il déplore que ces supercliniques voient moins de patients en sans rendez-vous que lorsqu'elles étaient cliniques réseau, pour un financement pourtant supérieur.

La députée de Taillon, Diane Lamarre, a déposé une compilation faite à partir des données obtenues du ministère de la Santé. Dans la grande majorité des cas, les cliniques réseau avaient accueilli plus de patients en sans rendez-vous l'année précédant leur adhésion au programme de supercliniques, a déploré la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé.

Les supercliniques reçoivent plus d'argent pour voir au total 51 865 patients de moins par année, a calculé Mme Lamarre, précisant qu'une clinique réseau recevait 300 000 \$ par année (conjoint ministériel et territorial), alors que le financement octroyé à une superclinique varie entre 357 204 \$ et 788 936 \$, selon son niveau.

Photothèque Le Soleil, Yan Doublet

Le Parti québécois a saisi l'occasion de l'étude de crédits en santé pour demander au ministre de la Santé Gaétan Barrette de mieux soutenir la clinique SABSA, qui soigne la clientèle vulnérable des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.

«C'était une solution censée améliorer l'accès, mais c'est de la poudre aux yeux», a décoché la députée de Taillon, qui se demande comment le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a pu imposer aux supercliniques «des cibles plus basses».

Le ministre Barrette a dit qu'il allait prendre connaissance de la compilation déposée par l'opposition officielle avant de la commenter. Il a du reste réitéré que «oui, les supercliniques sont une solution», et que ce programme, de même que la loi 20, avaient eu pour effet de diminuer les visites à l'urgence pour les patients classés P4 et P5, les deux catégories les moins prioritaires.

Le ministre s'est également dit d'avis que la superclinique qui donne actuellement 10 000 sans rendez-vous à la clientèle non inscrite allait éventuellement

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180501-LS-0016

«en donner 20 000».

Mieux soutenir SABSA

L'étude des crédits en santé a aussi été l'occasion pour le Parti québécois de demander au ministre Barrette de mieux soutenir la clinique SABSA, qui soigne la clientèle vulnérable des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Actuellement, l'entente entre le CIUSSS de la Capitale-Nationale et la clinique SABSA ne couvre que les fournitures médicales de même que les salaires d'une infirmière praticienne spécialisée à temps plein et d'un travailleur social une journée par semaine.

Dans son dernier rapport annuel, la coopérative écrivait qu'il faudrait «réviser le protocole d'entente avec le CIUSSS de la Capitale nationale, car la réalité de nos opérations exige des besoins additionnels». La clinique, qui a reçu 3655 visites de patients l'an dernier (1349 personnes différentes, dont 515 nouveaux patients), calcule qu'il lui faudrait 165 000 \$ supplémentaires pour payer notamment le personnel administratif, le loyer, l'entretien des locaux ainsi que les fournitures et l'équipement de bureau.

Diane Lamarre souhaite que les coûts d'exploitation de SABSA soient couverts par le réseau. Les médecins, a-t-elle comparé, reçoivent une bonification de leur rémunération pour couvrir leurs frais de cabinet. «Pourquoi ne pas appliquer quelque chose de comparable pour SABSA?» a demandé la députée.

Financement «équitable»

Le ministre Barrette a souligné lundi que SABSA chevauchait «deux états», entre le réseau de la santé et le communautaire. «Par équité, la partie publique

de SABSA est financée à la hauteur de ce que le réseau donne à tout le monde. [...] Une organisation comme SABSA a choisi d'avoir un certain nombre d'activités financées par des sources extérieures. On n'est pas dans une dynamique institutionnelle, et ce n'est pas ce que souhaite SABSA», a-t-il fait valoir.

Le Ministère, a-t-il rappelé, a déjà proposé à SABSA de s'intégrer au CLSC avoisinant, «et on est arrivé à la conclusion que la formule actuelle était satisfaisante pour elle, pour son *modus operandi*».

«Je suis surpris qu'une amorce de négociation se fasse par notre collègue, qu'on ait ce débat-là aujourd'hui», a laissé tomber le ministre.

Au début du mois d'avril, le maire Régis Labeaume avait lui aussi livré un plaidoyer en faveur de la coopérative de la rue Saint-Vallier Est, qu'il voudrait voir mieux financée. «On a fait le tour, et il n'y a pas de fit institutionnel [pour du financement]. [...] J'en ai parlé à qui de droit, j'en ai parlé au ministre, j'ai fait des démarches, mais vous savez, le système, c'est pas très véloce, c'est pas si agile que ça», avait laissé tomber M. Labeaume en conférence de presse, tout en promettant d'aider SABSA «à faire en sorte qu'on crée une nouvelle case».

efleury@lesoleil.com



Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Mardi 10 avril 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 97 • p. 23 • 536 mots

Aussi paru dans

9 avril 2018 -

Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)

La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)

Financement de SABSA : deux poids, deux mesures?

p. 23



On apprenait le vendredi 7 avril que le gouvernement Couillard versera un montant de 23 millions \$ d'ici 2023 à la Fondation du Dr Julien pour déployer son réseau de centres de pédiatrie sociale dans toutes les régions du Québec. Cela porte à un total de 45 millions \$ l'aide accordée par l'État depuis quelques années à cet organisme. On ne peut qu'applaudir cette décision gouvernementale d'appuyer les efforts d'un organisme sans but lucratif qui a pour mission de venir en aide à des enfants vulnérables issus de familles défavorisées. D'autant plus que ces familles sont réticentes à s'adresser au réseau officiel de santé et de services sociaux en raison d'une approche institutionnelle mal adaptée à leur réalité.

La même journée, on apprenait que la clinique de soins infirmiers SABSA de Québec se démène actuellement comme «un diable dans l'eau bénite» pour recueillir en mode d'autofinancement les 350 000 \$ nécessaires pour son fonctionnement. On sait que cette coopérative a pour mission d'assurer des services de proximité à des personnes vulnérables et marginalisées en raison de la nature des problèmes qu'elles vivent (hépatite C, VIH, toxicomanie, troubles mentaux, itinérance). Déjà stigmatisées,

ces personnes n'osent pas elles non plus affronter l'appareil bureaucratique du réseau institutionnel de santé et de services sociaux quand elles ont besoin d'aide et de soins. Comme les centres de pédiatrie sociale du Dr Julien, la coopérative SABSA a aussi fait ses preuves : 2600 patients au cours de la dernière année. Mais dans ce cas-ci, l'État se montre pourtant plutôt pingre. L'entente arrachée à bout de bras au ministre Barrette à l'été 2017, laquelle prévoit une contribution du CIUSSS de la capitale nationale, ne couvre que 20 % du budget nécessaire au fonctionnement de la clinique SABSA. On aurait refusé de s'engager à assurer la pérennité de l'organisme qu'on n'aurait pas fait autrement.

Certes, la Fondation du Dr Julien doit elle aussi s'adonner à des activités d'autofinancement (1,744 million \$ recueilli au moyen de la guignolée annuelle en décembre 2017). Bien sûr aussi, le rayonnement de la fondation Julien auprès de la population est d'une plus grande ampleur que le territoire local desservi par la clinique SABSA. Mais un écart aussi grand entre les contributions gouvernementales à ces deux organismes a quand même de quoi étonner.

Il est vrai qu'en contexte pré-électoral, accorder plus de 23 millions \$ à une or-

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180410-LS-0040

ganisation qui a une portée provinciale donne une visibilité non négligeable auprès de l'électorat. M. Couillard pourra affirmer haut et fort : «Voyez comment notre gouvernement s'occupe des plus démunis.» Tandis que laisser végéter un organisme qui n'a qu'une portée locale ne risque pas trop de faire perdre de votes. Il faut dire aussi que deux ministères sont concernés par le cas qui nous occupe. Celui de la Famille pour la fondation Julien et l'autre de la Santé et des Services sociaux pour **SAB-SA**. Il apparaît évident que MM. Fortin et Barrette n'ont pas les mêmes sensibilités ni la même définition de l'intérêt général. Peut-on s'attendre à autre chose de la part d'un gouvernement qui a relayé au placard le sens du bien commun... sauf pour nous faire croire qu'il s'en occupe en jouant au père Noël en période électorale.

Note(s) :

Jean-Paul Ouellet Québec

leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 6



Vendredi 6 avril 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 94 • p. 6 • 861 mots

«Il faut que SABSA vive»

Labeume plaide en faveur de la coopérative de soins de santé

Élisabeth Fleury

Le maire de Québec, Régis Labeume, a livré jeudi un plaidoyer en faveur de la coopérative de solidarité SABSA et des organismes communautaires, qu'il voudrait voir mieux financés par les gouvernements.

Le maire Labeume a accepté d'être le président d'honneur d'un spectacle-bénéfice qui permettra à SABSA, qui prodigue des soins infirmiers et psychosociaux à des clientèles vulnérables des quartiers centraux de Québec, de poursuivre ses activités. Le spectacle mettant en vedette l'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard et les Violons du Roy aura lieu le 12 mai à l'église Saint-Roch.

Pour rappel, SABSA a une entente avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale qui lui permet de payer les fournitures médicales et le salaire de l'infirmière spécialisée (IPS) Isabelle Têtu, et qui lui fournit un travailleur social une journée par semaine. Ce soutien ne correspond toutefois qu'à 20 % ou 22 % des besoins de financement de la coopérative.

«Il faut donc aller chercher le reste encore cette année. On est bien parti, on a plus de 234 000 \$ d'amassés sur 350 000 \$, mais il faut aller chercher les 115 000 \$ qui manquent. Cette activité-là va nous permettre de continuer nos activi-

Image tirée d'une vidéo du Soleil

Pascale Picard, vedette du spectacle-bénéfice au profit de SABSA, discute avec le maire Régis Labeume, président d'honneur de l'événement.

ités auprès de près de 2600 patients», a expliqué Isabelle Têtu en conférence de presse, précisant que la coopérative offre quelque 3600 consultations par année, «une moyenne de 300 par mois».

Les trois quarts des patients de SABSA ont une situation et un état de santé précaires : «hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie, sans médecin de famille dans 64 % des cas», a énuméré l'IPS.

«On pensait que le fait qu'il y ait plus de gens avec un médecin de famille allait avoir un impact sur notre nombre de visites, mais au contraire, ça a augmenté. On a de plus en plus de gens vulnérables qui n'ont pas de médecin de famille», a-t-elle mentionné.

«Des trous dans le système»

Le maire Régis Labeume a dit avoir «adoré SABSA dès le départ». «S'il y avait plus de SABSA dans le monde, on s'en porterait tous et toutes beaucoup mieux», a-t-il opiné. Selon lui «le système devrait en principe tout couvrir, mais ce n'est pas tout à fait le cas». Il y a «comme des trous» qui font en sorte que

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certifié émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180406-LS-0007

des patients vulnérables ne sont pas pris en charge, s'est-il désolé.

«C'est pour ça que je m'implique. Il y a des patients qui ne veulent pas se présenter dans le réseau, dans ce qui est institutionnalisé [...], ils ont peur de ça. Pour ces gens-là qui ont besoin de soins, il y a des **SABSA**, et il faut faire en sorte que cette organisation-là vive, et pour qu'elle vive, ça prend de l'argent», a plaidé le maire de Québec, qui a promis d'être «toujours là» pour la coopérative.

Tant Régis Labeaume qu'Isabelle Têtu ont souligné que le modèle de **SABSA** ne «rentrait dans aucune case» pour obtenir du financement public. «On n'est pas superclinique, on n'est pas CLSC, on n'est pas GMF, on n'est pas hôpital, donc il faut travailler à la développer cette case-là», a exposé Isabelle Têtu, précisant que **SABSA** n'était pas non plus un organisme communautaire. «C'est un choix qu'on a fait parce qu'on ne voulait pas piger dans les petites enveloppes qu'il y a pour le communautaire. Et on est un service de santé, donc on doit être financé comme service de santé.»

«Créer une nouvelle case»

Le maire de Québec a renchéri : «On a fait le tour, et il n'y a pas de fit institutionnel [pour du financement]. [...] J'en ai parlé à qui de droit, j'en ai parlé au ministre [de la Santé, Gaétan Barrette], j'ai fait des démarches, mais vous savez, le système, c'est pas très véloce, c'est pas si agile que ça», a laissé tomber M. Labeaume, qui a promis d'aider **SABSA** «à faire en sorte qu'on crée une nouvelle case».

Selon lui, «en faisant un peu de bruit, en faisant connaître **SABSA**, à un moment

donné, il y en a qui vont se réveiller et qui vont réaliser qu'il y a une clientèle pour laquelle il n'y a pas de fit» dans le système.

Le maire Labeaume a du reste lancé un message aux partis en campagne électorale en rappelant l'importance du rôle des organismes communautaires dans sa ville. Si Québec est sécuritaire, c'est non seulement parce qu'elle a un bon service de police, mais aussi parce qu'elle peut compter sur des organismes communautaires «qui s'occupent des gens qui ont un potentiel plus explosif», a-t-il dit. «C'est le communautaire qui fait cette job-là, et il le fait avec des bouts de fil, il étire les sous, il fait beaucoup avec pas beaucoup d'argent», a souligné le maire.

«Le drame là-dedans, c'est que les organismes communautaires ne sont pas nécessairement reconnus par les gouvernements. Ils sont ben fins, ils disent "oui, oui, on aime le communautaire", ils l'aiment quand c'est le temps, mais il faudrait que les organismes aient de l'argent pour fonctionner», a-t-il décoché.

efleury@lesoleil.com


Nom de la source

Le Journal de Québec

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Vendredi 6 avril 2018

Le Journal de Québec • p. 19 • 365 mots

CONCERT-BÉNÉFICE SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE LABEAUME

FONDATION **SABSA**

TAÏEB MOALLA

Le Journal de Québec

Le maire Labeaume sera le président d'honneur d'un spectacle-bénéfice des Violons du Roy et de l'auteure-compositrice- interprète Pascale Picard, le 12 mai, à l'église Saint-Roch, pour amasser des dons en faveur de la Fondation **SABSA.**

Le Journal de Québec L'annonce a été faite hier matin à Québec lors d'un point de presse en présence du maire Labeaume, de Pascale Picard et de Hugo Sanschagrin, directeur général des Violons du Roy.

SABSA est un organisme de la ville qui prodigue des soins infirmiers et psychosociaux à des clientèles vulnérables des quartiers centraux de Québec. Pour 2018, son objectif de financement est de 250 000 \$.

AUGMENTER LES BUDGETS

«Le système doit en principe tout couvrir, mais ce n'est pas tout à fait ça. Il y a comme des trous dans le système parce qu'il y a des espèces de zombies qui n'ont pas leur place. Je le dis en toute amitié. Et **SABSA** est là [...] J'ai adoré **SABSA** au départ. Il faut que ça existe », a signalé M. Labeaume.

Ce dernier a également insisté sur l'importance d'augmenter les budgets consacrés au réseau communautaire qui

souffre d'un sous-financement chronique.

«Actuellement, les gouvernements se disent prêts à mettre de l'argent pour les immobilisations, mais ils n'en mettent pas pour le fonctionnement. Ça donne quoi d'immobiliser et de construire si tu n'es pas capable de fonctionner ?» s'est-il demandé.

Sans nommer un parti en particulier, Régis Labeaume a par ailleurs glissé «qu'il y a des partis politiques pour qui ce n'est pas une clientèle importante ».

«LA PLUS SÉCURE EN OCCIDENT»

De façon plus générale, le maire a ajouté que «la Ville de Québec est la plus sécuritaire en Occident. On a un bon service de police. C'est sûr qu'on est bien organisés. Mais c'est parce qu'on a des organismes communautaires qui s'occupent du monde qui aurait un potentiel d'être plus explosif éventuellement ».

M. Labeaume a également tenu à s'attacher au «préjugé» voulant que «le communautaire, ça ne travaille pas ».

© 2018 Le Journal de Québec. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180406-OR-e1e15f00-395f-11e8-a47a-ffdb3d688246

D'après lui, «le communautaire fait sa job avec des bouts de fil. Ça étire les sous. Ça fait beaucoup avec peu d'argent ».

Note(s) :

Le Journal de Québectaireb.moal-la@quebecormedia.com



leSoleil**Nom de la source**

Le Soleil (Québec, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

p. 6



Vendredi 6 avril 2018

Le Soleil (Québec, QC) • no. Vol. 122 n° 94 • p. 6 • 117 mots

Spectacle-bénéfice : une formule orchestrale inédite

Élisabeth Fleury

Le spectacle du 12 mai sera un premier retour sur scène pour l'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard depuis son congé de maternité. Pour l'artiste originaire de Québec, c'est un «cadeau» d'avoir l'occasion de chanter en spectacle avec les Violons du Roy. «C'est le rêve de pas mal d'artistes de voir ses chansons réarrangées et de pouvoir les jouer avec un ensemble de cordes», a commenté Pascale Picard, qui s'est également réjouie de s'impliquer pour **SABSА**. «Fier» lui aussi de participer au concert-bénéfice, le directeur général des Violons du Roy, Hugo Sanschagrín, a souligné qu'il s'agissait pour l'orchestre à cordes de Québec d'une «rare incursion dans la musique populaire», d'un «projet différent, mais très porteur».

© 2018 Le Soleil (Québec, QC). Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180406-LS-0008

leSoleil

Nom de la source

Le Soleil (Québec, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Jeudi 5 avril 2018 • 20h00 HE

Le Soleil (Québec, QC) (tablette) • 1265 mots

Aussi paru dans

5 avril 2018 - Le Soleil (Québec, QC) (site web)

Plaidoyer de Labeaume en faveur de SABSA et du communautaire

Élisabeth Fleury

Le Soleil

Le maire de Québec, Régis Labeaume, a livré jeudi un plaidoyer en faveur de la coopérative de solidarité SABSA et des organismes communautaires, qu'il voudrait voir mieux financés par les gouvernements. https://i.ytimg.com/vi/uyVOU_aexTw/hqdefault.jpg

Le maire Labeaume a accepté d'être le président d'honneur d'un spectacle-bénéfice qui permettra à SABSA, qui prodigue des soins infirmiers et psychosociaux à des clientèles vulnérables des quartiers centraux de Québec, de poursuivre ses activités. Le spectacle mettant en vedette l'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard et les Violons du Roy aura lieu le 12 mai à l'église Saint-Roch.

Pour rappel, SABSA a une entente avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale qui lui permet de payer les fournitures médicales et le salaire de l'infirmière praticienne spécialisée (IPS) Isabelle Têtu, et qui lui fournit un travailleur social une journée par semaine. Ce soutien ne correspond toutefois qu'à 20% ou 22% des besoins de financement de la coopérative.

«Il faut donc aller chercher le reste encore cette année. On est bien parti, on a plus de 234 000 \$ d'amassés sur 350 000 \$, mais il faut aller chercher les 115 000 \$ qui manquent. Cette activité-là va nous permettre de continuer nos activ-



Photothèque Le Soleil, Patrice Laroche

La coopérative de solidarité SABSA prodigue des soins infirmiers et psychosociaux à des clientèles vulnérables des quartiers centraux de Québec.

ités auprès de près de 2600 patients», a expliqué Isabelle Têtu en conférence de presse, précisant que la coopérative offre quelque 3600 consultations par année, «une moyenne de 300 par mois».

Les trois quarts des patients de SABSA ont une situation et un état de santé précaires: «hépatite C, VIH, toxicomanie, problèmes de santé mentale, souvent pas de carte d'assurance maladie, sans médecin de famille dans 64% des cas», a énuméré l'IPS.

«On pensait que le fait qu'il y ait plus de gens avec un médecin de famille allait avoir un impact sur notre nombre de vis-

© 2018 Le Soleil (Québec, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180405-TLS-a38601d21d8a42c5be294ebc1c528e55

ites, mais au contraire, ça a augmenté. On a de plus en plus de gens vulnérables qui n'ont pas de médecin de famille», a-t-elle mentionné.

«Des trous dans le système»

Le maire Régis Labeaume a dit avoir «adoré SABSAs dès le départ». «S'il y avait plus de SABSAs dans le monde, on s'en porterait tous et toutes beaucoup mieux», a-t-il opiné. Selon lui «le système devrait en principe tout couvrir, mais ce n'est pas tout à fait le cas». Il y a «comme des trous» qui font en sorte que des patients vulnérables ne sont pas pris en charge, s'est-il désolé.

«C'est pour ça que je m'implique. Il y a des patients qui ne veulent pas se présenter dans le réseau, dans ce qui est institutionnalisé, [□□□] ils ont peur de ça. Pour ces gens-là qui ont besoin de soins, il y a des SABSAs, et il faut faire en sorte que cette organisation-là vive, et pour qu'elle vive, ça prend de l'argent», a plaidé le maire de Québec, qui a promis d'être «toujours là» pour la coopérative.

Tant Régis Labeaume qu'Isabelle Têtu ont souligné que le modèle de SABSAs ne «rentrait dans aucune case» pour obtenir du financement public. «On n'est pas superclinique, on n'est pas CLSC, on n'est pas GMF, on n'est pas hôpital, donc il faut travailler à la développer cette case-là», a exposé Isabelle Têtu, précisant que SABSAs n'était pas non plus un organisme communautaire. «C'est un choix qu'on a fait parce qu'on ne voulait pas piger dans les petites enveloppes qu'il y a pour le communautaire. Et on est un service de santé, donc on doit être financé comme service de santé.»

«Créer une nouvelle case»

Le maire de Québec a renchéri: «On a fait le tour, et il n'y a pas de *fit* institutionnel [pour du financement]. [...] J'en ai parlé à qui de droit, j'en ai parlé au ministre [de la Santé, Gaétan Barrette], j'ai fait des démarches, mais vous savez, le système, c'est pas très véloce, c'est pas si agile que ça», a laissé tomber M. Labeaume, qui a promis d'aider SABSAs «à faire en sorte qu'on crée une nouvelle case».

Selon lui, «en faisant un peu de bruit, en faisant connaître SABSAs, à un moment donné, il y en a qui vont se réveiller et qui vont réaliser qu'il y a une clientèle pour laquelle il n'y a pas de *fit* » dans le système.

Le maire Labeaume a du reste lancé un message aux partis en campagne électorale en rappelant l'importance du rôle des organismes communautaires dans sa ville. Si Québec est sécuritaire, c'est non seulement parce qu'elle a un bon service de police, mais aussi parce qu'elle peut compter sur des organismes communautaires «qui s'occupent des gens qui ont un potentiel plus explosif», a-t-il dit. «C'est le communautaire qui fait cette *job* -là, et il le fait avec des bouts de fil, il étire les sous, il fait beaucoup avec pas beaucoup d'argent», a souligné le maire.

«Le drame là-dedans, c'est que les organismes communautaires ne sont pas nécessairement reconnus par les gouvernements. Ils sont ben fins, ils disent "oui, oui, on aime le communautaire", ils l'aiment quand c'est le temps, mais il faudrait que les organismes aient de l'argent pour fonctionner», a-t-il décoché.

https://i.ytimg.com/vi/uyV0U_aexTw/hqdefault.jpg

+

UNE FORMULE ORCHESTRALE INÉDITE

Le spectacle du 12 mai sera un premier retour sur scène pour l'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard depuis son congé de maternité. Pour l'artiste originaire de Québec, c'est un «cadeau» d'avoir l'occasion de chanter en spectacle avec les Violons du Roy.

«C'est le rêve de pas mal d'artistes de voir ses chansons réarrangées et de pouvoir les jouer avec un ensemble de cordes», a commenté Pascale Picard, qui s'est également réjoui de s'impliquer pour SABSAs.

«Fier» lui aussi de participer au concert-bénéfice, le directeur-général des Violons du Roy, Hugo Sanschagrin, a souligné qu'il s'agissait pour l'orchestre à cordes de Québec d'une «rare incursion dans la musique populaire», d'un «projet différent mais très porteur».

+

SITE D'INJECTION SUPERVISÉE: NÉGOS POUR «ACHETER UN LIEU»

Si le site d'injection supervisée (SIS) tarde à voir le jour à Québec, c'est parce que la Ville et le CIUSSS de la Capitale-Nationale négocient actuellement un terrain et un bâtiment, a fait savoir jeudi le maire Régis Labeaume. «Là où on veut aller [dans le centre-ville, sous les bretelles de l'autoroute Dufferin], on tente d'acheter un lieu», a dit le maire, sans donner d'adresse. «Il y a une petite périphérie où il faut que ça se passe», a-t-il donné pour seul indice.

Dans le secteur où la Ville et le CIUSSS projettent de développer le SIS se trouvent notamment un stationnement étagé

appartenant à Immeubles Régime VIII, un bâtiment appartenant à Camaco (Jean Campeau et Geneviève Marcon) de même qu'un entrepôt appartenant à JB Laliberté. Ces propriétés sont bordées par les rues de Xi'an, où s'érigera le nouvel immeuble de Lauberivière, du Pont, Sainte-Marguerite et Monseigneur-Gauvreau. «On ne veut pas manquer notre coup. Si on ouvre [le SIS] pis qu'il n'y a personne qui vient, on aurait l'air fou. Il faut que le terrain soit très bien situé», a dit le maire Labeaume.

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-04-05 à 16h23 HE.



Nom de la source

ICI Radio-Canada - Québec (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Jeudi 5 avril 2018

ICI Radio-Canada - Québec (site web) • 362 mots

Un concert-bénéfice pour la clinique **SABSA**

Camille Simard

La Coopérative de solidarité **SABSA** organise un spectacle-bénéfice en vue d'amasser des fonds pour poursuivre ses activités. L'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard et les Violons du Roy se produiront dans une formule unique à l'église Saint-Roch le 12 mai.

Un texte de Camille Simard

Le financement de la clinique est assuré à 80 % par des fonds privés et des subventions. La clinique doit recueillir 250 000 \$ pour boucler son financement de 2018.

« C'est le début d'une collaboration, et je suis super contente d'être là », s'est exprimée Pascale Picard. Le maire de Québec agit pour sa part à titre de président d'honneur de l'événement.

Régis Labeaume souhaite sensibiliser le gouvernement à l'importance d'un tel projet.

« Un moment, il y en a qui vont se réveiller et qui vont comprendre qu'il y a une clientèle où il n'y a pas de fit », a-t-il précisé lors d'un point de presse.

Grâce à une subvention du CIUSSS de la Capitale-Nationale, le salaire d'une infirmière praticienne est assuré, mais « ça ne fournit pas tout », estime l'organisation.

« Les fonds recueillis permettent d'embaucher des infirmières, une personne à la réception et des intervenants psychosociaux », explique Isabelle Tétu, infirmière praticienne et fondatrice de la clinique. Une salle de consultation à la clinique **SABSA** Photo : Radio-Canada/Carl Boivin

3665 visites en 2017

Une grande majorité des visiteurs qui fréquentent la clinique n'ont pas de médecin de famille. En 2017 seulement, plus de 3600 visiteurs ont fréquenté la clinique.

Isabelle Tétu affirme que les besoins sont grands, pour cette clientèle dite « très vulnérable ». Isabelle Tétu, infirmière praticienne spécialisée Photo : Radio-Canada/Carl Boivin

« Près de 70 % de notre clientèle a un problème de santé mentale, soit de toxicomanie, soit de VIH ou d'hépatite C. Ce sont des gens qui ont de la difficulté à naviguer dans le système de santé actuel », explique l'infirmière praticienne.

Marie-Christine Leclerc, une infirmière clinicienne, explique pour sa part que plusieurs patients ne possèdent même pas de carte d'assurance maladie lorsqu'ils se présentent à la clinique.

« C'est difficile pour le système de santé de répondre adéquatement à tous les be-

© 2018 CBC/Radio-Canada. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



soins des clientèles plus marginalisées; si le système y répondait, nous on n'existerait pas, finalement », relate-t-elle.

Cet article est paru dans ICI Radio-Canada - Québec (site web)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1093431/concert-benefice-clinique-sabsa-pascale-picard-violons-du-roy>



Le Journal de Québec (réf.
site web)

5 avril 2018

Nom de la source

Le Journal de Québec (réf. site web)

Type de source

Presse • Presse Web référencée

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Labeaume président d'honneur d'un concert-bénéfice en faveur de la Fondation **SABSA**

Taïeb Moalla

Le maire Labeaume sera le président d'honneur d'un spectacle-bénéfice des Violons Roy et de l'auteure-compositrice-interprète Pascale Picard, le 12 mai, à l'église Saint-Roch...

Lire la suite

<http://www.journaldequebec.com/2018/04/05/labeaume-president-dhonneur-dun-concert-benefice-en-faveur-de-la-fondation-sabsa>

Ce document référence un lien URL de site non hébergé par CEDROM-SNi.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

web-20180405-ORW-054



LA PRESSE CANADIENNE

Nom de la source

La Presse Canadienne - Le fil radio

Type de source

Presse • Fils de presse

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Jeudi 5 avril 2018 • 12:03:57 UTC -0400

La Presse Canadienne - Le fil radio • 1041 mots

Aussi paru dans

4 avril 2018 - La Presse Canadienne

5 avril 2018 - La Presse Canadienne

Voici la liste des événements prévus le jeudi 5 avril 2018

La Presse canadienne

Jeudi 5 avril
Général

OTTAWA - La Cour suprême se prononce sur des demandes d'autorisation d'appel. (9h45)

xy-QUÉBEC - Le premier ministre Justin Trudeau prononce une allocution dans le cadre du Sommet d'affaires du B7, qui réunit des fédérations d'entreprises et représentants de secteurs des affaires provenant de chacun des pays du G7 (8h00). Le premier ministre Philippe Couillard prendra la parole à 9h30 et tiendra ensuite un point de presse. Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, prononcera une allocution à 19h45. (Château Frontenac)

QUÉBEC - La ministre responsable des aînés et de la lutte contre l'intimidation, Francine Charbonneau, ainsi que la présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, Judith Gagnon, prennent part au lancement d'un guide pour prévenir l'intimidation contre les aînés. (10h00, Montmartre Canadien, salle Marie Guyard, 1679, Chemin Saint-Louis)

QUÉBEC - Le maire de Québec, Régis Labeaume, prend part à une conférence

de presse pour la présentation du bilan de 2017 de la Coopérative de solidarité **SABSA**. (10h30, 60, rue Saint-Vallier Est)

QUÉBEC - Le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, visite le Port de Québec en compagnie des ministres Jean-Yves Duclos et François-Philippe Champagne afin de voir le projet Beauport 2020. Ils tiendront ensuite un point de presse. (12h00, Port de Québec, 150, rue Dalhousie)

y-QUÉBEC - Manifestation organisée en marge du B7, en prévision du G7 (16h30, Centre des congrès de Québec)

MONTRÉAL - La vice-première ministre et ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, tient une conférence de presse concernant les projets retenus liés au Fonds de soutien à l'innovation en santé et en services sociaux. (7h30, CHU Sainte-Justine, Atrium, niveau A, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine)

x-MONTRÉAL - Le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants tient une conférence de presse concernant le cas de Lucy Francineth Grados, une mère monoparentale de 42 ans qui est détenue depuis deux semaines et qui fait face à la déportation le 13 avril. (9h30, 4755, rue Van Horne, appartements

© 2018 La Presse Canadienne - Le fil radio. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news:20180405-HR-64923683c3d943f39be6f3fbf92ad973

ment 110)

MONTRÉAL - Le Syndicat des employés d'Urgences-santé, affilié à la CSN, tient un point de presse en marge d'une manifestation devant les bureaux de la Corporation Urgences-santé à Montréal. (manifestation à 10h00, point de presse à 11h00, 6700, rue Jarry Est)

MONTRÉAL - La députée Manon Massé, de Québec solidaire, remet une médaille de l'Assemblée nationale à l'animateur et philanthrope Jean-Pierre Coallier. (10h30, organisme Pas de la rue, 1575, boul. René-Lévesque Est)

x-MONTRÉAL - Le ministre québécois de la Famille, Luc Fortin, et le docteur Gilles Julien, président fondateur de la Fondation du Dr Julien, prennent part à une conférence de presse concernant les services de pédiatrie sociale. (12h15, 1600, rue Aylwin)

MONTRÉAL - La rectrice de l'Université du Québec à Montréal, Magda Fusaro, prononce une allocution à la tribune du Conseil des relations internationales de Montréal. (13h00, Bonaventure Montréal, salle Outremont, 900, rue de la Gauchetière Ouest)

MONTRÉAL - Le ministre québécois de la Famille, Luc Fortin, prend part à l'ouverture officielle du Salon maternité, paternité, enfants. (14h00, Place Bonaventure, hall Ouest)

CHIBOUGAMAU - La ministre déléguée aux Transports, Véronique Tremblay, tient une conférence de presse pour annoncer des investissements dans le transport aérien. Elle sera accompagnée du député d'Ungava, Jean Boucher, de la mairesse de Chibougamau, Manon Cyr, et du maire de Châpays, Steve Gamache. (9h00, hôtel de

ville, 630, 3e Rue)

SAINT-PROSPER - Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Laurent Lessard, tient une conférence de presse pour annoncer trois nouveaux programmes qui visent à dynamiser les territoires du Québec. (11h00, Ferme la Bissonnière, 490, rang Sainte-Elisabeth Nord)

x-HALIFAX - Procès de Nicholas Butcher, qui fait face à une accusation de meurtre non prémédité pour la mort d'une professeure de yoga née à Montréal, Kristin Johnston. Jusqu'au 30 avril. (Cour suprême de la Nouvelle-Écosse)

x-HALIFAX - Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jagmeet Singh, tient une conférence de presse sur la discrimination dans le système de justice pénale. (10h30, parc Murray Warrington, 2346, rue Brunswick)

TORONTO - Postes Canada présente des timbres réalisés à partir des oeuvres de cinq illustrateurs canadiens. (15h30, Great Hall, École d'art et de design de l'Ontario, 100, rue McCaul)

HAMILTON, Ont. - La ministre fédérale de l'Environnement, Catherine McKenna, prend part à une annonce concernant des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le campus de l'Université McMaster. (9h00, Atrium de l'université, 1280, rue Main Ouest)

FORT McMURRAY, Alb. - Le ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, Amarjeet Sohi, prend part à une annonce en matière d'infrastructure à Fort McMurray. (17h00, Centre Jubilee, 9909, avenue Franklin)

xy-VICTORIA - Le premier ministre Justin Trudeau rencontre des membres de la Garde côtière canadienne. Un point de presse suivra. (17h30, 25, rue Huron)

xy-VANCOUVER - Le premier ministre Justin Trudeau prend part à une table ronde sur les technologies propres. (20h45, hôtel Fairmont Pacific Rim, 1038, Canada Place)

x-RICHMOND, C.-B. - L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées tient une audience dans la région de Vancouver. (12h00, hôtel Sheraton Vancouver Airport, 7551, autoroute Westminster)

PRINCE GEORGE, C.-B. - Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, prononce une allocution dans le cadre du congrès du Council of Forest Industries en Colombie-Britannique. (12h00, Prince George Civic Centre, 808, chemin Canada Games)

PENTICTON, C.-B. - Le chef du Parti conservateur, Andrew Scheer, prend part à une séance de questions et réponses organisée par la Chambre de commerce de Penticton. (12h00, Centre des congrès, 152, promenade Riverside)

Écono

MONTRÉAL - Theratechnologies tient une conférence téléphonique concernant ses résultats du quatrième trimestre. (8h30, 1-877-223-4471)

MONTRÉAL - Le distributeur de produits de quincaillerie Richelieu tient son assemblée annuelle des actionnaires. (10h30, hôtel Omni Mont-Royal, salon Été, 1050, rue Sherbrooke Ouest)

OTTAWA - Statistique Canada rend

publiques des données concernant le commerce international de marchandises. (8h30)

HALIFAX - La Banque CIBC tient son assemblée annuelle des actionnaires. (8h30, Centre des congrès)

TORONTO - Corus Entertainment tient une conférence téléphonique concernant ses résultats du deuxième trimestre. (8h00, 1-888-231-8191)

TORONTO - Le groupe financier BMO tient son assemblée annuelle des actionnaires. (9h30, Institute for Learning, 3550, avenue Pharmacy)

Note(s) :

Ajout manif en marge du B7 à Québec

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. c7



Samedi 3 mars 2018

Le Devoir • p. C7 • 751 mots

Aussi paru dans 3 mars 2018 - Le Devoir (site web)

La colère des infirmières en guerre contre la surcharge de travail

Jean-François Venne

Le cri du coeur de l'infirmière estrienne Émilie Ricard, relayé des dizaines de milliers de fois sur Facebook, a encore une fois rappelé les conditions difficiles dans lesquelles ce métier s'exerce. Surcharge de travail et heures supplémentaires obligatoires sont en tête des récriminations des infirmières. Elles sont aussi dans le collimateur de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), qui les qualifie de violences organisationnelles.

Ces violences organisationnelles rendent difficiles et précaires les conditions de travail d'un secteur où la grande majorité des travailleurs sont en fait des travailleuses. En effet, 90 % des membres de la FIQ sont des femmes.

" La première violence organisationnelle introduite dans le système de la santé a été les heures supplémentaires obligatoires ", déplore Shirley Dorismond, infirmière clinicienne en santé communautaire et vice-présidente sociopolitique et solidarité à la FIQ. Elle est aussi coresponsable du secteur Condition féminine du syndicat, avec la présidente de la FIQ, Nancy Bédard.

Le règne du temps partiel

Elle rappelle que la moitié des infir-

mères québécoises oeuvrent à temps partiel. Un tiers (34 %) des infirmières auxiliaires et 45 % des inhalothérapeutes se trouvent dans la même situation. Devant ce constat, la FIQ revendique l'augmentation du nombre d'infirmières à temps complet. " C'est carrément de la mauvaise gestion, martèle Shirley Dorismond. Le gouvernement tente d'économiser de l'argent en embauchant moins d'infirmières à temps plein, mais ça ne fonctionne pas puisqu'il doit payer des heures supplémentaires. "

Il y a plus de deux ans, la FIQ s'était entendue avec le gouvernement québécois sur une augmentation du nombre de postes d'infirmières à temps plein et sur l'établissement de nouveaux ratios professionnels en soins-patients. Mais les résultats tardent à venir. La FIQ est donc repartie en campagne, avec le slogan " On a notre quota ", afin d'obtenir une réduction du ratio infirmière-patients.

L'aspect obligatoire des heures supplémentaires pose également problème. Non seulement il mène parfois à l'épuisement professionnel, mais il devient aussi une contrainte très difficile à gérer en matière de conciliation travail-famille. Les femmes, en particulier les mères célibataires, sont touchées de près par ces difficultés. " Aucune garderie au Québec ne restera ouverte douze heures

© 2018 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180303-LE-2018-03-03_521411

parce que vous êtes en heures supplémentaires ", illustre Shirley Dorismond.

Briser le silence

Les infirmières ont donc de nombreuses raisons de protester, et certaines le font, comme Émilie Ricard, ou encore Louise Bouchard, Amélie Perron et Marilou Gagnon, qui ont récemment signé une lettre d'opinion dans Le Devoir avec leur collègue infirmier Patrick Martin. Mais la réaction face à ses protestations, notamment dans les médias, agace Shirley Dorismond. Ces dernières semaines, elle a vu bien trop souvent des titres du genre " infirmières au bord de la crise de nerfs ".

" Ça me fait grincer des dents de voir ces titres, admet-elle. Est-ce que c'est parce que nous sommes des femmes qu'on parle de crise de nerfs dès que nous élevons la voix ? Les infirmières ne sont pas en crise de nerfs, mais elles veulent briser le silence quant à leurs conditions de travail et ne veulent plus se contenter de subir. Nous aimons notre travail et nous voulons donner des soins de qualité aux gens. Les conséquences de la surcharge de travail, des ratios de patients trop élevés ou des heures supplémentaires obligatoires, ce sont aussi les patients qui les subissent. Il faut le dire. "

Elle déplore que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, ait tenté de minimiser la sortie d'Émilie Ricard et ait laissé entendre que les nombreuses occupations des lieux en janvier à Trois-Rivières, Sorel, Laval et au Suroît avaient été orchestrées par le syndicat.

La FIQ tente aussi de développer des approches dans le système de santé qui conviennent mieux à la situation des femmes. C'est le cas notamment avec

les cliniques de soins infirmiers de proximité, comme **SABSA** à Québec et la clinique de Montréal-Nord. Elles visent à améliorer l'accessibilité aux soins de santé, notamment des femmes et de leurs enfants, ainsi que des clientèles vulnérables, au sein desquelles les femmes sont aussi surreprésentées.

La FIQ se joint par ailleurs à d'autres syndicats pour défendre la hausse du salaire minimum à 15 dollars l'heure. Le gouvernement du Québec a annoncé en janvier dernier une hausse de 75 ¢ l'heure, qui portait le salaire horaire minimum à 12 dollars. Selon Shirley Dorismond, cette lutte concerne grandement les femmes. De fait, selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2016 les femmes représentaient 58,5 % des travailleurs payés au salaire minimum et 58,3 % des salariés payés moins de 15 \$ l'heure.

CISION

Nom de la source

Canada NewsWire (français)

Type de source

Presse • Communiqués de presse

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Dimanche 18 février 2018 • 15:15:00 UTC -0500

Canada NewsWire (français) • 2151 mots

Calendrier de travail du Parti Québécois - Douze mois pour mettre le système de santé au service des patients

Cabinet du chef de l'opposition officielle

MONTRÉAL, le 18 févr. 2018 /CNW Telbec/ - Le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée, la porte-parole en matière de santé, d'accessibilité aux soins et de soutien à domicile, Diane Lamarre, et le porte-parole en matière de services sociaux et de protection de la jeunesse, Dave Turcotte, ont présenté le calendrier de travail en santé du gouvernement du Parti Québécois. Il s'agit de redresser rapidement la situation de l'accès aux soins pour les Québécois, dès octobre 2018 et dans les 12 mois qui suivront, notamment en redistribuant les ressources au bon endroit, en faisant du Québec une nation plus en forme, et en soutenant les professionnels en santé ainsi que les organismes communautaires.

EN BREF

Le Parti Québécois mettra les patients, plutôt que les médecins, au centre du système de santé.

Dès octobre 2018, nous mettrons en oeuvre un plan méthodique et réaliste pour :

réorienter les milliards promis aux médecins vers les besoins actuels des Québécois;

donner une réelle autonomie aux

200 000 professionnels en santé, notamment les infirmières et les pharmaciens;

alléger la charge de travail des infirmières et des préposés aux bénéficiaires;

ouvrir un réseau de cliniques d'infirmières spécialisées, notamment en CLSC, qui seront ouverts le soir et les fins de semaine;

mettre l'accent sur la prévention, la santé publique et les saines habitudes de vie; bref, viser une nation en forme;

soutenir les organismes communautaires, notamment dans le milieu de la santé.

« Depuis 15 ans, les Québécois paient le prix de la mauvaise gestion du système de santé par les libéraux. Nous héritons d'un système de santé affaibli et démobilisé. Sans promettre de tout régler en quelques semaines, nous allons changer complètement d'approche et jetterons les bases d'un système centré sur le patient, non plus sur la rémunération des médecins. Dès octobre 2018, nous débuterons le décloisonnement des professions, et nous procéderons à l'ajout de ressources en soins à domicile ainsi que pour les familles dont un enfant est aux prises avec un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle », a indiqué d'emblée le chef de

© 2018 Canada NewsWire. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180218-FW-0c5925

l'opposition officielle.

« Nous pouvons faire mieux que de verser encore un autre 2 G\$ aux médecins spécialistes, chose qui n'aurait jamais dû se concrétiser. Car, contrairement à ce que tente de faire avaler le gouvernement libéral, il n'y a aucune économie à réaliser en augmentant encore la rémunération des médecins. Les milliards annoncés doivent être investis d'urgence en soutien à domicile et en soins de proximité pour tous les Québécois. Dès notre arrivée au pouvoir, nous gèlerons la rémunération des médecins. Nous allons demander le mandat électoral pour ce faire », a renchéri Diane Lamarre.

« Nous savons par ailleurs que pour améliorer à long terme la santé des Québécois et économiser des sommes importantes en soins de santé, il faut prendre le virage de la prévention. Notre plan prévoit donc le dépôt d'une ambitieuse politique du sport, du loisir et de l'activité physique, afin de faire de la nation québécoise l'une des plus en forme au monde », a de son côté fait savoir Sylvain Pagé, le porte-parole de l'opposition officielle en matière de prévention, de santé publique et de saines habitudes de vie.

« Le premier budget de notre gouvernement permettra de réinvestir en soins à domicile, en protection de la jeunesse, en santé publique et pour soutenir les personnes vulnérables. Nos réseaux ont subi des coupes importantes, et nous savons que notre devoir est d'épauler le personnel et les organismes communautaires qui travaillent tous les jours pour aider notre monde », a conclu Dave Turcotte.

Le calendrier d'implantation est

disponible en annexe.

Vers un État fort au service des gens
 Calendrier Octobre 2018.1. Décloisonnement des actes cliniques Les ordres professionnels et le Collège des médecins seront avisés qu'un projet de loi de décloisonnement des actes cliniques sera déposé en février, et ce, afin de permettre aux 200 000 professionnels de la santé concernés (infirmières, pharmaciens, paramédics, etc.) de prodiguer, dès septembre 2019, des actes cliniques de manière autonome. Ils seront invités, dans l'intervalle, à en négocier les modalités entre eux et avec le gouvernement (voir annexe).2. Gel du salaire des médecins Québec suspendra immédiatement les versements des avantages supplémentaires concédés aux médecins omnipraticiens et spécialistes par le gouvernement Couillard (qui, sinon, vont atteindre au moins 3 G\$ sur 10 ans). Conséquemment, le gouvernement lancera une nouvelle ronde de négociations avec la FMOQ et la FMSQ, lors de laquelle sera aussi revu le mode de rémunération des médecins. 3. Réduction de la charge de travail des infirmières et des préposés Un fonds d'urgence sera immédiatement débloqué pour réduire sans délai les cas problématiques identifiés dans chaque établissement de santé où la charge de travail du personnel infirmier et des préposés met en péril leur santé ou celle des patients, pour ouvrir des postes supplémentaires à charge de travail réduite, et pour éliminer le temps de travail obligatoire. De plus, à court terme, une révision en profondeur de la charge de travail (les ratios patients/personnel) sera mise en oeuvre. Elle s'inspirera notamment des exemples de la Californie et de l'Australie, où ces questions ne sont plus soumises

à la seule recherche de cibles budgétaires et aux rapports de force inhérents à la négociation collective, mais prises en charge par un organisme indépendant, centré sur l'intérêt et la santé des patients.4. Autonomie des conseils d'administration en santé Une directive ministérielle fera en sorte que les présidents et vice-présidents des conseils d'administration des CISSS et des CIUSSS soient élus par leurs membres (au lieu d'être désignés par le ministre) et que ces conseils obtiennent une réelle autonomie de gestion. Novembre et décembre 2018 Mise à jour économique.5. Fin du rationnement des soins à domicile et augmentation rapide des budgets Une première tranche de 100 M\$ supplémentaires en soutien à domicile sera rendue disponible, procurant 900 000 heures de soins à domicile de plus dès 2019. Le budget sera majoré graduellement, pour atteindre 500 M\$ récurrents après 5 ans, offrant au total 4,5 millions d'heures de plus qu'aujourd'hui. Cela représente une augmentation de 35 % de l'offre de soins à domicile.6. Formation de plus d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) Les universités seront dotées de moyens additionnels pour qu'elles soient en mesure de former davantage d'infirmières praticiennes spécialisées. L'objectif est d'augmenter le nombre d'étudiants à 500 en 2019 (plutôt qu'à 255, comme cela est prévu actuellement) et que ce nombre se maintienne les années suivantes, jusqu'en 2024-2025.7. Un meilleur soutien aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme : Déficience intellectuelle Trente millions de dollars seront investis en 2019-2020. Les objectifs visés seront notamment de réduire le temps d'attente pour obtenir un diagnostic, d'améliorer l'accès aux

services pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, et de mieux soutenir les familles. Ce montant sera ensuite majoré de 10 M\$ par année, afin d'atteindre un réinvestissement de 60 M\$ annuellement au terme du mandat. Trouble du spectre de l'autisme L'investissement de 30 M\$ prévu au Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 sera renouvelé. Les objectifs visés seront notamment de réduire le temps d'attente pour obtenir un diagnostic, d'améliorer l'accès aux services pour les personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme, et de mieux soutenir les familles. Ce montant sera ensuite majoré de 10 M\$ par année, afin d'atteindre un réinvestissement de 60 M\$ annuellement au terme du mandat. 8. Nation en forme Des sommes seront débloquées afin de bonifier la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir. Graduellement, une heure d'activité motrice sera ajoutée quotidiennement dans le réseau des services de garde subventionnés. De la même manière, de la maternelle au cégep, on intégrera à l'horaire une heure d'activité physique par jour. Enfin, tous les centres d'hébergement pour personnes âgées, publics et privés, devront graduellement offrir un minimum d'activités physiques et de loisir. Des mesures seront également déployées afin d'encourager les adultes à être et à demeurer actifs.9. Retour du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) Un gouvernement du Parti Québécois rétablira le poste de commissaire à la santé et au bien-être, aboli par le gouvernement libéral. Le CSBE est le seul organisme à pouvoir apprécier et mesurer la performance de notre système de santé de manière neutre et objective.10. Autonomie des IPS Il y aura une renégociation de l'entente conclue entre le gouvernement du

Québec et les GMF, afin que la supervision de la formation des IPS soit effectuée par les IPS elles-mêmes (plutôt que par un médecin), ce qui dégagera une somme de 18 M\$.Janvier 201911. Début de l'implantation d'un réseau de cliniques d'IPS Ces cliniques sans médecin, destinées aux urgences mineures et au suivi de certaines maladies, suivront le modèle de la Coopérative de solidarité SABSA de Québec. Elles permettront aux IPS d'y exercer de façon autonome, dans les CLSC ou en site propre. Par ailleurs, les CLSC seront dorénavant ouverts jusqu'à 21 heures.12. Création d'équipes d'infirmières et de pharmaciens, et ajout d'hygiénistes dentaires en CHSLD Un programme visant à améliorer les conditions de vie et la santé des résidents en CHSLD sera élaboré. Des équipes d'infirmières et de pharmaciens y seront créées, et des hygiénistes dentaires y seront déployés, de même qu'en soins à domicile. Les cohortes d'hygiénistes devront être ajustées en conséquence.Février 2019 13. Décloisonnement des actes cliniques Un projet de loi visant à revoir le partage des compétences en santé et à donner davantage d'autonomie aux 200 000 professionnels autres que les médecins sera déposé.14. Des CISSS et des CIUSSS plus représentatifs Un projet de loi visant à redonner une voix aux usagers au sein des conseils d'administration des CISSS et des CIUSSS et à rapprocher les CISSS et les CIUSSS des localités sera déposé. Mars 201915. Dépôt d'un budget comprenant des sommes ajustées pluriannuelles pour le système de santé, incluant notamment les mesures suivantes : 16. Rétablissement des budgets en santé publique 17. Rétablissement des budgets en protection de la jeunesse 18. Investissement d'une

première tranche de 60 M\$ pour soutenir la mission globale des organismes communautaires Cet investissement atteindra, à terme, dans 4 ans, 200 M\$. 19. Retour de la couverture publique de la fécondation in vitroPrintemps-été 201920. Décloisonnement des professionsPériode de formation d'appoint pour les professionnels de la santé à qui de nouveaux actes seront délégués.Septembre 201921. Autonomie réelle des 200 000 professionnels de la santé autres que les médecins (liste en annexe) Donc, davantage d'accès aux soins pour les patients.22. Formation de nouvelles IPSDébut du plan de formation de 500 IPS par année jusqu'en 2024-2025.ANNEXEPour un décloisonnement professionnel en santé1. Étendre à l'ensemble du Québec le modèle des cliniques sans médecin destinées aux urgences mineures et au suivi de certaines maladies, en permettant aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS ou superinfirmières) d'y exercer de façon autonome, selon le modèle de la coopérative SABSA.2. Faire des CLSC un lieu de dispensation de services par les IPS autonomes afin de compléter l'offre de services en première ligne.3. Revoir le partage des compétences en santé et donner davantage d'autonomie aux professionnels de la santé autres que les médecins. Par exemple :équipes formées d'infirmières et de pharmaciens seront créées en CHSLD;les infirmières et les pharmaciens pourront procéder à des opérations de vaccination;les hygiénistes dentaires seront autorisés à faire des nettoyages en CHSLD et ailleurs;les ergothérapeutes seront autonomes pour évaluer le renouvellement du permis de conduire des aînés, sauf exceptions;les audiologistes pourront des procéder à des lavages d'oreilles et à diverses manoeuvres lors

de vertiges positionnels, notamment; les travailleurs sociaux pourront référer directement des patients à des professionnels en santé mentale (dans des cas d'itinérance, de toxicomanie, etc.); les dentistes auront accès au DSQ, et pourront traiter des problèmes bucco-dentaires; les IPS et les psychologues pourront évaluer et prescrire, ce qui permettra d'éviter, entre autres choses, des délais quant au diagnostic et au traitement du TDAH; les physiothérapeutes pourront prescrire des radiographies et offrir des soins de première ligne aux sportifs blessés. De plus, il leur sera possible de référer des patients à un spécialiste (orthopédiste, physiatre, etc.) sans passer par un médecin de famille; les optométristes verront s'élargir encore davantage leur rôle dans les domaines du diagnostic, du traitement et du suivi de thérapie, puisqu'ils disposent de plateaux techniques que n'ont pas les médecins en cabinet; les pharmaciens pourront revoir l'utilisation des médicaments; les infirmières bachelières auront plus d'autonomie (elles pourront notamment demander des radiographies en cas de chute), ce qui accélérera le triage aux urgences; les paramédics jouiront de davantage d'autonomie sur un plus grand nombre d'actes en situation d'urgence et en tant que premiers répondants.

A l'attention Political Editors

SOURCE Cabinet du chef de l'opposition officielle

Consulter le contenu original :
<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/February2018/18/c5925.html>

Contact

Bruno-Pierre Cyr, Directeur des communications, Cabinet du chef de l'opposition officielle, 418 643-2743

Note(s) :


Nom de la source

Le Journal de Québec

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Dimanche 18 février 2018

Le Journal de Québec • p. 21 • 221 mots

PARTI QUÉBÉCOIS : CLINIQUES SANS MÉDECIN ET CLSC OUVERTS JUSQU'À 21 H

AGENCE QMI

AGENCE QMI | Un gouvernement du Parti québécois déploierait un réseau de cliniques sans médecin où travailleraient des infirmières praticiennes spécialisées pour traiter des urgences mineures et assurer le suivi de certaines maladies.

AGENCE QMI TVA Nouvelles a mis la main sur un document «confidentiel» qui détaille chacune des mesures qu'un gouvernement péquiste mettrait en place s'il est porté au pouvoir le 1er octobre prochain. Ces cliniques sans médecin seraient implantées à partir de janvier 2019.

L'inspiration vient de la clinique **SABSA**, à Québec. Il s'agit d'une clinique gérée par des infirmières et du personnel psychosocial. Des suivis avec et sans rendez-vous y sont offerts tous les jours de la semaine. «On voit (la proposition du PQ) d'un bon œil », lance Amélie Bédard, coordonnatrice de **SABSA**. «Il faut savoir que nous avons quand même des contacts avec des omnipraticiens pour nos cas plus complexes », dit-elle.

Le PQ propose une série de mesures, à commencer par un décloisonnement des actes cliniques pour permettre à 200 000 professionnels de la santé de prodiguer des soins de manière autonome. Il envisage aussi de geler le salaire des médecins et d'augmenter les budgets pour les soins à domicile.

Le parti suggère également que les CLSC soient ouverts jusqu'à 21 h.

Note(s) :

AGENCE QMI

© 2018 Le Journal de Québec. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180218-OR-20381ee0-1478-11e8-a8f3-8be2f9e4279e



Le Journal de Québec (réf. site web)

18 février 2018

Nom de la source

Le Journal de Québec (réf. site web)

Type de source

Presse • Presse Web référencée

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Québec, Québec, Canada

Aussi paru dans

18 février 2018

- TVA Nouvelles (site web réf.)

Le Journal de Montréal (site web réf.)

24 heures Montréal (site web réf.)

Le Parti québécois propose des cliniques sans médecin et des CLSC ouverts jusqu'à 21 h

François Cormier

Un gouvernement du Parti québécois déploierait un réseau de cliniques sans médecin où travailleraient des infirmières praticiennes spécialisées pour traiter des urgences mineures et assurer le suivi de certaines maladies. TVA...

Lire la suite

<http://www.journaldequebec.com/2018/02/18/le-parti-quebécois-propose-des-cliniques-sans-medecin-et-des-clsc-ouverts-jusqua-21-h>

Ce document référence un lien URL de site non hébergé par CEDROM-SNi.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

web-20180218-ORW-037



Nom de la source

La Presse+

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. débats_1 p. débats_2



Lundi 12 février 2018

La Presse+ • p. DÉBATS_1, DÉBATS_2 • 689 mots

Aussi paru dans

12 février 2018

- La Presse (site web)

SYSTÈME DE SANTÉ

L'heure des infirmières

Ariane Krol

La Presse

Temps supplémentaire obligatoire (TSO), personnel insuffisant et à bout de souffle : les conditions de travail dénoncées depuis plusieurs semaines par les infirmières n'ont rien de neuf. Ce qui est nouveau, c'est qu'elles semblent être écoutées à Québec. Vont-elles enfin réussir à faire renverser la vapeur ?

Il n'y a rien de plus facile que de faire éclater une crise dans notre système de santé. Celui-ci est tellement vaste et sollicité qu'il y a toujours une zone sensible quelque part. Une urgence ou une liste d'attente qui débordent, une aberration bureaucratique : pas besoin de gratter très fort pour que le bobo se mette à saigner. D'habitude, ça se calme rapidement, parce qu'un ministre promet de s'en occuper et qu'à force de gratter, on se rend bien compte que c'est moins spectaculaire et plus complexe qu'à première vue.

Ce ne sera pas aussi simple avec les infirmières. Les plaies qu'elles dénoncent ne sont pas présentes partout, mais elles sont tellement criantes qu'il serait bien difficile de les minimiser – même le ministre Barrette ne s'y est pas risqué.

C'est vrai, les infirmières ont la sympathie du public. Mais ça non plus, ce n'est



Photo Marco Campanozzi, Archives La Presse

« Pour l'instant, les projecteurs sont braqués sur les conditions de travail, mais à cela s'ajoute un autre problème de longue date : la difficulté, pour beaucoup d'infirmières, de faire pleinement le boulot pour lequel elles sont été formées. Un non-sens dont il va falloir aussi s'occuper », souligne notre éditorialiste.

pas nouveau et pourtant, elles n'ont jamais réussi à utiliser ce capital de sympathie pour faire changer la donne. Il y a plus.

Les infirmières se sont davantage fait entendre ces dernières années, en particulier par la voix de Régine Laurent, qui a présidé la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), l'un des principaux syndicats de la profession, jusqu'à la fin de 2017 (Nancy Bédard a pris le relais en décembre).

La FIQ ne s'est pas contentée de déclarations. En soutenant financièrement **SABSA**, la première clinique infirmière

© 2018 La Presse inc. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



de la province, elle a contribué à faire la démonstration concrète de ce modèle, courant en Ontario mais dont Québec n'avait jamais voulu rien savoir. Et même si les maigres fonds publics finalement obtenus par **SABSA** sont loin de suffire à son fonctionnement, et que le gouvernement n'a aucune intention d'ouvrir ses propres cliniques infirmières, d'autres ont essaimé dans le secteur privé.

Le message passé dans les facultés de sciences infirmières, notamment à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, y est sans doute aussi pour quelque chose. « La formation universitaire ne doit pas seulement former du monde pour aller à l'hôpital. Il faut renforcer leur autonomie, leur fierté, leur faire prendre conscience du rôle qu'elles jouent dans la société », souligne le professeur Bernard Roy, de l'Université Laval.

À cela s'ajoutent un certain nombre de sentences arbitrales et de jugements rendus au cours des dernières années. On pense notamment au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) qui, à la fin de 2014, s'est fait dire que son recours systématique au temps supplémentaire pour combler les absences des infirmières contrevenait à la convention collective. Et à ces deux jugements ayant conclu que les travailleurs d'agences sont des employés de l'hôpital. Ces décisions n'ont pas révolutionné le système de santé (celle sur le temps supplémentaire s'appuie sur une particularité de la convention du CHUQ, et celles sur les travailleurs d'agences sont en suspens), mais elles sont venues confirmer que certaines de ses pratiques sont inacceptables.

Pour l'instant, les projecteurs sont

braqués sur les conditions de travail, mais à cela s'ajoute un autre problème de longue date : la difficulté, pour beaucoup d'infirmières, de faire pleinement le boulot pour lequel elles sont été formées. Un non-sens dont il va falloir aussi s'occuper.

Après des années de blocage, les infirmières semblent enfin avoir un début de commencement de rapport de force. Le contexte préélectoral n'y est pas étranger, mais le prochain gouvernement, quel qu'il soit, n'aura d'autre choix que de s'y atteler aussi, parce que ni les problèmes ni les revendications ne semblent près de s'éteindre.

Cet article est paru dans La Presse+

http://plus.lapresse.ca/screens/e772a96c-3356-413e-8a61-4764a65076c9%7C_0.html?utm_medium=Twitter&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen

Encadré(s) :

« Après des années de blocage, les infirmières semblent avoir réussi à construire un rapport de force »

LE DEVOIR

Nom de la source

Le Devoir

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Mercredi 7 février 2018

Le Devoir • p. A1,A8 • 1022 mots

Aussi paru dans

7 février 2018

- Le Devoir (site web)

Barrette promet de mieux prendre soin des infirmières

Isabelle Porter

p. a1



p. a8



D'ordinaire à couteaux tirés avec le principal syndicat d'infirmières au Québec (la Fédération interprofessionnelle de la santé), le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, leur a tendu la main à l'occasion de la rentrée parlementaire.

" Depuis mon arrivée en poste, je suis extrêmement sensible à l'enjeu que soulèvent les infirmières ", a déclaré M. Barrette à l'entrée du caucus des députés libéraux mardi. Lors de la période de questions, M. Barrette a en outre souligné que sa propre mère était infirmière. " J'ai été élevé dans une famille de mère monoparentale à 40 ans qui est allée à l'école à 38 ans pour faire un cours d'infirmière auxiliaire, qui a élevé trois enfants sur les quarts de travail ", a-t-il raconté en réplique à l'opposition, qui lui reprochait de ne pas prendre la mesure de la détresse des infirmières.

" Quand il s'agit de prendre la mesure [...] de cette situation-là, je l'ai prise très tôt dans ma vie. Et j'ai beaucoup d'admiration pour ma mère, d'avoir réussi à faire face à tout ça. Elle était sur des quarts de travail, des shifts, comme on dit. Alors, je le comprends, et je les ai mises en place, les choses. Ça ne va pas assez vite, on va accélérer... "

M. Barrette tenait ces propos quelques

heures après la publication d'un sondage démontrant que 61 % des Québécois le jugeaient intransigeant et arrogant et que 70 % estimaient que la situation du système de santé s'était dégradée en trois ans.

Les conditions de travail des infirmières font les manchettes depuis le cri du coeur lancé par la jeune Émilie Ricard la semaine dernière. Épuisée, cette jeune employée d'un CHSLD racontait comment elle devait prendre soin seule d'entre 70 et 76 patients durant son quart de travail, tout en étant forcée de faire des heures supplémentaires. Elle interpellait le ministre Barrette en lui demandant comment il pouvait affirmer que la réforme du système de santé était un succès.

Dès le départ, M. Barrette s'est montré sympathique à la cause de la jeune femme, ce qui ne l'a pas empêché toutefois de dénoncer la dernière campagne publicitaire " hyper négative " de la FIQ. " Il y a une action concertée, c'est clair ", disait-il la semaine dernière tout en demandant au syndicat de changer son message. " Venez. Occupez les postes. Ça va régler le problème ", disait-il en en soulignant que les heures supplémentaires obligatoires n'étaient " pas la norme " dans le réseau.

Dans le passé, le ministre et le syndicat

© 2018 Le Devoir. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certifié émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180207-LE-2018-02-07_519494

ont souvent été à couteaux tirés, notamment dans le dossier de la clinique d'infirmières **SABSA**, pour lequel la FIQ a mené une longue campagne et face auquel M. Barrette avait de sérieuses objections.

Des réponses dans deux semaines

Or mardi, l'heure était à l'écoute envers la FIQ. Le ministre Barrette rencontrait d'ailleurs la nouvelle présidente, Nancy Bédard, en après-midi pour dégager des solutions. " On a eu une conversation très agréable et très ouverte sur les enjeux auxquels on fait face ", a-t-il dit à la sortie de la rencontre.

La FIQ et le gouvernement s'étaient entendus en 2015 pour augmenter la proportion d'infirmières travaillant à temps plein et mettre sur pied un projet-pilote pour réduire le ratio de patients par infirmière.

Or plus de deux ans plus tard, les changements ne se déploient pas sur le terrain, déplore la FIQ. Un point de vue dont s'est désolé le ministre lui-même mardi. La question des ratios infirmières-employés " doit être revisitée ", a-t-il dit en soulignant que les revendications des infirmières étaient légitimes et qu'il souhaitait leur envoyer un message " d'espoir ".

Comment expliquer un tel retard ? Les causes demeurent floues. À la FIQ, on reproche notamment aux directions des centres intégrés de services sociaux (CIUSSS et CISSS) de bloquer le dossier en refusant de fournir leurs données sur les ratios et heures supplémentaires qui sont appliqués.

Une critique qui a surpris dans les CIUSSS joints par Le Devoir mardi. Au CIUSSS de l'Outaouais, par exemple, la

porte-parole a signalé que la diffusion des données ne constituait pas " un enjeu ". Par contre, on assurait être " en train de trouver des solutions à court terme " aux problèmes vécus par les infirmières. Des rencontres entre la direction et le syndicat local de la FIQ étaient d'ailleurs prévues en même temps que la rencontre entre le ministre et la présidence du syndicat à Québec.

Le ministre Barrette, de son côté, n'a pas voulu pointer de responsables pour les retards à appliquer les changements, mais s'est engagé à fournir plus de réponses lors d'une nouvelle rencontre avec la FIQ dans deux semaines. Satisfaite de la rencontre, Mme Bédard a dit que la balle était " dans le camp du gouvernement ".

Toute la journée, le dossier des infirmières avait dominé les échanges au Parlement. Tour à tour, les trois partis d'opposition ont consacré la majorité de leurs interventions de la rentrée à ce sujet. " On a un gouvernement qui a fait beaucoup de choses pour les médecins, mais qui n'a pas rien fait pour améliorer la qualité de vie et la qualité de travail des infirmières, et surtout des patients qui en ont besoin et qui reçoivent ces soins-là ", dénonçait la porte-parole péquiste en matière de santé, Diane Lamarre.

Chez Québec solidaire, on reprochait à Gaétan Barrette d'instaurer des " solutions caquistes " dans le réseau de la santé. " Déjà, en septembre 2016, la vérificatrice générale dénonçait la situation, la surcharge de travail, le ratio trop élevé qui mettait en danger des patients ", faisait aussi fait valoir Amir Khadir.

Du côté de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault a préconisé

des solutions plus globales pour améliorer la situation des infirmières, telles " une nouvelle entente avec les médecins de famille " et une amélioration des soins de première ligne.

Tous ont fait référence au cri du coeur d'Émilie Ricard à un moment ou à un autre. Son nom a d'ailleurs été mentionné cinq fois pendant la période de questions à l'Assemblée nationale.

Pendant que les députés débattaient, la jeune femme dormait après son quart de travail de nuit. Jointe en début de soirée, elle a dit qu'elle avait " comme tout le monde hâte de voir s'ils [allaient] faire des promesses et les tenir ".

Nom de la source

Le Devoir (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

Mercredi 7 février 2018

Le Devoir (site web) • 1022 mots

Barrette promet de mieux prendre soin des infirmières

Isabelle Porter

D'ordinaire à couteaux tirés avec le principal syndicat d'infirmières au Québec (la Fédération interprofessionnelle de la santé), le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, leur a tendu la main à l'occasion de la rentrée parlementaire.

« Depuis mon arrivée en poste, je suis extrêmement sensible à l'enjeu que soulèvent les infirmières », a déclaré M. Barrette à l'entrée du caucus des députés libéraux mardi. Lors de la période de questions, M. Barrette a en outre souligné que sa propre mère était infirmière. « J'ai été élevé dans une famille de mère monoparentale à 40 ans qui est allée à l'école à 38 ans pour faire un cours d'infirmière auxiliaire, qui a élevé trois enfants sur les quarts de travail », a-t-il raconté en réplique à l'opposition, qui lui reprochait de ne pas prendre la mesure de la détresse des infirmières.

« Quand il s'agit de prendre la mesure [...] de cette situation-là, je l'ai prise très tôt dans ma vie. Et j'ai beaucoup d'admiration pour ma mère, d'avoir réussi à faire face à tout ça. Elle était sur des quarts de travail, des shifts, comme on dit. Alors, je le comprends, et je les ai mises en place, les choses. Ça ne va pas assez vite, on va accélérer... »

M. Barrette tenait ces propos quelques heures après la publication d'un sondage démontrant que 61 % des Québécois le

jugeaient intransigeant et arrogant et que 70 % estimaient que la situation du système de santé s'était dégradée en trois ans.

Les conditions de travail des infirmières font les manchettes depuis le cri du coeur lancé par la jeune Émilie Ricard la semaine dernière. Épuisée, cette jeune employée d'un CHSLD racontait comment elle devait prendre soin seule d'entre 70 et 76 patients durant son quart de travail, tout en étant forcée de faire des heures supplémentaires. Elle interpellait le ministre Barrette en lui demandant comment il pouvait affirmer que la réforme du système de santé était un succès.

Dès le départ, M. Barrette s'est montré sympathique à la cause de la jeune femme, ce qui ne l'a pas empêché toutefois de dénoncer la dernière campagne publicitaire « hyper négative » de la FIQ. « Il y a une action concertée, c'est clair », disait-il la semaine dernière tout en demandant au syndicat de changer son message. « Venez. Occupez les postes. Ça va régler le problème », disait-il en en soulignant que les heures supplémentaires obligatoires n'étaient « pas la norme » dans le réseau.

Dans le passé, le ministre et le syndicat ont souvent été à couteaux tirés, notamment dans le dossier de la clinique d'infirmières **SABSA**, pour lequel la FIQ a mené une longue campagne et face

© 2018 Le Devoir (site web). Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180207-LEW-029

auquel M. Barrette avait de sérieuses objections.

Des réponses dans deux semaines

Or mardi, l'heure était à l'écoute envers la FIQ. Le ministre Barrette rencontrait d'ailleurs la nouvelle présidente, Nancy Bédard, en après-midi pour dégager des solutions. « On a eu une conversation très agréable et très ouverte sur les enjeux auxquels on fait face », a-t-il dit à la sortie de la rencontre.

La FIQ et le gouvernement s'étaient entendus en 2015 pour augmenter la proportion d'infirmières travaillant à temps plein et mettre sur pied un projet-pilote pour réduire le ratio de patients par infirmière.

Or plus de deux ans plus tard, les changements ne se déploient pas sur le terrain, déplore la FIQ. Un point de vue dont s'est désolé le ministre lui-même mardi. La question des ratios infirmières-employés « doit être revisitée », a-t-il dit en soulignant que les revendications des infirmières étaient légitimes et qu'il souhaitait leur envoyer un message « d'espoir ».

Comment expliquer un tel retard ? Les causes demeurent floues. À la FIQ, on reproche notamment aux directions des centres intégrés de services sociaux (CIUSSS et CISSS) de bloquer le dossier en refusant de fournir leurs données sur les ratios et heures supplémentaires qui sont appliqués.

Une critique qui a surpris dans les CIUSSS joints par Le Devoir mardi. Au CIUSSS de l'Outaouais, par exemple, la porte-parole a signalé que la diffusion des données ne constituait pas « un enjeu ». Par contre, on assurait être « en train de trouver des solutions à court

terme » aux problèmes vécus par les infirmières. Des rencontres entre la direction et le syndicat local de la FIQ étaient d'ailleurs prévues en même temps que la rencontre entre le ministre et la présidence du syndicat à Québec.

Le ministre Barrette, de son côté, n'a pas voulu pointer de responsables pour les retards à appliquer les changements, mais s'est engagé à fournir plus de réponses lors d'une nouvelle rencontre avec la FIQ dans deux semaines. Satisfaite de la rencontre, Mme Bédard a dit que la balle était « dans le camp du gouvernement ».

Toute la journée, le dossier des infirmières avait dominé les échanges au Parlement. Tour à tour, les trois partis d'opposition ont consacré la majorité de leurs interventions de la rentrée à ce sujet. « On a un gouvernement qui a fait beaucoup de choses pour les médecins, mais qui n'a pas rien fait pour améliorer la qualité de vie et la qualité de travail des infirmières, et surtout des patients qui en ont besoin et qui reçoivent ces soins-là », dénonçait la porte-parole péquiste en matière de santé, Diane Lamarre.

Chez Québec solidaire, on reprochait à Gaétan Barrette d'instaurer des « solutions caquistes » dans le réseau de la santé. « Déjà, en septembre 2016, la vérificatrice générale dénonçait la situation, la surcharge de travail, le ratio trop élevé qui mettait en danger des patients », faisait aussi fait valoir Amir Khadir.

Du côté de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault a préconisé des solutions plus globales pour améliorer la situation des infirmières, telles « une nouvelle entente avec les médecins de famille » et une améliora-

tion des soins de première ligne.

Tous ont fait référence au cri du cœur d'Émilie Ricard à un moment ou à un autre. Son nom a d'ailleurs été mentionné cinq fois pendant la période de questions à l'Assemblée nationale.

Pendant que les députés débattaient, la jeune femme dormait après son quart de travail de nuit. Jointe en début de soirée, elle a dit qu'elle avait « comme tout le monde hâte de voir s'ils [allaient] faire des promesses et les tenir ».

Cet article est paru dans Le Devoir (site web)

<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/519494/surtitre-barrette-rencontre-les-infirmieres>

leNouvelliste

Nom de la source

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Trois-Rivières, Québec, Canada

Mercredi 17 janvier 2018 • 04h00 HE

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette) • 2298 mots

Aussi paru dans

16 janvier 2018

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)
- Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
- Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
- Le Droit (Ottawa, ON) (tablette)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (tablette)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

Agnès Maltais «brûlée» par 20 ans de vie politique

Jean-Marc Salvet

Le Soleil

La seule représentante du Parti québécois dans la région de la capitale, Agnès Maltais, quittera la vie politique au terme de son mandat. Elle se dit «brûlée» par 20 ans de vie politique intense.
<https://i.ytimg.com/vi/jZo4mv68dcc/hqdefault.jpg>

É lue la première fois en 1998, la députée de Taschereau, qui a tenu le fort péquiste à Québec, a confirmé mardi après-midi qu'elle entend tourner la page. Une décision qu'elle a prise avant Noël, mais qu'elle a finalement décidé d'annoncer quelques heures seulement avant d'en faire part publiquement.

Elle a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines et ils ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

Plus tôt en journée, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier (lire plus bas), et sa collègue de Pointe-aux-Trem-

Le Soleil, Caroline Grégoire

Agnès Maltais a annoncé son retrait de la vie politique après 20 ans d'engagement.

bles, Nicole Léger, ont eux aussi annoncé qu'ils ne solliciteront pas d'autre mandat électoral lors des prochaines élections générales, en octobre.

Pour le PQ, il valait mieux y aller d'une journée noire de démissions plutôt que de trop égrener les annonces du genre, ce qui aurait entretenu l'effet d'une désagrégation.

D'autres députés péquistes annonceront toutefois bientôt qu'ils tireront leur révérence à la fin de la présente législature. C'est le cas du doyen de l'Assemblée nationale, François Gendron, qui siège sans interruption depuis 1976; et

© 2018 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
 news-20180117-TNV-9d6225b52ade7d02fb58668cf6a4299d

aussi de Claude Cousineau.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, fait partie de ceux qui sont en réflexion. M. Marceau n'a pas retourné les appels du *Soleil*.

Jean-François Lisée a confié que cinq élus de son aile parlementaire réfléchissent à leur avenir.

Plusieurs ministères

«Je n'ai plus l'énergie pour me consacrer à la vie politique à 100%, a expliqué Agnès Maltais. On serait à 45% dans les sondages, je partirais pareil.»

Elle n'a pas caché sa fierté d'avoir fait reculer le gouvernement Couillard sur l'encadrement des discours haineux. Un tel projet portait atteinte à la liberté d'expression, selon elle. M. Lisée a dit qu'elle avait sauvé la clinique d'infirmières **SABSA**.

Agnès Maltais a été élue à six reprises, bien qu'avec une moins forte avance en 2014. Elle n'a récolté que 451 voix de plus que le libéral Florent Tanlet cette fois-là.

Mme Maltais a entre autres été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Travail et responsable de la Condition féminine. Elle est actuellement porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications.

À Québec, elle est surtout connue pour son rôle de porte-parole du Parti québécois pour les dossiers de la capitale. Elle a été ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale de septembre 2012 à avril 2014.

<https://i.ytimg.com/vi/jZo4mv68dcc/hqdefault.jpg>

Cloutier et Léger

Battu dans deux courses à la direction, le député Alexandre Cloutier a déclaré que le cœur n'y est plus, qu'il n'est plus en mesure de se consacrer pleinement et avec enthousiasme à sa vie de parlementaire. «Mon enthousiasme, surtout quand je traverse la réserve faunique des Laurentides pour me rendre à Québec, s'est effrité», a-t-il déclaré à Alma.

Au fil du temps, ceux qui le côtoient à l'Assemblée nationale avaient constaté qu'il n'avait plus le même entrain. Les débats sur l'identité l'ont parfois rendu morose. Il est d'une école plus ouverte que celle de son chef sur cette question.

M. Cloutier n'a mis Jean-François Lisée dans le coup que très peu de temps avant de faire part publiquement de ses intentions. Sous Pauline Marois, il a été ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Il est porte-parole du PQ en matière d'éducation.

Nicole Léger, élue une première fois lors d'une partielle en 1996, a dit estimer qu'il est temps de passer le témoin.

Jean-François Lisée affirme ignorer si l'ancien député péquiste, Jean-Martin Aussant, est intéressé par une candidature dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, réputée sûre pour le Parti québécois.

Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur: ces annonces ouvrent trois circonscriptions sûres à de nouveaux péquistes, a-t-il affirmé. «Ça suscite des convoitises.»

Mme Maltais sera dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré mercredi. Aux côtés de M. Lisée, elle

prendra part à l'annonce de la candidature de Nathalie Leclerc, qui entend porter les couleurs du PQ dans cette circonscription. Mme Leclerc est la fille de Félix Leclerc.

Chez les libéraux, les mêmes élus que l'automne dernier poursuivent leur réflexion. Le député libéral de Montmorency, Raymond Bernier, a confié mardi avoir plus envie de solliciter un autre mandat qu'il n'en avait le goût avant les vacances de Noël. Sa décision n'est cependant pas prise.

+

«ÇA VA CRÉER UN GRAND VIDE»

Agnès Maltais va manquer à la région de Québec, affirme le maire Régis Labeaume, qui n'a que de bons mots pour celle qu'il décrit comme une «vraie députée».

Visiblement, le maire considérait Mme Maltais comme une alliée de taille pour faire avancer les projets dans la région de Québec.

«Sa présence était majeure. Elle a été très importante. Même dans l'opposition, elle était incontournable. Tu avais le goût qu'elle soit en accord avec ton projet.», confie-t-il.

«C'était une vraie députée responsable de la région, poursuit le maire. Elle n'avait pas peur et elle était une débatteuse extraordinaire. Elle a toujours défendu les dossiers de la région.»

Pour M. Labeaume, son départ «va créer un grand, grand vide. C'est une femme d'expérience qui est très bonne stratège et qui a du front. Ça va nous manquer.»

Il parle aussi de Mme Maltais comme d'une femme avec du courage, connec-

tée sur les aspirations de la population. Il prend en exemple le fait qu'elle a été marraine du projet de loi privé 204 qui mettait à l'abri des poursuites un contrat de location offert sans appel d'offres par le maire Labeaume à Québecor. En désaccords, quatre députés péquistes avaient décidé de siéger comme indépendants.

«Elle a eu du courage. Elle s'est rangée du côté de la population. Elle sentait bien la population», retient le maire de cet épisode.

Selon M. Labeaume, Mme Maltais était la dernière représentante d'un trio de politiciens qui a marqué la capitale, avec Sam Hamad du PLQ et Gérard Deltell, alors qu'il était avec l'ADQ. «Ils étaient en accord sur plusieurs projets même s'ils avaient des allégeances différentes. C'est très rare. C'est un phénomène qu'on ne verra pas souvent», conclut le maire. **Jean-François Néron**

+

CLOUTIER, PAS UN POLITICIEN DE CARRIÈRE

«On reproche souvent aux hommes et aux femmes politiques de ne pas savoir quitter. De s'accrocher au pouvoir. Je ne veux pas que ce soit mon cas. Le service public ne doit pas être une *job* tenue pour acquise, qui peut se faire sur le "cruise control". Ça ne peut pas non plus être seulement un moyen pour payer l'hypothèque. C'est un engagement qui doit être entier, sincère, enthousiaste», a insisté Alexandre Cloutier.

Ce dernier a annoncé son futur retrait en conférence de presse, mardi, à Alma. Celui qui vit à Saint-Gédéon avec sa jeune famille a confirmé que sa motivation s'est effritée au cours des derniers

mois. M. Cloutier n'a pas été en mesure de pointer un élément déclencheur de cette perte d'enthousiasme. Il s'agirait plutôt d'un mélange de plusieurs facteurs, dont la façon de faire de la politique. Le député a d'ailleurs lancé un appel à l'unité, dans son discours livré devant la presse.

«Je dois admettre que la politique telle qu'elle se pratique aujourd'hui correspond moins à mes idéaux. La partisanerie banalise nos institutions. Elle tue l'esprit d'initiative, divise inutilement et crée des barrières qui sont souvent des barricades de façade, qui ne résistent pas à l'épreuve du temps. Le défi de la politique de demain est à mon point de vue de miser davantage sur ce qui unit. Marquer l'union plutôt que la division. Rassembler des gens qui veulent construire le Québec ensemble, sans les aléas d'étiquettes qui divisent d'emblée. Miser davantage sur les consensus plutôt que l'esprit d'opposition.»

Le député n'a pas non plus caché sa déception envers le traitement médiatique entourant le milieu politique. Une «*game*» à laquelle les politiciens jouent aussi.

«Je suis conscient que l'ère du temps est à l'instantanéité, à gagner la journée, où chaque heure compte, où la pertinence et le bien commun sont trop souvent appréciés en fonction du nombre de "likes" ou de "retweets". Le problème d'une telle approche est qu'on finit par confondre l'essentiel avec la superficialité et qu'on banalise en quelque sorte les prises de position formelles et réfléchies des formations politiques», a constaté M. Cloutier, précisant toutefois que cette réalité n'était pas la cause de son futur retrait de la vie politique.

Ce phénomène a été une fois de plus constaté mardi avec les interprétations de certains commentateurs politiques, ont déploré des proches d'Alexandre Cloutier. Des animateurs et chroniqueurs ont indiqué que de mauvais liens avec le chef Jean-François Lisée seraient à l'origine de son départ alors que c'est «*totallement faux*», a martelé M. Cloutier.

«Mon départ n'est d'aucune manière lié au leadership de Jean-François Lisée. Certes, la course a été rude. Mais depuis son élection, Jean-François a agi en gentleman à mon égard. Il a toujours été réceptif à mon point de vue.

«Cette précision s'impose par respect pour le choix démocratique effectué par nos membres. Par respect pour Jean-François. Mais aussi par respect pour mes collègues du caucus. Parce que ce sont les faits.»

La cote de popularité de la Coalition avenir Québec n'a rien à avoir avec cette décision, a également précisé le politicien. «Ça fait assez longtemps que je fais de la politique pour savoir que les sondages, ça monte et ça baisse.»

L'après-politique

Avocat de formation, Alexandre Cloutier assure qu'il n'a aucun plan de carrière pour l'après-politique. Il ne vise pas de travailler en droit. Il se montre intéressé à joindre une entreprise privée ou une organisation pour continuer à «contribuer à la richesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean».

«Voilà que le temps est venu pour moi de contribuer différemment à l'essor du Québec, dans un autre environnement. Je souhaite continuer à créer, à innover, mais d'une autre manière. Mes premiers

chapters en politique sont donc écrits. Bien qu'en toute sincérité, à 40 ans, je suis incapable d'exclure qu'il y en ait d'autres», a affirmé M. Cloutier, qui a confirmé son intention de demeurer au Lac-Saint-Jean.

Sa conjointe, Marie-Claude Perron, était à ses côtés pendant la conférence de presse, mardi.

«Je ne vous cacherai pas que les grands gagnants dans tout ça, ce n'est pas le Québec, c'est notre famille. Et je reste fière de ce qu'il est, de ce qu'il a fait et de ce qu'il fera.» **Le Quotidien**

+

«UNE PERTE POUR LE PARTI»

Sylvain Gaudreault est attristé par l'annonce du départ d'Alexandre Cloutier. Il comprend la décision de son collègue, la respecte, mais estime qu'il s'agit d'une perte pour le Parti québécois dont il confirme qu'il défendra toujours les couleurs aux prochaines élections.

«C'est une grosse nouvelle. C'est une décision qui m'attriste, mais en même temps, je comprends et respecte sa décision. Je retiens surtout l'excellente collaboration que nous avons eue, Alexandre et moi. Nous avons été élus ensemble, la même année. Nous avons fait tous les combats ensemble. C'est une journée très particulière», a-t-il confirmé au cours d'un entretien téléphonique.

Sylvain Gaudreault a appris d'Alexandre Cloutier lui-même qu'il quittait la politique. Le député de Lac-Saint-Jean lui a téléphoné très tôt mardi matin pour lui faire part de sa décision. **Le Quotidien**

+

«DISTINGUEZ LES RUMEURS DE LA RÉALITÉ»

Le premier ministre Philippe Couillard ne croit pas à une vague de départs dans son caucus en vue des prochaines élections générales. Selon lui, il est «normal» que plusieurs personnes réfléchissent en ce moment à leur avenir politique, étant donné leur âge ou leur situation personnelle.

«Distinguez les rumeurs de la réalité», a-t-il toutefois averti les journalistes, en marge du dévoilement de la Stratégie 0-8 ans mardi.

Le nom de Lise Thériault a circulé comme faisant partie de ceux qui réfléchissent à leur avenir politique, mais M. Couillard a voulu dissiper les doutes, convaincu que Mme Thériault est «contente» dans ses fonctions et qu'elle sera à ses côtés aux élections du 1er octobre.

Évitant de commenter la situation du Parti québécois, M. Couillard a quand même tenu à saluer Alexandre Cloutier, député de sa région pour lequel il a «beaucoup d'estime» et qui a «abordé beaucoup de questions sensibles avec beaucoup de modération».

M. Couillard dit comprendre les doléances de M. Cloutier envers «l'écosystème politique». «C'est ce genre d'ambiance-là qui finalement use. Ça use ça, être toujours dans cette réaction, cette relation d'adversaires.»

Le premier ministre a également salué le départ de la députée Nicole Léger, reconnue pour son «engagement social. Au moment de faire ces commentaires, vers midi mardi, la députée péquiste de

Tashereau Agnès Maltais n'avait pas encore annoncé son départ. **Patricia Cloutier**

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-01-17 à 09h20 HE.

leNouvelliste

Nom de la source

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Trois-Rivières, Québec, Canada

Mercredi 17 janvier 2018

Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) • no. Vol. 98 n° 65 • p. 1,10 • 812 mots

Aussi paru dans

17 janvier 2018

- Le Soleil (Québec, QC)

La Voix de l'Est (Granby, QC)

Agnès Maltais se dit «brûlée»

Trois députés du PQ annoncent leur départ le même jour

Jean-Marc Salvet

p. 1



p. 10



La seule représentante du Parti québécois (PQ) dans la région de la capitale, Agnès Maltais, quittera la vie politique au terme de son mandat. Elle se dit «brûlée» par 20 ans de vie politique intense.

Élue la première fois en 1998, la députée de Taschereau, qui a tenu le fort péquiste à Québec, a confirmé mardi après-midi qu'elle entend tourner la page. Une décision qu'elle a prise avant Noël, mais qu'elle a finalement décidé d'annoncer quelques heures seulement avant d'en faire part publiquement.

Elle a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines et ils ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

Plus tôt en journée, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, et sa collègue de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, ont eux aussi annoncé qu'ils ne solliciteront pas d'autre mandat électoral lors des prochaines élections générales, en octobre.

Pour le PQ, il valait mieux y aller d'une

Photo Le Soleil, Caroline Grégoire

Avant Noël, Agnès Maltais a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines. Les deux ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

journée noire de démissions plutôt que de trop égrener les annonces du genre, ce qui aurait entretenu l'effet d'une désagrégation.

D'autres députés péquistes annonceront toutefois bientôt qu'ils tireront leur révérence à la fin de la présente législature. C'est le cas du doyen de l'Assemblée nationale, François Gendron, qui siège sans interruption depuis 1976; et aussi de Claude Cousineau.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, fait partie de ceux qui sont en réflexion. M. Marceau n'a pas retourné les appels du *Soleil*.

Jean-François Lisée a confié que cinq élus de son aile parlementaire réfléchissent à leur avenir.

Plusieurs ministères

«Je n'ai plus l'énergie pour me consacrer à la vie politique à 100 %, a expliqué

© 2018 Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180117-NV-0012

Agnès Maltais. On serait à 45 % dans les sondages, je partirais pareil.»

Elle n'a pas caché sa fierté d'avoir fait reculer le gouvernement Couillard sur l'encadrement des discours haineux. Un tel projet portait atteinte à la liberté d'expression, selon elle. M. Lisée a dit qu'elle avait sauvé la clinique d'infirmières **SABSA**.

Agnès Maltais a été élue à six reprises, bien qu'avec une moins forte avance en 2014. Elle n'a récolté que 451 voix de plus que le libéral Florent Tanlet cette fois-là.

Mme Maltais a entre autres été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Travail et responsable de la Condition féminine. Elle est actuellement porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications.

À Québec, elle est surtout connue pour son rôle de porte-parole du PQ pour les dossiers de la capitale. Elle a été ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale de septembre 2012 à avril 2014.

Cloutier et Léger

Battu dans deux courses à la direction, le député Alexandre Cloutier a déclaré que le cœur n'y est plus, qu'il n'est plus en mesure de se consacrer pleinement et avec enthousiasme à sa vie de parlementaire. «Mon enthousiasme, surtout quand je traverse la réserve faunique des Laurentides pour me rendre à Québec, s'est effrité», a-t-il déclaré à Alma.

Au fil du temps, ceux qui le côtoient à l'Assemblée nationale avaient constaté qu'il n'avait plus le même entrain. Les débats sur l'identité l'ont parfois rendu

morose. Il est d'une école plus ouverte que celle de son chef sur cette question.

M. Cloutier n'a mis Jean-François Lisée dans le coup que très peu de temps avant de faire part publiquement de ses intentions. Sous Pauline Marois, il a été ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Il est porte-parole du PQ en matière d'éducation.

Nicole Léger, élue une première fois lors d'une partielle en 1996, a dit estimer qu'il est temps de passer le témoin.

Jean-François Lisée affirme ignorer si l'ancien député péquiste, Jean-Martin Aussant, est intéressé par une candidature dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, réputée sûre pour le PQ.

Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur : ces annonces ouvrent trois circonscriptions sûres à de nouveaux péquistes, a-t-il affirmé. «Ça suscite des convoitises.»

Mme Maltais sera dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré mercredi. Aux côtés de M. Lisée, elle prendra part à l'annonce de la candidature de Nathalie Leclerc, qui entend porter les couleurs du PQ dans cette circonscription. Mme Leclerc est la fille de Félix Leclerc.

Chez les libéraux, les mêmes élus que l'automne dernier poursuivent leur réflexion. Le député libéral de Montmorency, Raymond Bernier, a confié mardi avoir plus envie de solliciter un autre mandat qu'il n'en avait le goût avant les vacances de Noël. Sa décision n'est cependant pas prise.

leQuotidien**Nom de la source**

Le Quotidien (Saguenay, QC)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

p. 5



Mercredi 17 janvier 2018

Le Quotidien (Saguenay, QC) • no. Vol. 45 n° 75 • p. 5 • 620 mots

Aussi paru dans

17 janvier 2018

- La Voix de l'Est (Granby, QC)

Maltais « brûlée » par 20 ans de politique

Nicole Léger annonce son départ le même jour

Jean-Marc Salvét

La seule représentante du Parti québécois (PQ) dans la région de la capitale, Agnès Maltais, quittera la vie politique au terme de son mandat. Elle se dit « brûlée » par 20 ans de vie politique intense.

Élue la première fois en 1998, la députée de Taschereau, qui a tenu le fort péquiste à Québec, a confirmé mardi après-midi qu'elle entend tourner la page. Une décision qu'elle a prise avant Noël, mais qu'elle a finalement décidé d'annoncer quelques heures seulement avant d'en faire part publiquement.

Elle a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines et ils ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

Plus tôt en journée, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, et sa collègue de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, ont eux aussi annoncé qu'ils ne solliciteront pas d'autre mandat électoral lors des prochaines élections générales, en octobre.

Pour le PQ, il valait mieux y aller d'une

Photo Le Soleil, Caroline Grégoire

Avant Noël, Agnès Maltais a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines. Les deux ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

journée noire de démissions plutôt que de trop égrener les annonces du genre, ce qui aurait entretenu l'effet d'une désagrégation.

D'autres députés péquistes annonceront toutefois bientôt qu'ils tireront leur révérence à la fin de la présente législature. C'est le cas du doyen de l'Assemblée nationale, François Gendron, qui siège sans interruption depuis 1976 ; et aussi de Claude Cousineau.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, fait partie de ceux qui sont en réflexion. M. Marceau n'a pas rendu les appels du *Soleil*.

Jean-François Lisée a confié que cinq élus de son aile parlementaire réfléchissent à leur avenir.

Plusieurs ministères

« Je n'ai plus l'énergie pour me consacrer

© 2018 Le Quotidien (Saguenay, QC). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20180117-QT-0006

er à la vie politique à 100 %, a expliqué Agnès Maltais. On serait à 45 % dans les sondages, je partirais pareil. »

Elle n'a pas caché sa fierté d'avoir fait reculer le gouvernement Couillard sur l'encadrement des discours haineux. Un tel projet portait atteinte à la liberté d'expression, selon elle. M. Lisée a dit qu'elle avait sauvé la clinique d'infirmières **SABSA**.

Agnès Maltais a été élue à six reprises, bien qu'avec une moins forte avance en 2014. Elle n'a récolté que 451 voix de plus que le libéral Florent Tanlet cette fois-là.

Mme Maltais a entre autres été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Travail et responsable de la Condition féminine. Elle est actuellement porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications.

À Québec, elle est surtout connue pour son rôle de porte-parole du PQ pour les dossiers de la capitale. Elle a été ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale de septembre 2012 à avril 2014.

Nicole Léger, élue une première fois lors d'une partielle en 1996, a dit estimer qu'il est temps de passer le témoin.

Jean-François Lisée affirme ignorer si l'ancien député péquiste, Jean-Martin Aussant, est intéressé par une candidature dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, réputée sûre pour le PQ.

Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur : ces annonces ouvrent trois circonscriptions sûres à de nouveaux péquistes, a-t-il affirmé. « Ça suscite des convoitises. »

Mme Maltais sera dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré mercredi. Aux côtés de M. Lisée, elle prendra part à l'annonce de la candidature de Nathalie Leclerc, qui entend porter les couleurs du PQ dans cette circonscription. Mme Leclerc est la fille de Félix Leclerc.

Nom de la source

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Saguenay, Québec, Canada

Mardi 16 janvier 2018 • 21h45 HE

Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette) • 2298 mots

Aussi paru dans

16 janvier 2018 -

- Le Soleil (Québec, QC) (site web)
- Le Droit (Ottawa, ON) (site web)
- Le Nouvelliste (Trois-Rivières, QC) (site web)
- Le Quotidien (Saguenay, QC) (site web)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (site web)
- Le Soleil (Québec, QC) (tablette)
- La Tribune (Sherbrooke, QC) (tablette)
- La Voix de l'Est (Granby, QC) (site web)

Agnès Maltais «brûlée» par 20 ans de vie politique

Jean-Marc Salvet

Le Soleil

La seule représentante du Parti québécois dans la région de la capitale, Agnès Maltais, quittera la vie politique au terme de son mandat. Elle se dit «brûlée» par 20 ans de vie politique intense.<https://i.ytimg.com/vi/jZo4mv68dcc/hqdefault.jpg>

Élue la première fois en 1998, la députée de Taschereau, qui a tenu le fort péquiste à Québec, a confirmé mardi après-midi qu'elle entend tourner la page. Une décision qu'elle a prise avant Noël, mais qu'elle a finalement décidé d'annoncer quelques heures seulement avant d'en faire part publiquement.

Elle a appelé son chef, Jean-François Lisée, qui était dans le secret depuis quelques semaines et ils ont ensemble convenu de profiter de cette journée particulière pour le Parti québécois pour ajouter officiellement son nom à la liste des députés péquistes qui ne solliciteront pas d'autre mandat.

Plus tôt en journée, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier (lire plus bas), et sa collègue de Pointe-aux-Trembles, Nicole Léger, ont eux aussi annoncé qu'ils ne solliciteront pas d'autre



Le Soleil, Caroline Grégoire

Agnès Maltais a annoncé son retrait de la vie politique après 20 ans d'engagement.

mandat électoral lors des prochaines élections générales, en octobre.

Pour le PQ, il valait mieux y aller d'une journée noire de démissions plutôt que de trop égrener les annonces du genre, ce qui aurait entretenu l'effet d'une désagrégation.

D'autres députés péquistes annonceront toutefois bientôt qu'ils tireront leur révérence à la fin de la présente législature. C'est le cas du doyen de l'Assemblée nationale, François Gendron, qui

© 2018 Le Quotidien (Saguenay, QC) (tablette). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 29 juin 2022 à H+K-Stratégies (10 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.
news-20180116-TQT-9d6225b52ade7d02fb58668cf6a4299d

siège sans interruption depuis 1976; et aussi de Claude Cousineau.

L'ex-ministre des Finances, Nicolas Marceau, fait partie de ceux qui sont en réflexion. M. Marceau n'a pas retourné les appels du *Soleil*.

Jean-François Lisée a confié que cinq élus de son aile parlementaire réfléchissent à leur avenir.

Plusieurs ministères

«Je n'ai plus l'énergie pour me consacrer à la vie politique à 100%, a expliqué Agnès Maltais. On serait à 45% dans les sondages, je partirais pareil.»

Elle n'a pas caché sa fierté d'avoir fait reculer le gouvernement Couillard sur l'encadrement des discours haineux. Un tel projet portait atteinte à la liberté d'expression, selon elle. M. Lisée a dit qu'elle avait sauvé la clinique d'infirmières **SABSA**.

Agnès Maltais a été élue à six reprises, bien qu'avec une moins forte avance en 2014. Elle n'a récolté que 451 voix de plus que le libéral Florent Tanlet cette fois-là.

Mme Maltais a entre autres été ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Travail et responsable de la Condition féminine. Elle est actuellement porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications.

À Québec, elle est surtout connue pour son rôle de porte-parole du Parti québécois pour les dossiers de la capitale. Elle a été ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale de septembre 2012 à avril 2014.

<https://i.ytimg.com/vi/jZo4mv68dcc/>

hqdefault.jpg

Cloutier et Léger

Battu dans deux courses à la direction, le député Alexandre Cloutier a déclaré que le cœur n'y est plus, qu'il n'est plus en mesure de se consacrer pleinement et avec enthousiasme à sa vie de parlementaire. «Mon enthousiasme, surtout quand je traverse la réserve faunique des Laurentides pour me rendre à Québec, s'est effrité», a-t-il déclaré à Alma.

Au fil du temps, ceux qui le côtoient à l'Assemblée nationale avaient constaté qu'il n'avait plus le même entrain. Les débats sur l'identité l'ont parfois rendu morose. Il est d'une école plus ouverte que celle de son chef sur cette question.

M. Cloutier n'a mis Jean-François Lisée dans le coup que très peu de temps avant de faire part publiquement de ses intentions. Sous Pauline Marois, il a été ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. Il est porte-parole du PQ en matière d'éducation.

Nicole Léger, élue une première fois lors d'une partielle en 1996, a dit estimer qu'il est temps de passer le témoin.

Jean-François Lisée affirme ignorer si l'ancien député péquiste, Jean-Martin Aussant, est intéressé par une candidature dans la circonscription de Pointe-aux-Trembles, réputée sûre pour le Parti québécois.

Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur: ces annonces ouvrent trois circonscriptions sûres à de nouveaux péquistes, a-t-il affirmé. «Ça suscite des convoitises.»

Mme Maltais sera dans la circonscrip-

tion de Charlevoix-Côte-de-Beaupré mercredi. Aux côtés de M. Lisée, elle prendra part à l'annonce de la candidature de Nathalie Leclerc, qui entend porter les couleurs du PQ dans cette circonscription. Mme Leclerc est la fille de Félix Leclerc.

Chez les libéraux, les mêmes élus que l'automne dernier poursuivent leur réflexion. Le député libéral de Montmorency, Raymond Bernier, a confié mardi avoir plus envie de solliciter un autre mandat qu'il n'en avait le goût avant les vacances de Noël. Sa décision n'est cependant pas prise.

+

«ÇA VA CRÉER UN GRAND VIDE»

Agnès Maltais va manquer à la région de Québec, affirme le maire Régis Labeaume, qui n'a que de bons mots pour celle qu'il décrit comme une «vraie députée».

Visiblement, le maire considérait Mme Maltais comme une alliée de taille pour faire avancer les projets dans la région de Québec.

«Sa présence était majeure. Elle a été très importante. Même dans l'opposition, elle était incontournable. Tu avais le goût qu'elle soit en accord avec ton projet.», confie-t-il.

«C'était une vraie députée responsable de la région, poursuit le maire. Elle n'avait pas peur et elle était une débâteuse extraordinaire. Elle a toujours défendu les dossiers de la région.»

Pour M. Labeaume, son départ «va créer un grand, grand vide. C'est une femme d'expérience qui est très bonne stratège et qui a du front. Ça va nous manquer.»

Il parle aussi de Mme Maltais comme d'une femme avec du courage, connectée sur les aspirations de la population. Il prend en exemple le fait qu'elle a été marraine du projet de loi privé 204 qui mettait à l'abri des poursuites un contrat de location offert sans appel d'offres par le maire Labeaume à Québec. En désaccords, quatre députés péquistes avaient décidé de siéger comme indépendants.

«Elle a eu du courage. Elle s'est rangée du côté de la population. Elle sentait bien la population», retient le maire de cet épisode.

Selon M. Labeaume, Mme Maltais était la dernière représentante d'un trio de politiciens qui a marqué la capitale, avec Sam Hamad du PLQ et Gérard Deltell, alors qu'il était avec l'ADQ. «Ils étaient en accord sur plusieurs projets même s'ils avaient des allégeances différentes. C'est très rare. C'est un phénomène qu'on ne verra pas souvent», conclut le maire. **Jean-François Néron**

+

CLOUTIER, PAS UN POLITICIEN DE CARRIÈRE

«On reproche souvent aux hommes et aux femmes politiques de ne pas savoir quitter. De s'accrocher au pouvoir. Je ne veux pas que ce soit mon cas. Le service public ne doit pas être une *job* tenue pour acquise, qui peut se faire sur le "cruise control". Ça ne peut pas non plus être seulement un moyen pour payer l'hypothèque. C'est un engagement qui doit être entier, sincère, enthousiaste», a insisté Alexandre Cloutier.

Ce dernier a annoncé son futur retrait en conférence de presse, mardi, à Alma. Celui qui vit à Saint-Gédéon avec sa je-

une famille a confirmé que sa motivation s'est effritée au cours des derniers mois. M. Cloutier n'a pas été en mesure de pointer un élément déclencheur de cette perte d'enthousiasme. Il s'agirait plutôt d'un mélange de plusieurs facteurs, dont la façon de faire de la politique. Le député a d'ailleurs lancé un appel à l'unité, dans son discours livré devant la presse.

«Je dois admettre que la politique telle qu'elle se pratique aujourd'hui correspond moins à mes idéaux. La partisanerie banalise nos institutions. Elle tue l'esprit d'initiative, divise inutilement et crée des barrières qui sont souvent des barricades de façade, qui ne résistent pas à l'épreuve du temps. Le défi de la politique de demain est à mon point de vue de miser davantage sur ce qui unit. Marquer l'union plutôt que la division. Rassembler des gens qui veulent construire le Québec ensemble, sans les aléas d'étiquettes qui divisent d'emblée. Miser davantage sur les consensus plutôt que l'esprit d'opposition.»

Le député n'a pas non plus caché sa déception envers le traitement médiatique entourant le milieu politique. Une «*game*» à laquelle les politiciens jouent aussi.

«Je suis conscient que l'ère du temps est à l'instantanéité, à gagner la journée, où chaque heure compte, où la pertinence et le bien commun sont trop souvent appréciés en fonction du nombre de "likes" ou de "retweets". Le problème d'une telle approche est qu'on finit par confondre l'essentiel avec la superficialité et qu'on banalise en quelque sorte les prises de position formelles et réfléchies des formations politiques», a constaté M. Cloutier, précisant toutefois que cette réalité n'était pas la cause de son

futur retrait de la vie politique.

Ce phénomène a été une fois de plus constaté mardi avec les interprétations de certains commentateurs politiques, ont déploré des proches d'Alexandre Cloutier. Des animateurs et chroniqueurs ont indiqué que de mauvais liens avec le chef Jean-François Lisée seraient à l'origine de son départ alors que c'est «*totale*ment faux», a martelé M. Cloutier.

«Mon départ n'est d'aucune manière lié au leadership de Jean-François Lisée. Certes, la course a été rude. Mais depuis son élection, Jean-François a agi en gentleman à mon égard. Il a toujours été réceptif à mon point de vue.

«Cette précision s'impose par respect pour le choix démocratique effectué par nos membres. Par respect pour Jean-François. Mais aussi par respect pour mes collègues du caucus. Parce que ce sont les faits.»

La cote de popularité de la Coalition avenir Québec n'a rien à avoir avec cette décision, a également précisé le politicien. «Ça fait assez longtemps que je fais de la politique pour savoir que les sondages, ça monte et ça baisse.»

L'après-politique

Avocat de formation, Alexandre Cloutier assure qu'il n'a aucun plan de carrière pour l'après-politique. Il ne vise pas de travailler en droit. Il se montre intéressé à joindre une entreprise privée ou une organisation pour continuer à «contribuer à la richesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean».

«Voilà que le temps est venu pour moi de contribuer différemment à l'essor du Québec, dans un autre environnement.

Je souhaite continuer à créer, à innover, mais d'une autre manière. Mes premiers chapitres en politique sont donc écrits. Bien qu'en toute sincérité, à 40 ans, je suis incapable d'exclure qu'il y en ait d'autres», a affirmé M. Cloutier, qui a confirmé son intention de demeurer au Lac-Saint-Jean.

Sa conjointe, Marie-Claude Perron, était à ses côtés pendant la conférence de presse, mardi.

«Je ne vous cacherai pas que les grands gagnants dans tout ça, ce n'est pas le Québec, c'est notre famille. Et je reste fière de ce qu'il est, de ce qu'il a fait et de ce qu'il fera.» **Le Quotidien**

+

«UNE PERTE POUR LE PARTI»

Sylvain Gaudreault est attristé par l'annonce du départ d'Alexandre Cloutier. Il comprend la décision de son collègue, la respecte, mais estime qu'il s'agit d'une perte pour le Parti québécois dont il confirme qu'il défendra toujours les couleurs aux prochaines élections.

«C'est une grosse nouvelle. C'est une décision qui m'attriste, mais en même temps, je comprends et respecte sa décision. Je retiens surtout l'excellente collaboration que nous avons eue, Alexandre et moi. Nous avons été élus ensemble, la même année. Nous avons fait tous les combats ensemble. C'est une journée très particulière», a-t-il confirmé au cours d'un entretien téléphonique.

Sylvain Gaudreault a appris d'Alexandre Cloutier lui-même qu'il quittait la politique. Le député de Lac-Saint-Jean lui a téléphoné très tôt mardi matin pour lui faire part de sa décision. **Le Quoti-**

dien

+

«DISTINGUEZ LES RUMEURS DE LA RÉALITÉ»

Le premier ministre Philippe Couillard ne croit pas à une vague de départs dans son caucus en vue des prochaines élections générales. Selon lui, il est «normal» que plusieurs personnes réfléchissent en ce moment à leur avenir politique, étant donné leur âge ou leur situation personnelle.

«Distinguez les rumeurs de la réalité», a-t-il toutefois averti les journalistes, en marge du dévoilement de la Stratégie 0-8 ans mardi.

Le nom de Lise Thériault a circulé comme faisant partie de ceux qui réfléchissent à leur avenir politique, mais M. Couillard a voulu dissiper les doutes, convaincu que Mme Thériault est «contente» dans ses fonctions et qu'elle sera à ses côtés aux élections du 1er octobre.

Évitant de commenter la situation du Parti québécois, M. Couillard a quand même tenu à saluer Alexandre Cloutier, député de sa région pour lequel il a «beaucoup d'estime» et qui a «abordé beaucoup de questions sensibles avec beaucoup de modération».

M. Couillard dit comprendre les doléances de M. Cloutier envers «l'écosystème politique». «C'est ce genre d'ambiance-là qui finalement use. Ça use ça, être toujours dans cette réaction, cette relation d'adversaires.»

Le premier ministre a également salué le départ de la députée Nicole Léger, reconnue pour son «engagement social.

Au moment de faire ces commentaires, vers midi mardi, la députée péquiste de Tashereau Agnès Maltais n'avait pas encore annoncé son départ. **Patricia Cloutier**

Note(s) :

Cet article a été modifié le 2018-01-17 à 09h20 HE.